



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

Impact socio-économique du COVID-19 sur les membres de Groupement de Développement Agricole

Par Fadhila Najah

Juillet 2021



وزارة المرأة والأسرة والطفولة وشباب المسن
Ministry of Women, Family, Childhood and Seniors



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة



CAWTAR
Center of Arab Women for
Training and Research

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| I. Méthodologie de l'étude | 2 |
| II. Résultats de l'étude | 12 |
| 1. Profil des répondants | 12 |
| 2. Caractéristiques des ménages | 14 |
| 3. Résilience et Chaîne de valeur | 19 |
| a. Activité et accès aux moyens | 19 |
| b. Revenus et profits réalisés | 28 |
| c. Exploitation et commercialisation de la production agricole | 37 |
| 4. Protection et couverture sociale | 50 |
| a. Conditions de travail | 51 |
| b. Accès à l'aide | 58 |
| c. Accès aux services de la santé | 63 |
| d. Violence et harcèlement | 67 |
| 5. Accès à la technologie et aux facilités | 72 |
| III. Conclusions | 74 |
| IV. Recommandations | 81 |

I. Méthodologie de l'étude

1- Contexte et objectifs

Dans le cadre de son projet de coopération avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) implémente une étude quantitative auprès des femmes rurales, membres des Groupement de Développement Agricoles (GDA). Cette étude vise à combler le vide en termes d'intégration d'analyse genre des données primaires et secondaires sur les moyens de subsistance et la sécurité sociale, alimentaire et nutritionnelle des femmes au milieu rural, en particulier les femmes membres de GDA (Groupement de développement Agricole) notamment en période de crise (cas de Covid-19). Pour répondre à cet objectif, l'étude repose sur trois principaux axes de recherche, portant sur :

- **La sécurité alimentaire et nutritionnelle** : les données collectées sur cet axe permettront l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle chez la cible et leurs ménages. C'est pour comprendre les choix alimentaires et les stratégies d'adaptation en situation de stress (COVID 19) dans leur rôle de consommatrices. Cela permettra de mieux comprendre leur comportement et les schémas d'achats et de consommation tout en assurant une comparaison de ses schémas adoptés en situation normale et en situation de crise.
- **Résilience et chaîne de valeur** : Les informations recueillies sur cet axe doivent renseigner essentiellement sur la capacité de la cible à accéder aux ressources agricoles et aux marchés. C'est aussi pour comprendre les chaînes de valeur locales dans le secteur des GDA dont les femmes sont cheffes de file ou membres –comment ces valeurs continuent de fonctionner pendant les périodes de verrouillage (confinement). L'analyse permettra de comprendre la capacité de la cible à faire face aux chocs (Pandémie COVID 19, catastrophes naturelles, ...). La recherche portera également sur les facteurs d'inclusion financière, l'accessibilité aux ressources productives et aux moyens de production (accès à la terre par exemple).
- **Axe protection sociale** : La recherche sur cet axe vise à analyser la condition d'emploi de la cible ainsi que l'accès à l'aide sociale. Cela permettra d'évaluer si elles bénéficient des mesures du filet de protection sociale, d'aide en cash ou autre assistance de la part des institutions nationales ou non-gouvernementales et comment ces mesures sont réparties entre les ménages (membres du ménage éligibles à ces mesures).

2- Echantillonnage et population cible

En se référant aux objectifs du projet qui visent le renforcement de la résilience des femmes agricultrices opérant dans des zones rurales et ayant un niveau de vulnérabilité élevé face aux aléas naturels et économiques, il a été décidé avec l'équipe du projet de cibler spécifiquement les femmes membres des Groupements de Développement Agricole. Ce choix a été effectué pour deux raisons :

- La première consiste en la possibilité de contacter cette population cible qui devrait être plus facile lorsque les femmes concernées sont inscrites dans une structure formelle, regroupant plusieurs adhérents et adhérentes ayant des conditions et des capacités différentes.
- La deuxième raison consiste en la planification des activités de renforcement qui s'appuiera sur les résultats de cette étude. Ces activités seront orientées principalement vers le renforcement d'une structure formelle qui existe déjà et qui sera capable d'appuyer et d'assister ses membres et d'en attirer d'autres.

Et pour des raisons de comparaison et d'analyse genre, la cible de cette étude inclura des femmes et des hommes membres de ces GDA.

Afin de cibler les personnes les plus concernées, un nombre de critères furent fixés pour sélectionner le groupe de personnes à interviewer selon les étapes suivantes :

a. Constitution de la base d'échantillonnage

Comme cité ci-dessus, il a été convenu de cibler les agriculteurs et agricultrices membres des GDA. Mais la principale difficulté rencontrée à ce niveau était la non-existence d'une base de données qui regroupe ces GDA et leur distribution sur le territoire Tunisien. Un effort considérable a été effectué par le CAWTAR en coopération avec le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques pour collecter le maximum d'informations sur la distribution des GDA en Tunisie. Finalement, une liste représentative mais non exhaustive a été constituée regroupant le total de 250 GDA intervenant dans plusieurs domaines autres que la distribution de l'eau. Cette liste a été adoptée comme la base d'échantillonnage pour cette étude.

b. Filtrage des GDA éligibles

Pour pouvoir cibler la population des agricultrices et agriculteurs les plus vulnérables, il a été décidé en accord avec tous les intervenants dans ce projet de cibler les zones ayant le niveau de

pauvreté le plus élevé. En se basant sur le rapport « Carte de la pauvreté en Tunisie » publié par l'Institut National de la Statistique en Septembre 2020, nous avons sélectionné les délégations ayant le niveau de pauvreté dépassant les 25 pourcent. Ce taux a été suggéré par le PAM comme un taux minimum pour les zones concernées par l'intervention dans le cadre de ce projet.

Et pour identifier les GDA éligibles pour cette étude depuis la base d'échantillonnage constituée initialement, cette liste a été réduite aux GDA existants dans les délégations ayant un niveau de pauvreté dépassant les 25 pourcent. De ce fait, la liste a été réduite à 123 GDA.

c. Tirage de l'échantillon final des GDA

Tout en s'alignant aux ressources disponibles et au temps alloué pour la réalisation de cette étude, il a été convenu de cibler 50 GDA répartis sur les différentes régions de la Tunisie. Et afin de garantir un maximum de représentativité, il a été décidé de trier des GDA depuis tous les gouvernorats représentés dans la liste issue depuis le premier filtrage, donnant un aperçu sur les GDA existants dans les délégations les plus pauvres. Ainsi, il est très important de noter qu'un déséquilibre a été détecté dans le nombre des GDA existant dans les différentes régions de la Tunisie. Ce déséquilibre existe déjà dans la liste initiale identifiée comme base d'échantillonnage et il a paru plus profond après le filtrage effectué à la base du taux de pauvreté. Cela s'explique par le fait que les régions ayant un caractère agricole sont les plus pauvres et montrent un niveau de développement plus faible, notamment les régions internes du nord et du centre Est de la Tunisie, par rapport aux autres régions ayant un caractère économique basé sur le tourisme ou l'industrie telles que les zones côtières de la Tunisie.

De ce fait, on trouve que dans certaines régions, le nombre des GDA éligibles est très limité par rapport aux autres régions. Pour pallier ce déséquilibre et garantir une représentativité maximale de toutes les régions de la Tunisie dans l'échantillon final, il a été convenu de garder les GDA appartenant à des régions dont le niveau de représentation est très faible. Par exemple, pour la région du Centre Est de la Tunisie, on trouve qu'uniquement 4 GDA sont éligibles. Ces GDA seront gardés automatiquement dans l'échantillon final, car il risque de disparaître, une fois on applique la règle de la représentation proportionnelle des 50 GDA depuis les 123 éligibles. Cette méthode a été appliquée sur tous les gouvernorats ayant un nombre de GDA éligibles ne dépassant les 2 entités.

De ce fait, une liste de 13 GDA a été confirmée, représentant les gouvernorats de (Jendouba, Sousse, Mahdia, Sidi Bouzid, Gabès, Gafsa et Tozeur). Les 37 autres GDA triés depuis les autres gouvernorats ont été identifiés selon deux étapes :

- La première étape consiste en la définition de la représentation proportionnelle de chaque gouvernorat dans la liste initiale, puis calculer sa part dans l'échantillon par rapport à cette proportion.
- La deuxième étape repose sur le tirage du nombre des GDA fixé d'une façon aléatoire depuis la liste des GDA éligibles identifiés sur ce gouvernorat.

La liste finale de l'échantillon peut être représentée comme suit :

| Région | Gouvernorat | Délégation | Nombre des GDA | Nombre total des GDA |
|-------------------|-------------|--------------|----------------|----------------------|
| Nord Est | Bizerte | Sejnane | 8 | 13 |
| | | Ghazela | 2 | |
| | | Joumina | 3 | |
| Nord-Ouest | Jendouba | Ain Draham | 1 | 2 |
| | | Fernana | 1 | |
| | Beja | Nefza | 1 | 5 |
| | | Gboullat | 2 | |
| | | Testour | 1 | |
| | | Tibar | 1 | |
| | Kef | Kalaat Senan | 2 | 6 |
| | | El Gsour | 1 | |
| | | Tajerouina | 1 | |
| | | Neber | 1 | |

| | | | | | |
|---------------------|----------------|---------------------|------------------|-----------|---|
| | | Sakiet sidi Youssef | 1 | | |
| Centre Est | Sousse | Sidi ElHen | 1 | 2 | |
| | | Kerrousia Centre | 1 | | |
| | Mahdia | El Djem | 1 | 2 | |
| | | Boumerdas | 1 | | |
| Centre Ouest | Kairouan | Haffouz | 1 | 3 | |
| | | Essbikha | 2 | | |
| | Sidi Bouzid | Menzel bouzayen | 1 | 2 | |
| | | Jelma | 1 | | |
| | Gasserine | El Ayoun | 1 | 4 | |
| | | Tala | 1 | | |
| | | Sbiba | 1 | | |
| | | Majel bel Abbas | 1 | | |
| | Sud Est | Gabes | Ancienne Matmata | 1 | 2 |
| | | | Menzel Lahbib | 1 | |
| Médenine | | Beni Khedach | 3 | 6 | |
| | | Sidi Makhoulouf | 3 | | |
| Sud-Ouest | Gafsa | El Sned | 1 | 1 | |
| | Gbelli | Douz Nord | 1 | 2 | |
| | | Bechni Matrouh | 1 | | |
| Total | | | | 50 | |

d. Les personnes à interroger

Sachant que la structure d'un GDA est composée d'un conseil d'administration présidé par le / la chef(fe) du GDA, ainsi qu'un nombre d'unités opérationnelles dirigées par des superviseurs ou directeurs opérationnels. Chaque adhérent/e appartient à une ou plusieurs unités opérationnelles selon la nature de son activité.

Pour pouvoir cibler un maximum de personnes ayant des profils et des positions différentes dans chaque GDA, il a été convenu d'interroger les profils suivants au niveau de chaque GDA :

- Le / la chef(fe) du GDA
- Deux directeurs des unités opérationnelles (un de chaque sexe si disponible)
- Quatre adhérent(e)s appartenant à des unités opérationnelles différentes au sein du GDA (deux de chaque sexe si disponible).

De ce fait, un total de 350 personnes seront interrogées durant cette étude. La répartition homme-femme dans ce nombre, reste invisible grâce à l'absence d'informations sur la répartition par sexe des adhérents aux différents GDA. Il faut aussi noter que la majorité des GDA identifiés sont présidés par des hommes chefs. L'échantillon contient également un nombre réduit de GDA féminins, dirigés totalement par des femmes.

3- Questionnaire

Afin de répondre aux objectifs de l'étude, le questionnaire conçu pour la collecte des données a été réparti en six principales rubriques.

Données démographiques du répondant : l'objectif de cette rubrique porte sur la collecte des principales informations identifiant le répondant (l'âge, le sexe, le niveau éducatif, le statut professionnel, l'habilité de lire et écrire, ...)

Caractéristiques du ménage : Dans cette rubrique, les questions visent à investiguer les principales informations démographiques, sociales et économiques des membres de ménage à savoir :

- La structure et la composition de ménage,
- Le statut et conditions de logement de ménage
- L'accès à l'écoles et les contraintes rencontrées
- La présence des membres souffrant d'handicap ou de maladie chronique
- Les sources de revenus de ménage et l'effet de la crise Covid-19 sur ces revenus.

Sécurité alimentaire et stratégie de nutrition : la recherche dans cette rubrique cible tous les membres de ménages et vise à s'informer sur la structure alimentaire de ces membres ainsi que les stratégies d'adaptation adoptées en période de crise pour pallier les manques de nourriture ou d'argent pour l'acheter. Et pour mieux cerner les informations, cette rubrique a été divisée en sous rubriques :

- Sécurité alimentaire du ménage : dans cette sous rubriques, les questions s'articulent principalement sur la qualité et la fréquence de la consommation alimentaire du ménage durant les derniers jours précédant l'interview ainsi que les sources de cette alimentation. Cette sous rubriques vise également la recherche des difficultés rencontrées par le ménage pour rendre disponible une alimentation suffisante, équilibré et sanitaire (salubre) pour tous ses membres.
- Stratégies d'adaptation liées à l'alimentation : l'objectif de cette sous rubrique porte sur l'identification des actions menées par le ménage pour faire face au manque de nourriture ou d'argent pour l'acheter.
- Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence : la recherche dans cette sous rubrique explore les décisions et les actions entreprises par le ménage pour faire face aux difficultés causées par la crise de la pandémie Covid-19, ayant affecté la capacité du ménage à avoir suffisamment de nourriture.
- Stratégie d'adaptation pendant le confinement : pour recenser la capacité des ménages à faire face aux chocs et crises, cette sous rubrique sonde le niveau d'affectation qu'a témoigné le ménage en termes de disponibilité de la nourriture et de sa qualité pendant le confinement imposé à la suite de la propagation du Covid-19. Et pour des raisons de comparaison, cette même rubrique explore les effets actuels impactant toujours la capacité du ménage à avoir suffisamment de nourriture pour ses individus.
- Diversité alimentaire pour les femmes : sachant que l'un des objectifs transversaux de cette étude est d'avoir une analyse genre de tous les indicateurs collectés, cette sous rubrique ne vise que les femmes en âge de reproduction, âgées entre 15 et 49 ans. De ce fait, les questions dans cette sous rubrique portent essentiellement sur la qualité de la nourriture consommée par la personne cibles (si elle est une femme âgée entre 15 et 49 ans) durant la journée qui précède l'interview.

Résilience et chaîne de valeur : Cette rubrique explore l'activité économique du répondant en tant que membre d'un GDA et comment cette activité a été affectée par la propagation de la pandémie Covid-19. Les questions de cette rubrique ont été groupées en sous rubriques comme suit :

- Activité et accès aux moyens : Les questions de cette sous rubrique renseignent sur le statut du répondant dans le GDA dont il/elle est membre, et les difficultés rencontrées dans l'implémentation de son activité agricole avant et après la crise de la Covid-19.
- Revenus et profits réalisés : dans cette sous rubrique l'investigation est focalisée sur les revenus générés par l'activité agricole du répondant. Comment ces revenus sont exploités et affectés selon le besoin du répondant et de son ménage. Cette sous rubrique cherche également le niveau d'affectation qu'a subi les revenus de répondants à la suite de la crise du Covid-19 et les différentes actions entreprises pour couvrir le manque subi.
- Exploitation et commercialisation de la production agricole : En mettant l'accent sur la production agricole générée depuis l'activité du répondant, les questions de cette sous rubrique portent sur la répartition de cette production entre la consommation familiale et la vente ainsi que les différentes difficultés rencontrées en phase de commercialisation.

Protection et couverture sociale : L'objectif de cette rubrique porte sur l'examen de l'accès du répondant et les membres de son ménage aux services de la sécurité et l'assistance sociale ainsi que la couverture de la santé. Les questions de cette rubrique sont groupées en sous rubriques comme suit :

- Conditions du travail : les questions de cette sous rubrique cherchent les conditions du travail du répondant et le risque parcouru pendant l'exercice de son activité agricole. Dans cette même sous rubrique, la recherche porte également sur le niveau de couverture sociale ou de santé dont bénéficie l'agriculteur en cas d'accident.
- Accès à l'aide : en prenant en considération les effets de la crise du Covid-19, cette sous rubrique explore les possibilités d'assistance et d'aide dont bénéficie le répondant pour faire face aux contraintes et difficultés rencontrées pendant et après le confinement.

- Accès aux services de la santé : cette sous rubrique cherche la capacité du répondant et les membres de son ménage à accéder aux services de santé et à la couverture médicale, pendant et après le confinement.
- Violence et harcèlement : cette sous rubrique examine tout acte de violence ou d'harcèlement qu'a subi le/ la répondant(e) dans son environnement social ou professionnel, ainsi que l'assistance reçue pour faire face à cette violence.

Accès aux technologies et aux facilités : sachant que les organisations porteuses de ce projet estiment la réalisation des actions de renforcement de capacités au profit de cette population cible, en fonction des besoins et difficultés identifiées dans ce questionnaire, les questions de cette rubrique cherchent à explorer le niveau d'accès de la cible à une connexion internet ou mobile et le niveau de sa culture financière primitive. Les informations collectées dans cette rubrique vont renseigner sur la capacité de cette cible à suivre des actions de renforcement en ligne ou prendre en main la réalisation de quelques actions financières.

4- Collecte des données

En vue de maximiser la qualité des données collectées, il a été décidé d'adopter une approche de collecte numérique des données pour cette étude. Une version numérique du questionnaire a été développée sur la plateforme MODA. Le déploiement de cette version a été effectué sur des tablettes avec un masque de saisie sur l'application QDA

Le test préliminaire de cette version a montré que la durée moyenne de la réalisation du questionnaire s'étale entre 90 et 115 minutes. A cet effet, une équipe de 10 enquêteurs ont été formés sur la manipulation du questionnaire et la réalisation des entretiens avec la population cible en vue de prendre en charge la tâche de la collecte des données.

Et en prenant en considération les conditions sanitaires du pays et la restriction d'accès à certaines régions ainsi que la difficulté de rendre disponibles certains groupes de la cible de cette étude, l'équipe de la recherche adoptera une approche mixte pour la collecte des données, basée sur des rencontres présentiels ainsi que des entretiens téléphoniques. La responsable de la supervision de l'équipe de la collecte ainsi que l'experte chargée de l'implémentation de cette étude décideront cas par cas, la méthode à appliquer pour chaque groupe de la cible au sein de chaque région.

A cet effet, il a été programmé de finaliser l'étape de la collecte des données dans une durée ne dépassant les 21 jours, du 29 Mars au 18 Avril 2021.

Toutefois, certaines conditions et restrictions d'accès sur le terrain ont impacté le plan initial de la collecte qui s'est arrêté pendant le mois de Ramadan, et a été reprise, 7 jours après l'Aïd pour qu'elle soit complètement finaliser le 31 Mai.

5- Centralisation et traitement des données

Centralisation et apurement des données : Il est à noter que la méthode de la collecte numérisée des données, aide à épargner un nombre d'étapes dans le processus de la saisie, la centralisation et l'apurement des données. Le masque du questionnaire testé et utilisé limitera le maximum des erreurs pouvant s'infiltrer dans les données saisies notamment pour les questions fermées. Par la suite, et après la finalisation de la collecte, les fichiers de données enregistrés sur chaque tablette et qui regroupent l'ensemble des données entrées par chaque enquêteur durant toute la période de la collecte seront regroupés dans un seul fichier de données. Ce fichier de données fera l'objectif d'un apurement primaire, durant lequel, les données relatives aux entretiens non finalisées seront éliminées. Ce fichier sera converti par la suite en un fichier SPSS pour former la base de données de l'étude. Un dictionnaire de données sera créé sur ce fichier de base de données pour traduire les différents codes enregistrés et faciliter leur analyse.

Analyse des données et production des résultats : pour des raisons d'expertise et de spécialisation, il a été convenu de se partager la mission de l'analyse de données collectées comme suit :

- Le bureau du PAM prendra en charge l'analyse et la production des résultats primaires relatifs à l'axe « sécurité alimentaire et stratégie de nutrition » tout en les croisant avec les caractéristiques des ménages.
- Le CAWTAR prendra en charge l'analyse et la production des résultats primaires relatifs aux axes « résilience et chaîne de valeur » et « protection et couverture sociale », tout en les croisant avec les caractéristiques du ménage, ainsi que les données relatives à l'accès des enquêtés aux technologies et facilités financières.

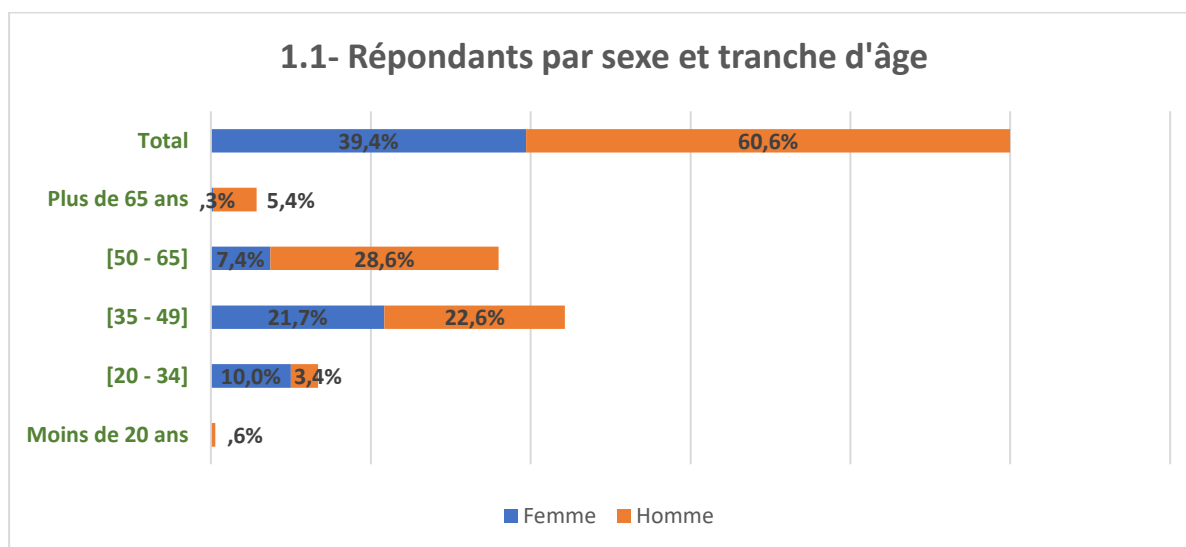
Une analyse secondaire des données collectées sera effectuée pour aider à la production d'un rapport relatif à une analyse genre qui couvrira tous les axes abordés dans cette étude. Le rapport de l'analyse Genre exploitera toutes les données collectées dans cette étude, qui inclura les données de cette étude quantitative, ainsi que les données de l'étude qualitative menée en parallèle avec cette étude en plus des données collectées pendant l'étape de la revue de la littérature.

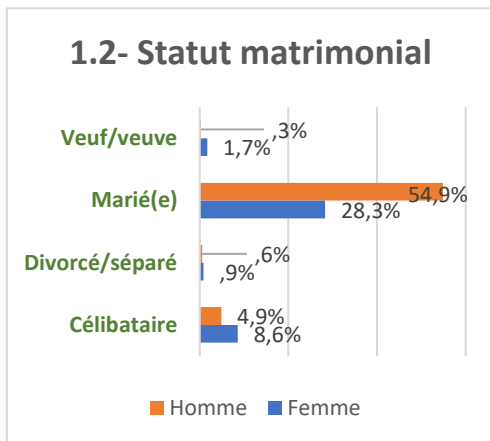
II. Résultats de l'étude

1. Profil des répondants

L'étude quantitative auprès des membres des groupements agricoles a touché 350 personnes affiliées à 50 GDA distribués sur 33 délégations dans 13 gouvernorats. 39.4 pourcent des répondants étaient des femmes et 60.6 pourcent étaient des hommes. La majorité des interviewés appartenait à la tranche d'âge [35 – 65] ans avec 80.3 pourcent dont 44.3 pourcent sont de la tranche [35 – 49] ans et 36 pourcent sont du groupe [50 – 65] ans. Seulement 13.4 pourcent des répondants sont des jeunes avec un âge qui varie entre 20 et 34 ans, dont 10 pourcent sont des femmes.

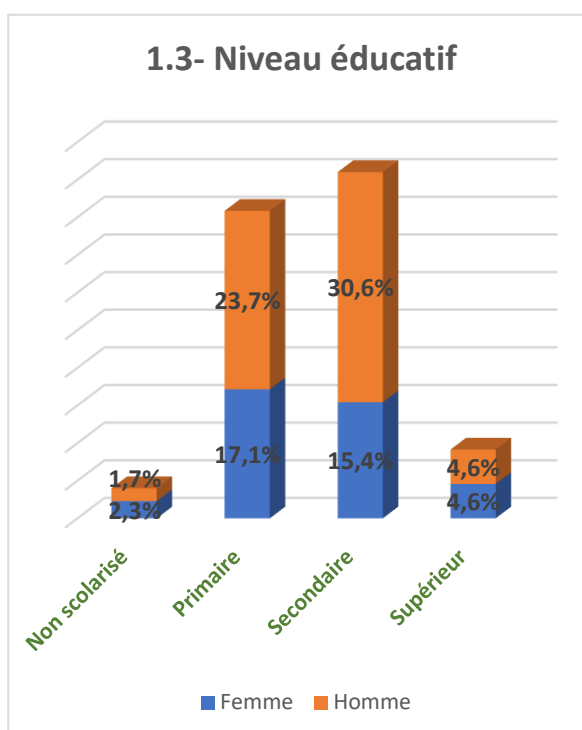
Le graphique 1.1 montre que seulement 0,6 pourcent des personnes ayant répondu à cette étude sont âgés de moins de 20 ans et sont tous des masculins. Ainsi, la majorité des interviewés ayant un âge supérieur à 65 ans sont également des hommes avec 5.4 pourcent, face à 0.3 pourcent uniquement pour des femmes appartenant à la même tranche d'âge.





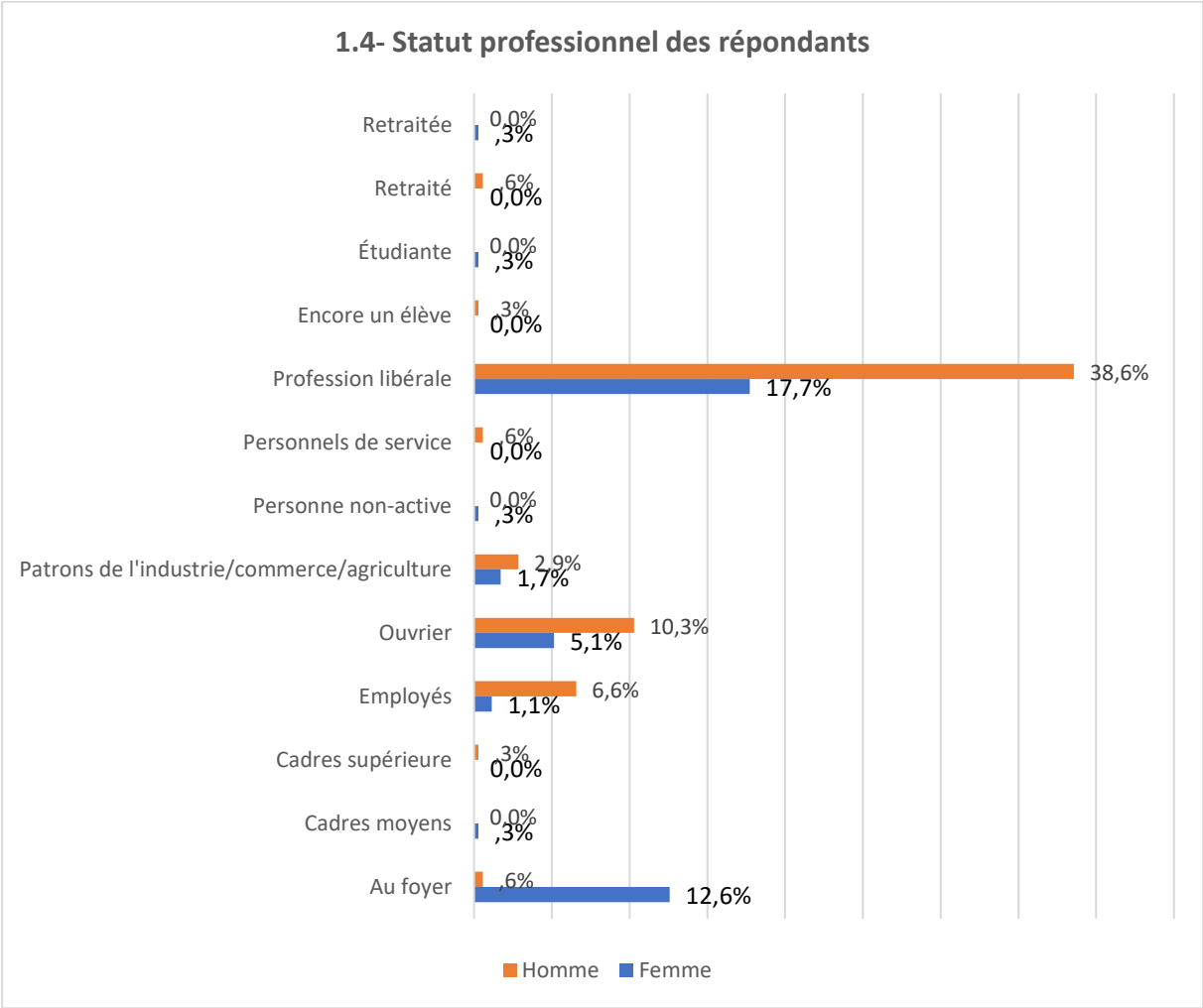
Dans la figure 1.2 présentant la distribution des répondants par statut matrimonial, 83,1 pourcent des personnes interrogées dont 28,3 pourcent femmes, sont mariés, et 13,4 pourcent dont 8,6 pourcent hommes, sont célibataires. 2 pourcent des répondants sont veufs dont 1,7 pourcent sont des femmes et uniquement 1,4 pourcent sont divorcés ou séparés.

Plus que 92 pourcent des répondants dont 34,9 pourcent sont des femmes, savent lire et écrire. Toutefois, la figure 1.3 présente une faible proportion des répondants ne dépassant les 9,1 pourcent, dont 4,6 pourcent sont des femmes, est d'un niveau éducatif supérieur. 46 pourcent des personnes interrogées dont 15,4 pourcent sont des femmes ayant atteint l'éducation secondaire, alors que 40,9 pourcent dont 17,1 pourcent sont des femmes n'ont atteint que le niveau primaire. Ainsi, 4 pourcent des interviewés, dont la proportion la plus importante sont des femmes avec 2,3 pourcent n'ont jamais été scolarisés.



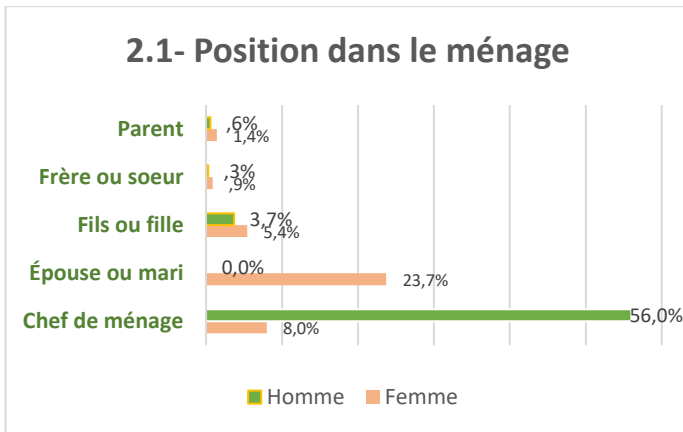
Sachant qu'uniquement 1,1 pourcent des personnes interrogées sont des non-résidents dans les délégations couvertes par l'étude, ces personnes travaillent principalement dans des professions libérales en se déplaçant d'une région à une autre. Toutefois, la proportion la plus importante des répondants de cette enquête possède le même statut professionnel, dont 17,7 pourcent sont des femmes. La figure 1.4 montre que la deuxième proportion la plus importante des femmes interrogées durant cette étude sont aux foyers et ne possèdent aucune activité économique autre

que l'adhésion au GDA. 5,1 pourcent des répondantes sont des ouvrières travaillant dans des secteurs d'activités diverses, alors que 1,7 pourcent sont des agricultrices ou commerçantes et uniquement 1,1 pourcent sont des employées.



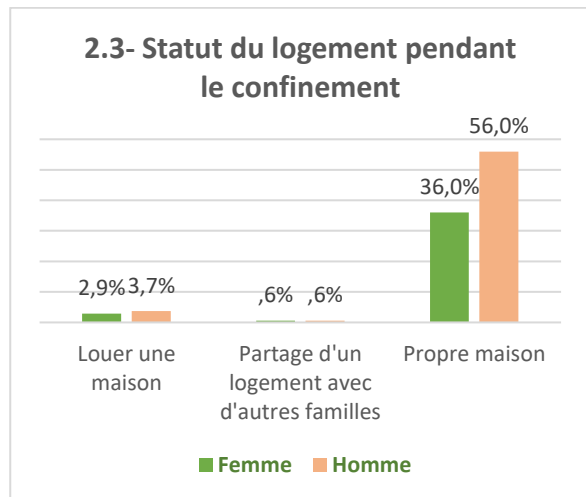
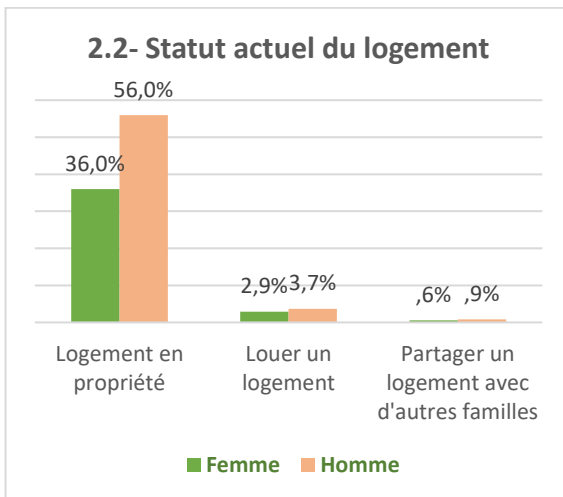
2. Caractéristiques des ménages

a. Caractéristiques des ménages

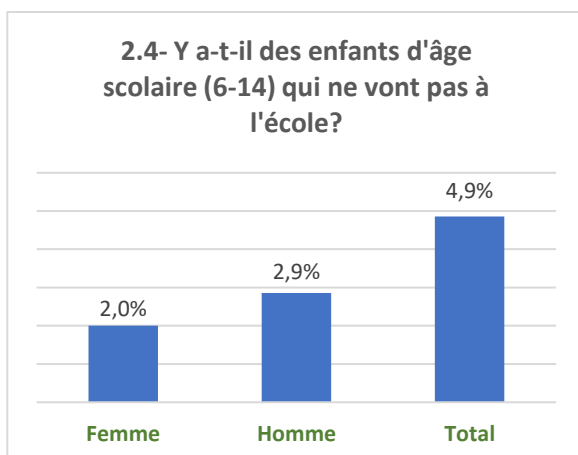


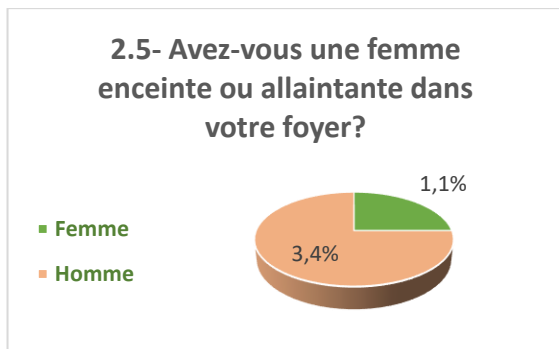
Selon la figure 2.1, 56 pourcent des répondants masculins sont chefs de leurs ménages, face à seulement 8 pourcent des répondantes. Cependant, 23,7 pourcent de ces dernières sont épouses du chef de ménage et 5,4 pourcent sont leurs filles.

Les figures 2.2 et 2.3 montrent que le statut de logement actuel des ménages et celui du confinement n'a pas subi un changement remarquable. Selon ces deux figures, les ménages ont pratiquement gardé le même statut pendant ces deux périodes.



4,9 pourcent des personnes interrogées ont témoigné avoir un enfant non scolarisé dans leur ménage dont 2 pourcent sont femmes. La disponibilité des moyens financiers, l'échec scolaire, ainsi que l'accès aux établissements scolaires sont les principales raisons de la non-scolarisation de ces membres.



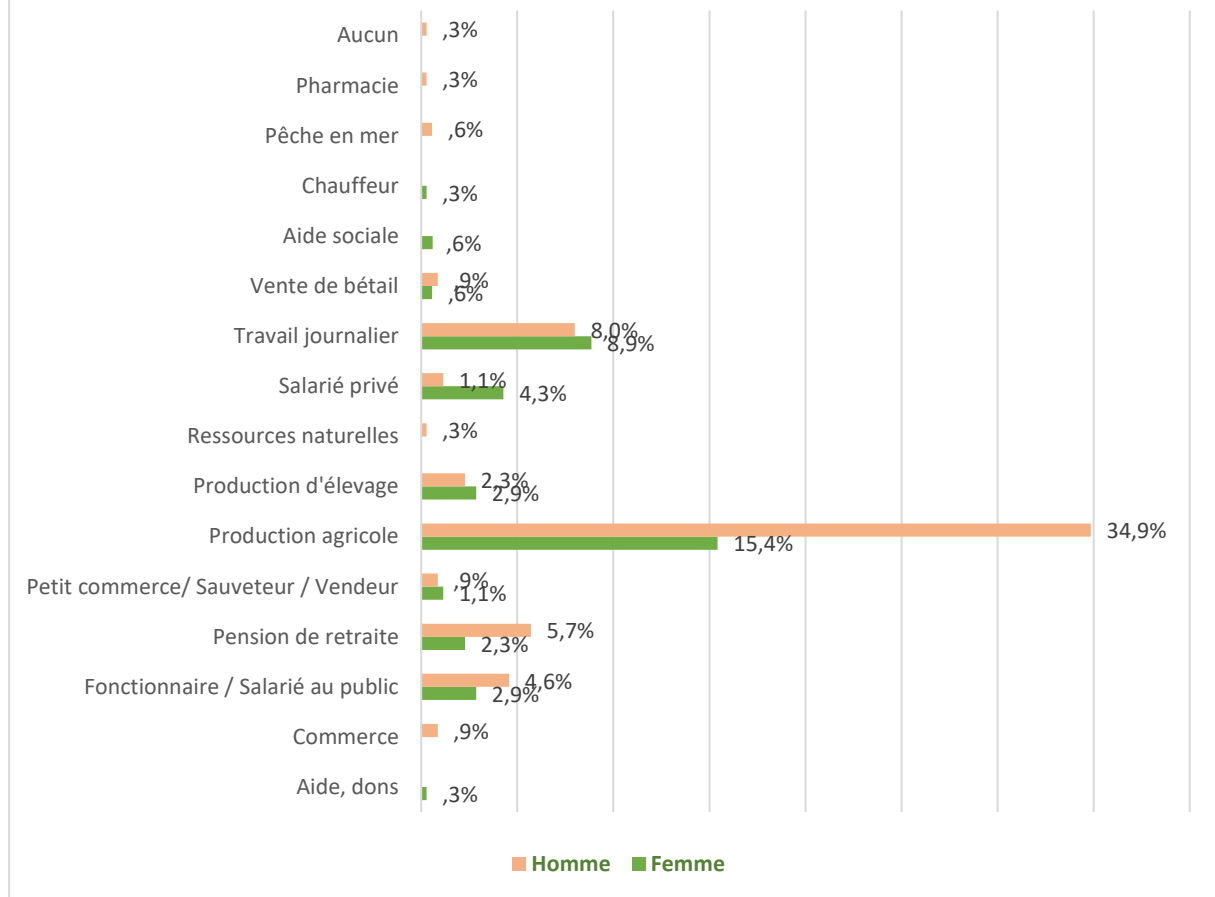


Ainsi, 4,5 pourcent des répondants affirment avoir une femme enceinte ou allaitante dans leurs ménages. Et 15,4 pourcent confirment avoir des personnes souffrant d'handicap physique ou mental parmi les membres de leurs familles, dont 7,7 pourcent sont des femmes.

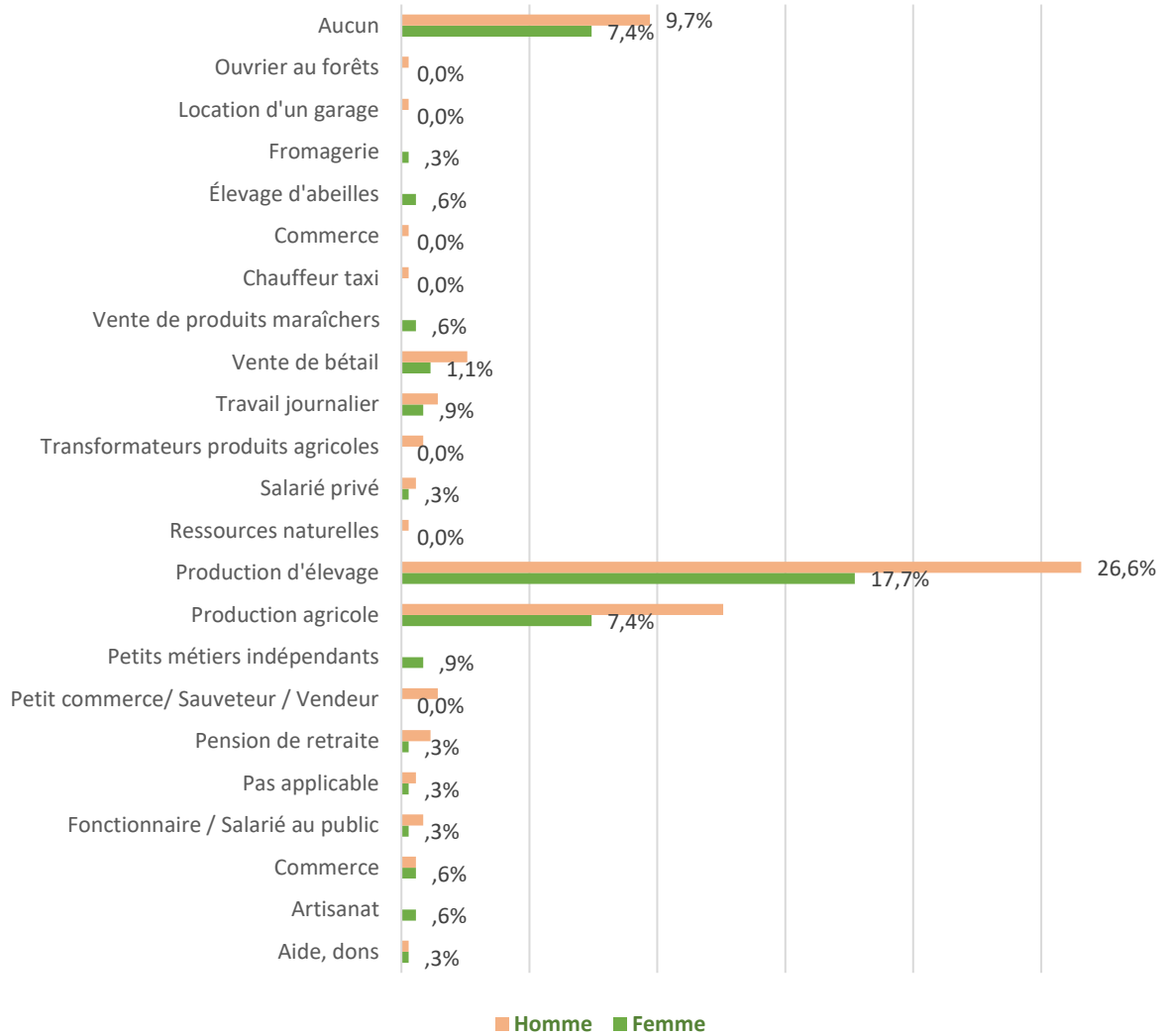
b. Revenus des ménages

La production agricole représente la première source de revenus pour 50,3 pourcent des ménages représentés dans cette étude, suivi par le travail journalier qui demeure la principale source de payes pour 16,9 pourcent des répondants, dont 8,9 pourcent sont des femmes. Toutefois, la production d'élevage et la vente de bétail représentent la deuxième source de revenus pour 44,3 pourcent des répondants dont 17,7 pourcent sont des femmes. En comparant les figure 2.6 et 2.7, on note que l'activité agricole végétale et animale représente la principale source de revenus pour les personnes interrogées dans cette étude, ayant dans la majorité un statut professionnel d'ouvrier. 20,9 pourcent des répondants reçoivent des revenus réguliers provenant des pensions de retraite, des salaires de fonctions publiques ou privés. Ces personnes, exercent une activité agricole en deuxième lieu pour exploiter des propriétés agricoles à leur demeure, ou pour renforcer leur niveau de revenu. Toutefois, 17,1 pourcent des répondants ne possèdent pas une deuxième source de revenus, et 64 pourcent n'ont pas une troisième source de revenus.

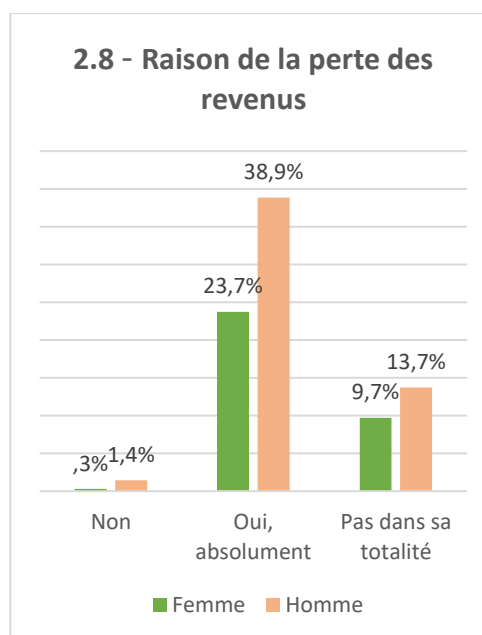
2.6- Première source de revenus



2.7- Deuxième source de revenus



Néanmoins, 87,7 pourcent des répondants témoignent la baisse de leur revenus pendant l'année dernière, face à 0,6 pourcent qui attestent l'augmentation. 62,6 pourcent des répondants, dont 23,7 pourcent sont femmes confirment que cette baisse est causée dans sa totalité par les effets de la pandémie covid-19. Alors que 23,4 pourcent, dont 13,7 pourcent sont des femmes, pensent que la crise du corona virus a effectué en partie leurs revenus, mais certains autres facteurs ont contribué à la baisse de leurs ressources.



3. Résilience et Chaîne de valeur

L'objectif principal de cet axe de recherche vise la collecte des données relatives à l'accès des membres des GDA interrogés aux ressources agricoles, aux marchés et aux ressources productives dans des périodes différentes. L'analyse de ces données permettra ainsi d'évaluer la capacité des chaînes de valeurs à fonctionner en situation de crise et l'impact de cette dernière sur l'activité des agriculteurs notamment en période de confinement.

a. Activité et accès aux moyens

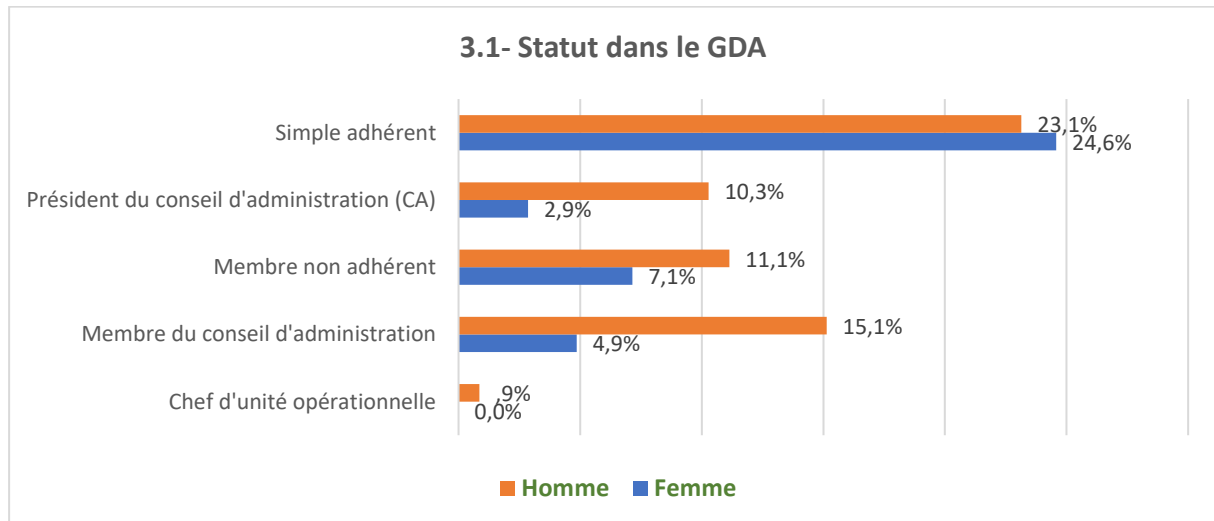
o Statut dans le GDA

La figure 3.1 représente la distribution des répondants selon leurs statuts dans le GDA. Selon cette distribution, on trouve que seulement 2,9 pourcent des répondantes sont cheffes de GDA face à 10,3 pourcent pour les répondants hommes. Il faut noter ici, que les femmes présidentes du conseil d'administration obtiennent cette position, uniquement lorsqu'elles sont membres de GDA féminin et qu'aucune femme n'a déclaré être cheffe de GDA, lorsqu'elle fait partie d'un GDA non féminin, où la dominance au poste présidentiel est toujours masculine.

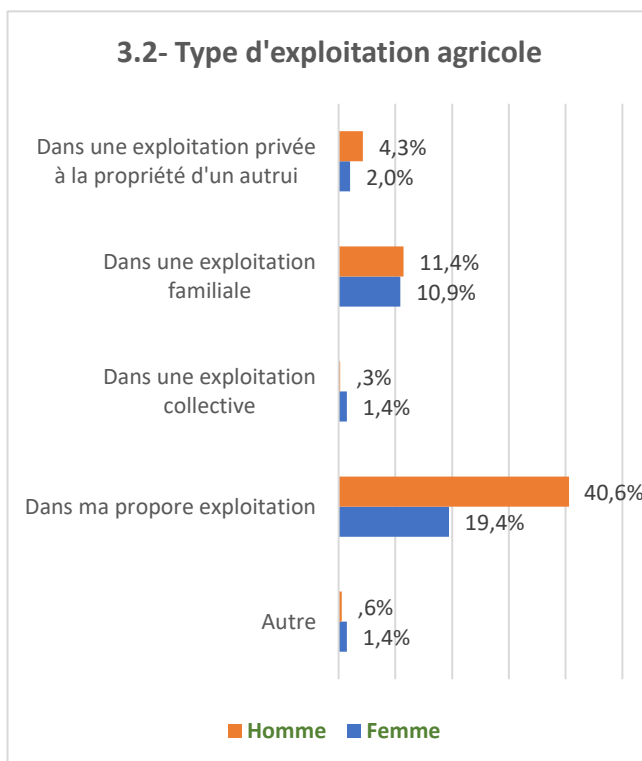
Sachant que la proportion des répondants masculins dépasse celle des féminins dans cette étude, on remarque dans la figure ci-dessous que la proportion des femmes simples membres de GDA dépasse celle des hommes avec 24,6 pourcent face à 23,1 pourcent. Toutefois, les répondants hommes déclarent être membre du conseil d'administration représentent 15,1 pourcent de l'ensemble des participants à cette étude, face à seulement 4,9 pourcent pour les femmes.

Uniquement, 0,9 pourcent des répondants masculins confirment être dans la position de chef d'unité opérationnelle, avec 0 femme occupant cette position.

Cette première vue d'ensemble sur la distribution des rôles au sein des GDA nous renseigne sur la capacité des femmes agricultrices à participer au processus de prise de décision dans les structures dont elles sont membres, et qui s'avère toujours très faible.



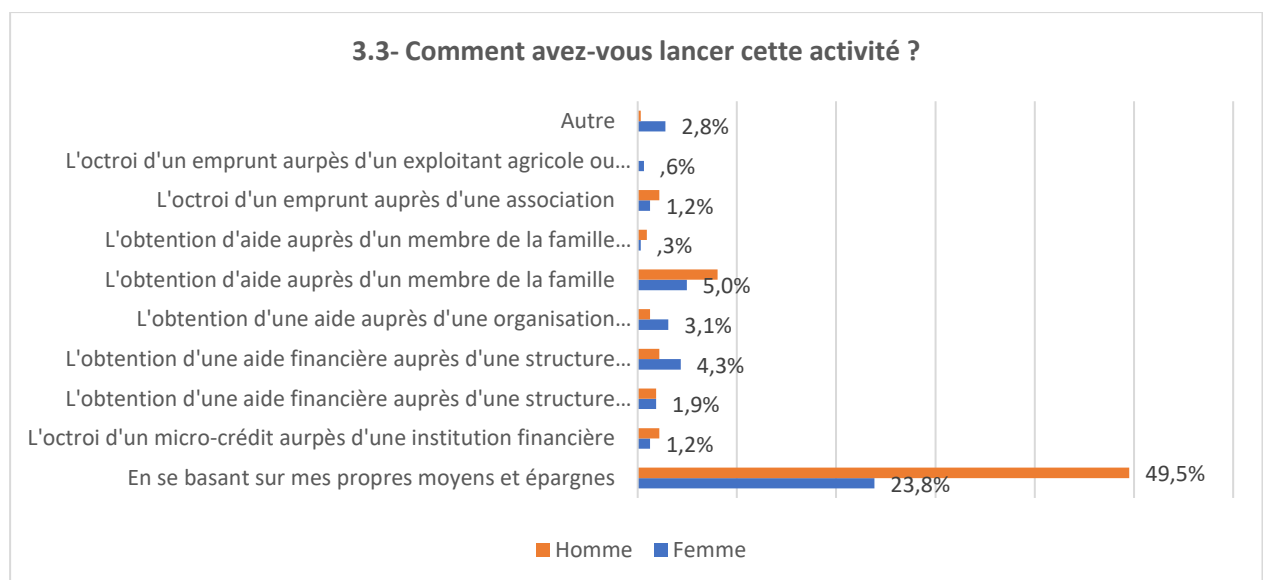
○ **Accès à la terre et aux moyens de travail**



En ce qui concerne l'accès à la terre agricole, 40,6 pourcent des hommes confirment l'exploitation de leurs propres terres face 19,4 pourcent des femmes, à savoir, le 1/2. Sinon, la proportion des femmes attestant le fermage d'une entité agricole à la propriété de leurs familles est presque égale à celui des hommes, avec 10,9 pourcent et 11,4 pourcent. 1,4 pourcent des femmes sont en train d'opérer dans des exploitations collectives, et 2 pourcent exercent leurs activités agricoles dans une exploitation à la propriété d'autrui.

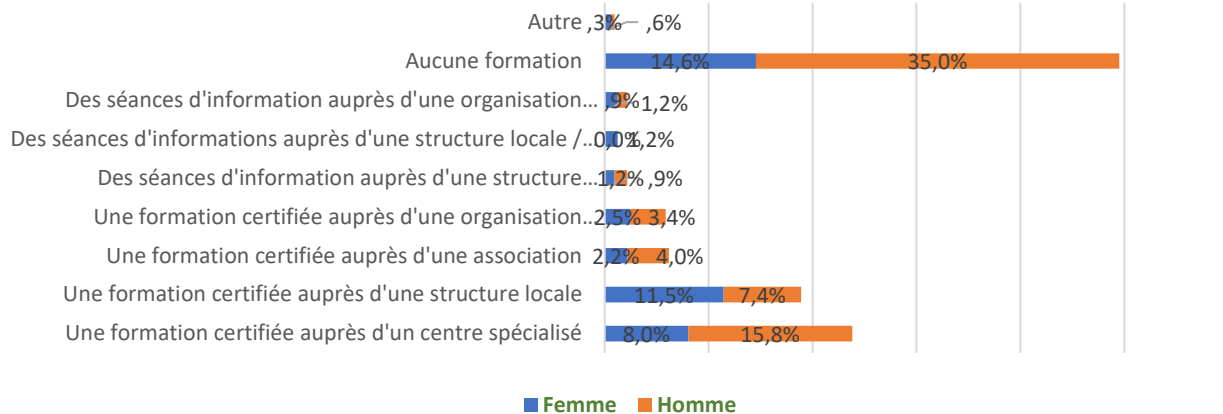
66,6 pourcent des répondants dont 26,6 pourcent sont des femmes, confirment avoir tous les moyens nécessaires pour l'exercice de leur activité agricole. 54,5 pourcent de ces derniers attestent avoir lancé cette activité en se basant sur leur propre moyens et épargnes. Selon la figure 3.3, 23,8 pourcent des femmes, appartiennent à la proportion des personnes ayant pu lancer leur activité agricole d'une façon indépendante. Toutefois, 17,6 pourcent des répondantes ont cherché de l'aide pour le lancement de leur projet agricole, à savoir, l'obtention d'une aide auprès d'un membre de famille ou d'une structure locale ou une association, l'obtention d'un micro-crédit auprès d'une institution financière ou d'un emprunt auprès d'un particulier.

La proportion des hommes ayant cherché de l'aide en se basant sur les mêmes alternatives est presque égale à celui des femmes avec 18,6 pourcent.



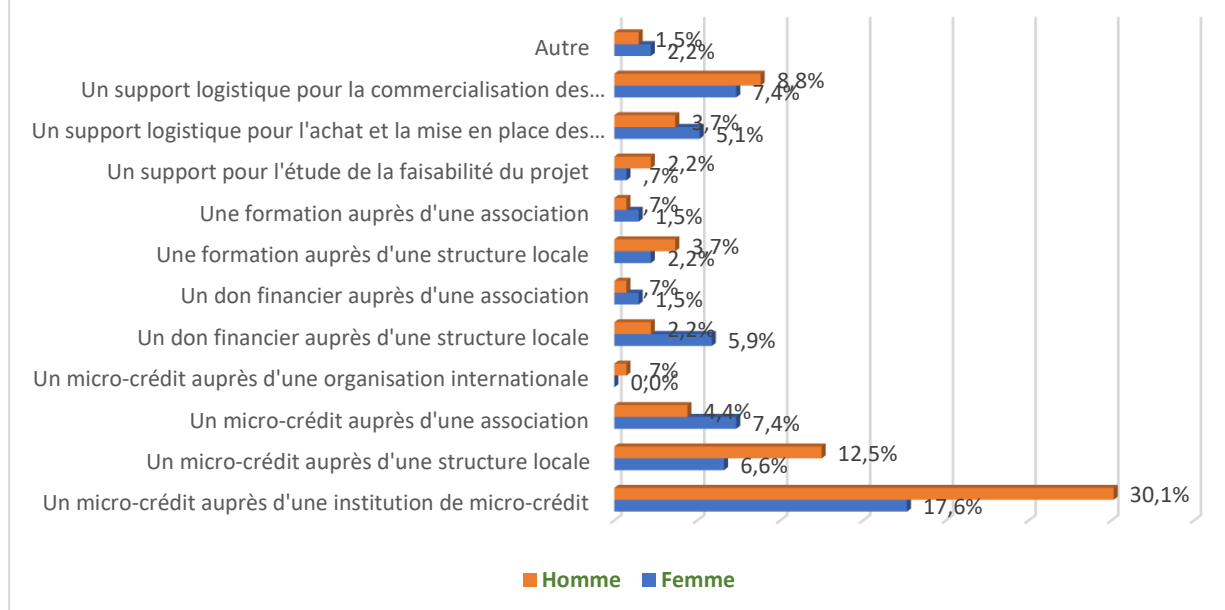
Lors du lancement de l'activité agricole, 47,4 pourcent des personnes interrogées dont 22 pourcent sont femmes affirment avoir bénéficié d'une formation au démarrage de leurs projets. 23,8 pourcent, dont 8 pourcent sont femmes, confirment avoir suivi une formation certifiée auprès d'un centre spécialisé, et 17,9 pourcent dont 11,5 pourcent sont femmes, attestent avoir bénéficié d'une formation certifiée auprès d'une structure locale. Seulement, 5,9 pourcent des répondants, dont 2,5 pourcent sont femmes, ont bénéficié d'une formation auprès d'une organisation internationale.

3.4- Avez-vous reçu une formation avant le lancement de votre activité agricole ?



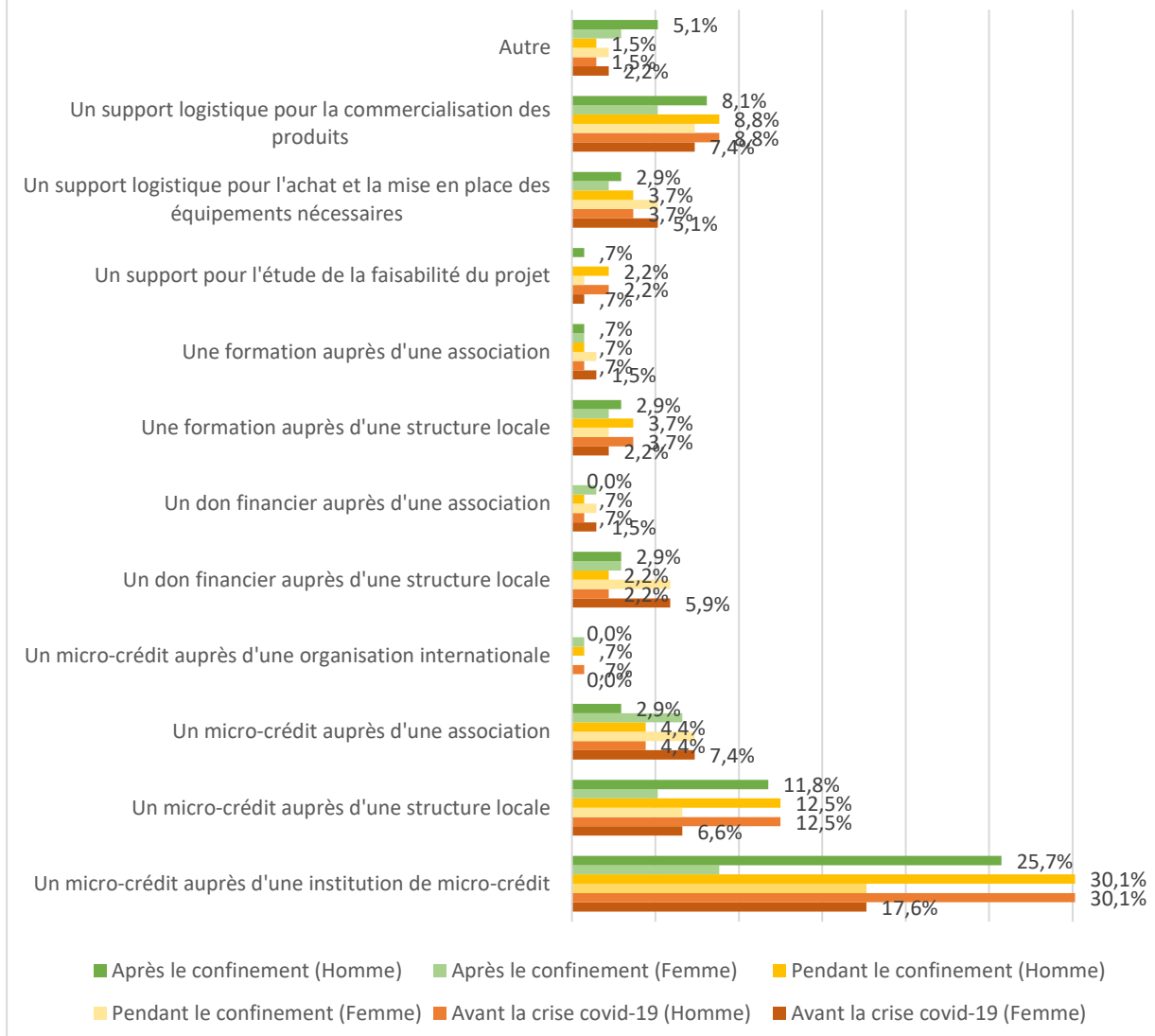
Il faut noter que l'importance de la proportion des répondants ayant confirmé le lancement de leur activité agricole en se basant sur leurs propres moyens ne veut pas dire que ces personnes n'ont pas cherché de l'aide ou le support au démarrage de leur projet. La figure 3.4, montre les différents types d'aide ayant été recherchées par les participants de cette étude et qui n'a pas été forcément à leur disposition. Selon la figure ci-dessous, le principal type d'aide demandée, était l'obtention d'un micro-crédit auprès d'une institution financière, d'une structure locale ou une association. Il faut noter ici que la proportion des femmes ayant cherché l'obtention d'un micro-crédit auprès d'une institution officielle est la moitié de celui des hommes. Cela est forcément dû à leur statut professionnel de femmes au foyer. Cependant, en remarquant la proportion des femmes se dirigeant vers les associations pour l'obtention d'une aide financière, la logique s'inverse et le nombre des femmes devient presque le double de celui des hommes.

3.4- Recherche d'une aide spéciale lors du lancement de l'activité



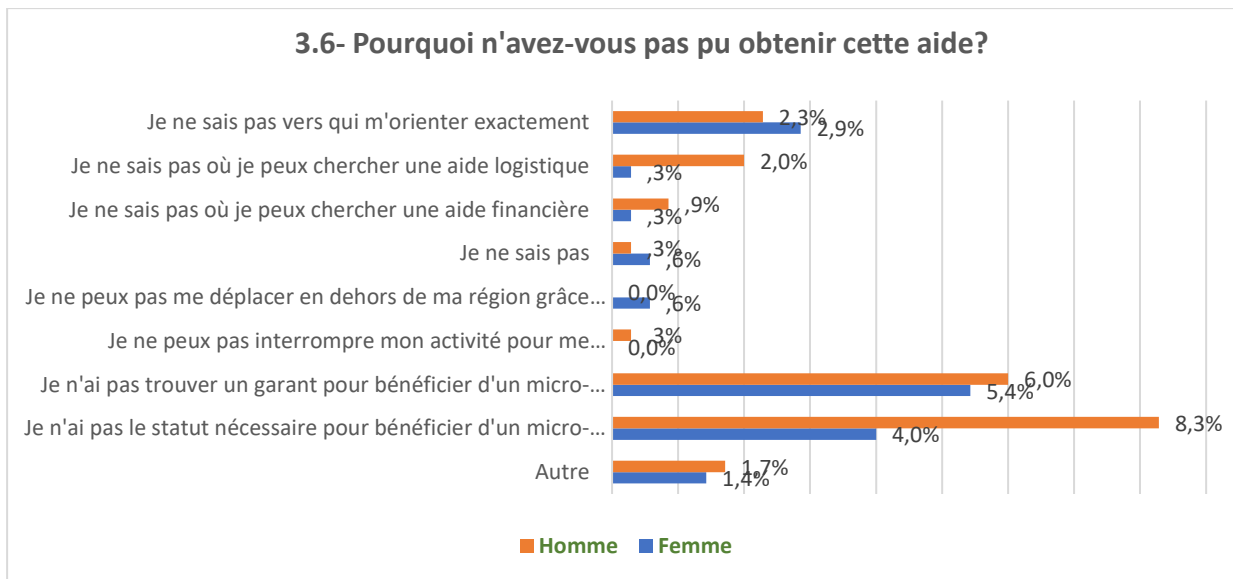
En analysant la fluctuation de la recherche de cette aide avant et après la crise du corona virus, on note que la prospection de support a pratiquement gardé les mêmes niveaux avant l'apparition de cette crise et pendant la période du confinement. Néanmoins, la recherche d'aide à diminuer après le confinement. La figure 3.5 offre une représentation des différents types d'aide recherchés par les participants de cette étude, avant, durant et après le confinement. Cette comparaison montre que les hommes ont toujours une capacité supérieure à chercher de l'aide auprès des structures, à l'exception des associations, qui représentent la cible préférée des femmes. Cela peut être dû à la réputation des associations dans les régions intérieures étant comme plus flexibles par rapport aux autres structures officielles de l'Etat. Il faut noter aussi, que certains types d'associations notamment les féminines cherchent eux-mêmes à prendre contact avec cette catégorie de la population.

3.5- Avez-vous cherché une aide spéciale que vous n'avez pas pu l'obtenir ?



La recherche d'aide ne veut pas dire l'obtention automatique d'un support. La figure 3.6 explique les raisons pour lesquelles les participants de cette étude n'ont pas pu atteindre les différents types d'aide représentés dans la figure 3.5. En premier lieu, les répondants hommes et femmes, rencontrent un problème de statut professionnel notamment pour l'obtention d'un micro-crédit. Deuxièmement, et c'est toujours en relation avec la première raison, l'absence d'un garant participe à la privation des personnes n'ayant pas un revenu régulier de l'accès à l'option de micro-crédit. En troisième lieu, on note un problème d'information. 5,2 pourcent des répondants, dont 2,9 pourcent sont des femmes ne savent pas vers qui s'orienter pour obtenir de l'aide. Et 3,5 pourcent, dont 2,9 pourcent sont des hommes, ne savent pas où trouver une aide logistique ou financière. Seulement des femmes, et avec une proportion ne dépassant les 0,6 pourcent ont

témoigné avoir être privé de l'accès à l'aide grâce à des problèmes de mobilité et de déplacement en dehors de leurs régions.

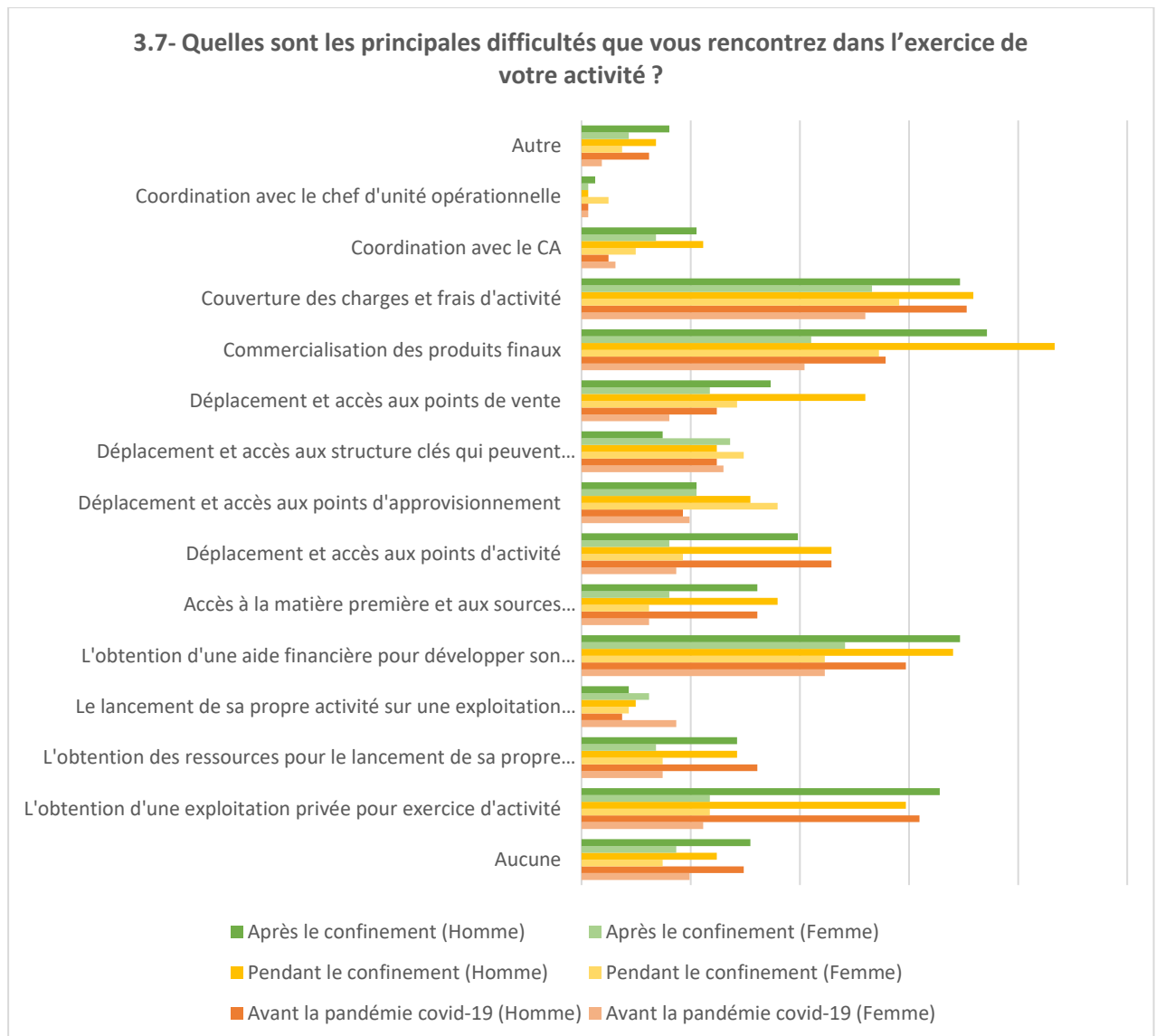


○ L'exercice de l'activité

En demandant aux participants de cette étude d'exprimer les différentes difficultés rencontrées lors de l'exercice de leur activité agricole, on trouve que la commercialisation des produits finaux vient en premier abord avec la capacité de couvrir les charges et frais de son activité, suivi par l'obtention d'une aide pour le développement de cette dernière ainsi que l'obtention d'une exploitation privée et le déplacement et accès aux points d'activité. Les proportions obtenues sur cette question sont relativement proportionnelles à la distribution de l'échantillon entre hommes et femmes.

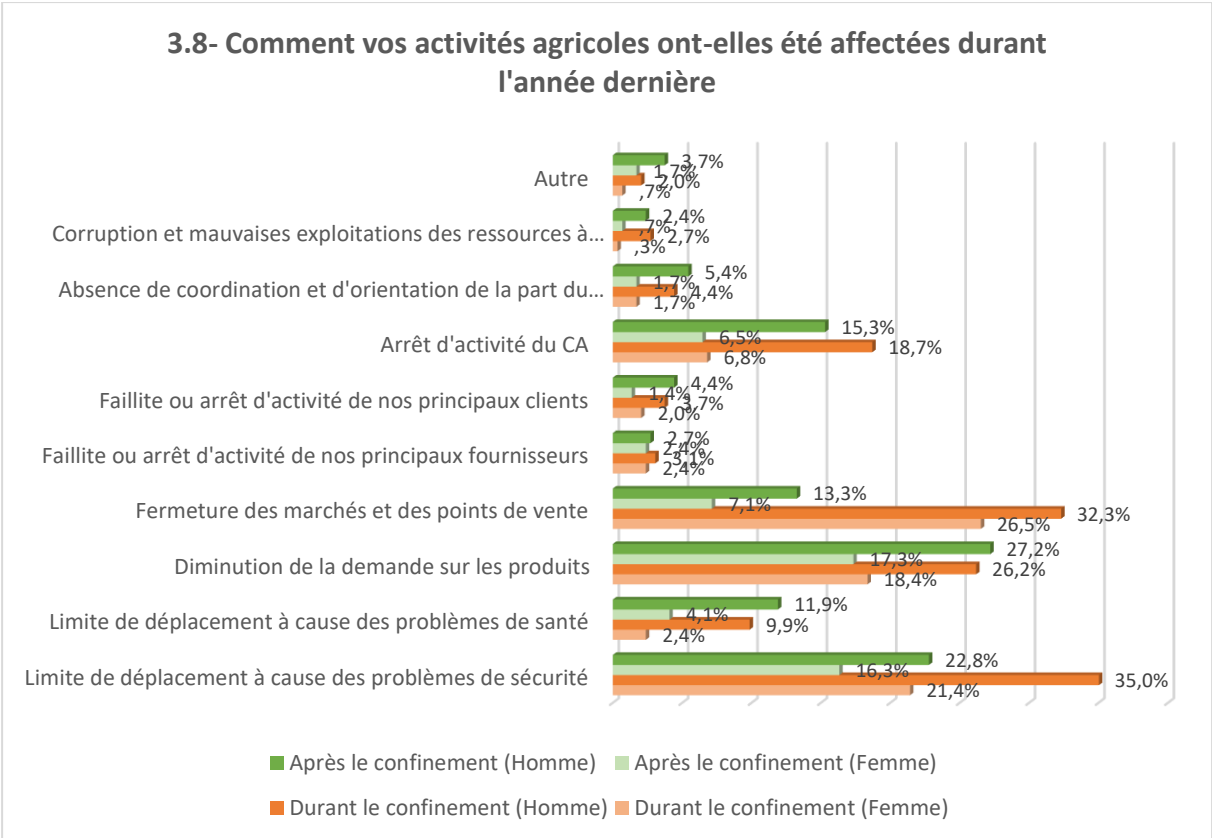
Cependant, la figure 3.7 offre une représentation de ces différentes difficultés dans trois périodes différentes à savoir (avant le confinement, pendant le confinement et après le confinement). En analysant cette distribution, on note que le niveau de certaines difficultés a augmenté pendant le confinement, notamment celui de la commercialisation des produits, la couverture des charges et frais, l'accès aux points d'activité, la coordination avec les structures décisionnelles au sein du GDA ainsi que l'accès aux structures de support. Ces difficultés ont légèrement régressé après le confinement. Certaines autres difficultés ont augmenté à partir de la période du confinement et ont continué à évoluer même après, telles que l'obtention d'une aide financière pour le développement de son activité qui devienne de plus en plus rare, la capacité du lancement de son activité sur une exploitation privée et l'obtention des ressources pour le démarrage de son projet. Il faut noter que cette dernière est devenue de plus en plus difficile pour les femmes pendant et

après le confinement, notamment avec les difficultés d'accès aux structures clés qui peuvent leur offrir de l'aide.



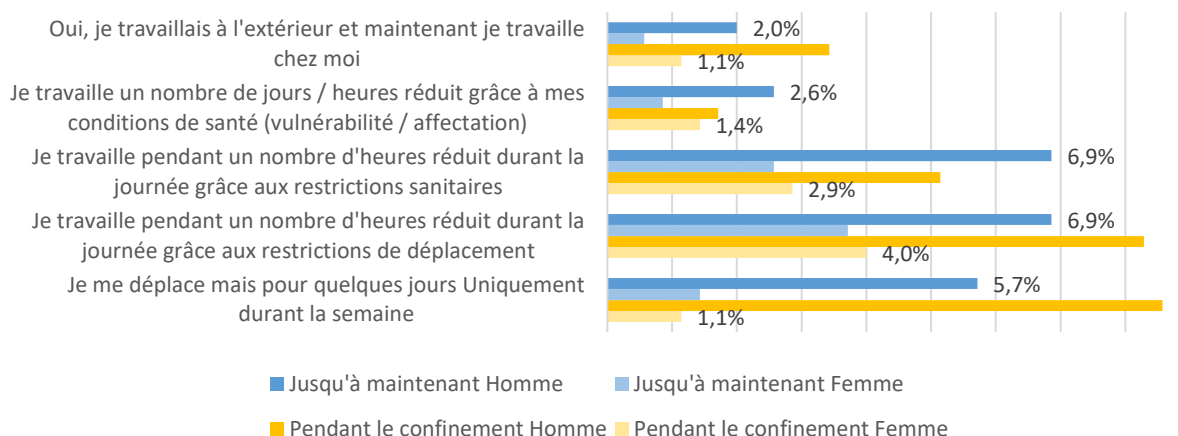
Toutes ces difficultés ont fini par l'affectation de l'activité agricole des répondants, notamment pendant le confinement. La figure 3.8 montre que 56,4 pourcent des participants de cette étude, dont 21,4 pourcent sont femmes, ont témoigné une limite de déplacement grâce à des problèmes de sécurité. 58,8 pourcent, dont 26,5 pourcent sont femmes, témoignent que la fermeture des marchés et des points de vente a affecté leur capacité à commercialiser leur production agricole. Cette commercialisation a été également limitée grâce à la diminution de la demande sur les produits, comme l'atteste 44,6 pourcent des répondants, dont 18,4 pourcent sont des femmes. 25,5 pourcent confirment également que les difficultés rencontrées en période de confinement à causer l'arrêt totale de l'activité des conseils d'administration de leurs GDA.

La majorité de ces effets ont régressé après la période du confinement, notamment avec la réouverture des marchés et des points de vente, ainsi que l'enlèvement des restrictions de déplacement. Pourtant, une faible proportion des répondants ne dépassant les 7,1 pourcent, dont 1,7 pourcent sont femmes attestent que les problèmes d'organisation et de coordination au sein des GDA ont continué à évoluer après le confinement, ce qui a continué à impacter négativement leur activité. La faillite d'un nombre de clients et fournisseurs survenue en période de confinement est un autre facteur ayant continué à affecter l'activité des différents agriculteurs et agricultrices après cette période.



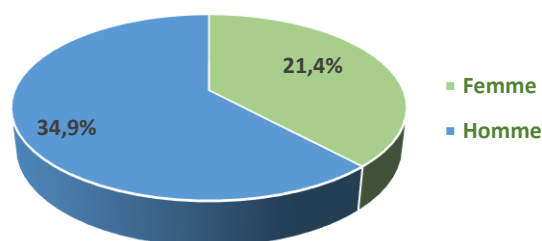
Il faut noter que la crise du covid-19 a affecté le lieu d'exercice de plus de 38 pourcent des répondants, dont 10,9 pourcent sont des femmes. La figure 3.9 montre que tous les changements du milieu de travail, expérimentés en période de confinement, ont diminué dans la période de réouverture, à l'exception des personnes ayant des vulnérabilités ou des difficultés sanitaires, qui se trouvent obligées de travailler pendant un nombre d'heures/ ou de jours limités pendant la semaine.

3.9- Depuis l'année dernière, y a-t-il des changements dans votre lieu de travail habituel



b. Revenus et profits réalisés

3.10- Les revenus octroyés depuis votre activité agricole forment une source principale de revenus pour vous (Oui)

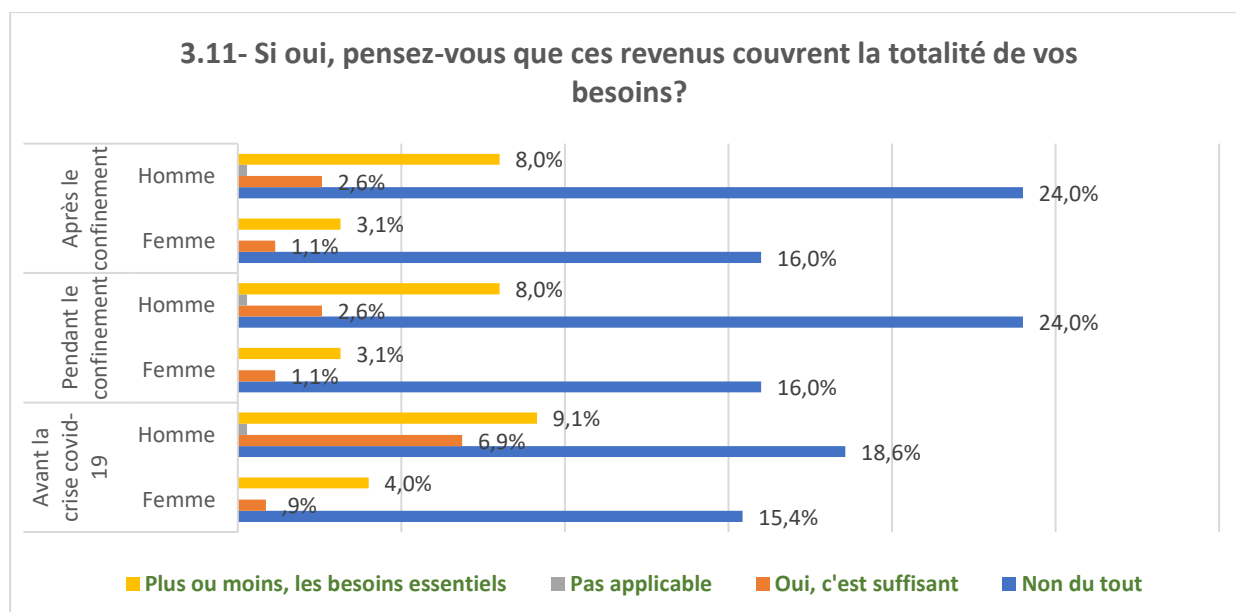


56,3 pourcent des personnes interrogées, dont 21,4 pourcent sont femmes confirment que les revenus provenant de leur activité agricole, forment leur principale source de revenus. Avant la crise du covid-19, 34 pourcent de ces répondants, dont 15,4 pourcent sont des femmes, attestent que ces revenus sont incapables de payer la totalité de leurs besoins.

Seulement, 7,8 pourcent, dont 0,9 pourcent uniquement sont femmes, trouvent que ces revenus suffisent pour le paiement de leurs charges et nécessités, et 13,1 pourcent avec 4 pourcent des femmes, trouvent que ces revenus couvrent plus au moins l'essentiel de leurs de besoins.

Selon la figure 3.11 représentant la fluctuation de la capacité des revenus provenant de l'activité agricole à couvrir les besoins des répondants, on note que le pourcentage des personnes attestant l'incapacité de ces rétributions à payer leurs nécessités a augmenté durant la période du confinement et il n'a pu s'améliorer avec la réouverture et la reprise de l'activité, notamment chez les hommes. Toutefois, le pourcentage des femmes affirmant la capacité de leurs revenus agricoles à couvrir leurs besoins, a légèrement augmenté durant le confinement et la période qui

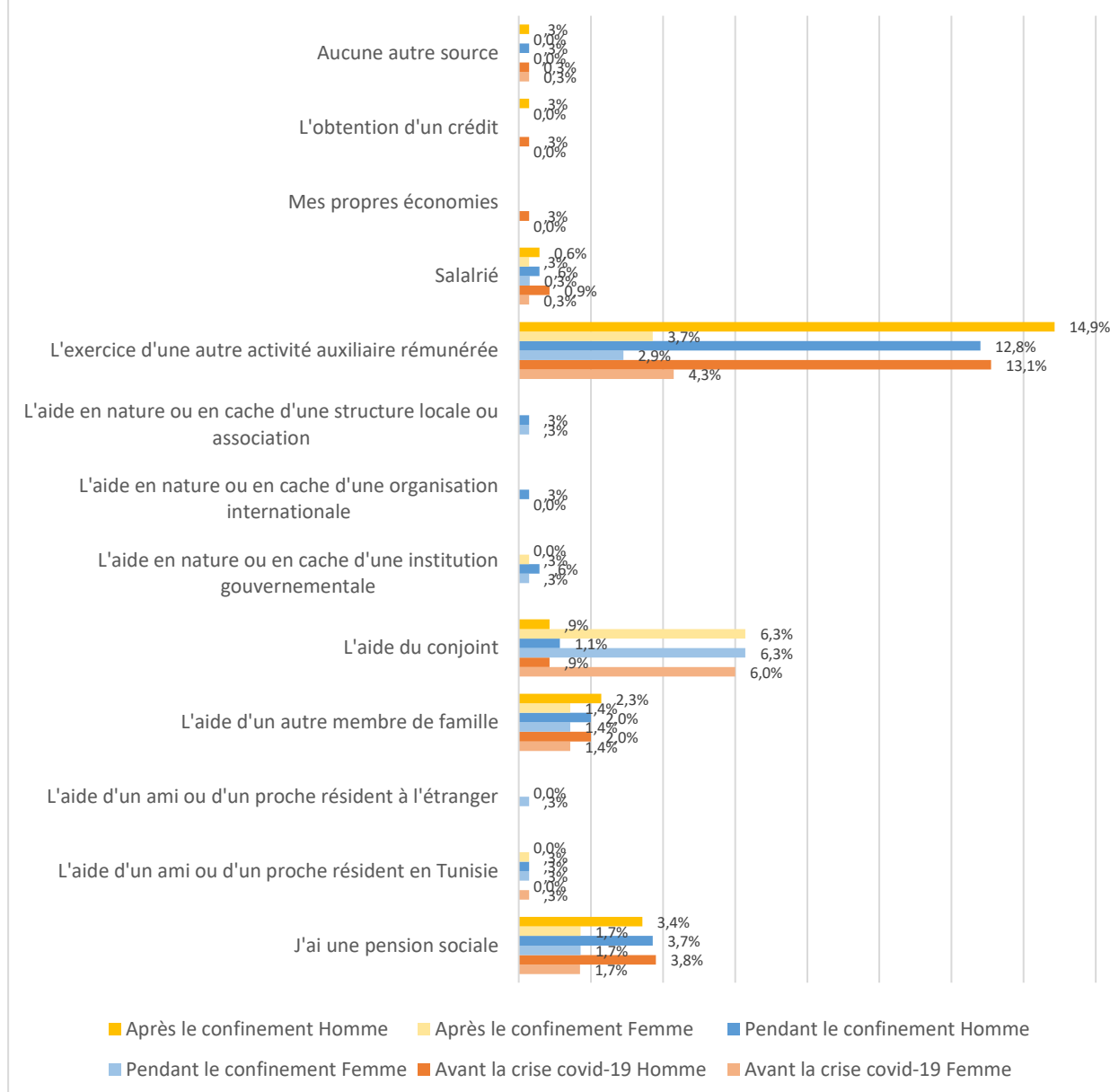
suit. Cette fluctuation peut être expliquée par le statut des répondants, où la majorité des hommes sont chefs de leurs ménages donc le premier responsable pour la fourniture de leurs besoins.



Pour les personnes attestant l'insuffisance des revenus provenant de l'activité agricole à couvrir leurs charges et besoins, on s'est intéressé à savoir comment ils couvrent le reste de leurs besoins. La figure 3.12 offre une représentation des différentes alternatives adoptées par ces répondants pour rendre disponibles les moyens nécessaires pour le paiement de leurs nécessités. Selon cette figure, la majorité des répondants masculins s'orientent vers l'exercice d'une activité auxiliaire. Cette alternative a légèrement régressé pendant la période du confinement pour réaugmenter avec la réouverture et la reprise de l'activité économique. Uniquement, 4,3 pourcent des femmes adoptent cette option pour la recherche des sources de revenus complémentaires, avant le confinement. Ce pourcentage, est comme celui chez les hommes, a diminué pendant la période du confinement, pour réaugmenter après l'enlèvement des restrictions, mais sans retrouver son niveau original d'avant la crise covid-19. Cependant, on remarque que la proportion la plus importante des répondantes femmes repose sur l'aide du conjoint dans les différentes périodes. Ce pourcentage a légèrement augmenté pendant la période du confinement et la période suivante, pour remplacer l'incapacité de quelques-unes à trouver une activité auxiliaire pendant et après la période de fermeture et d'arrêt de l'activité principale.

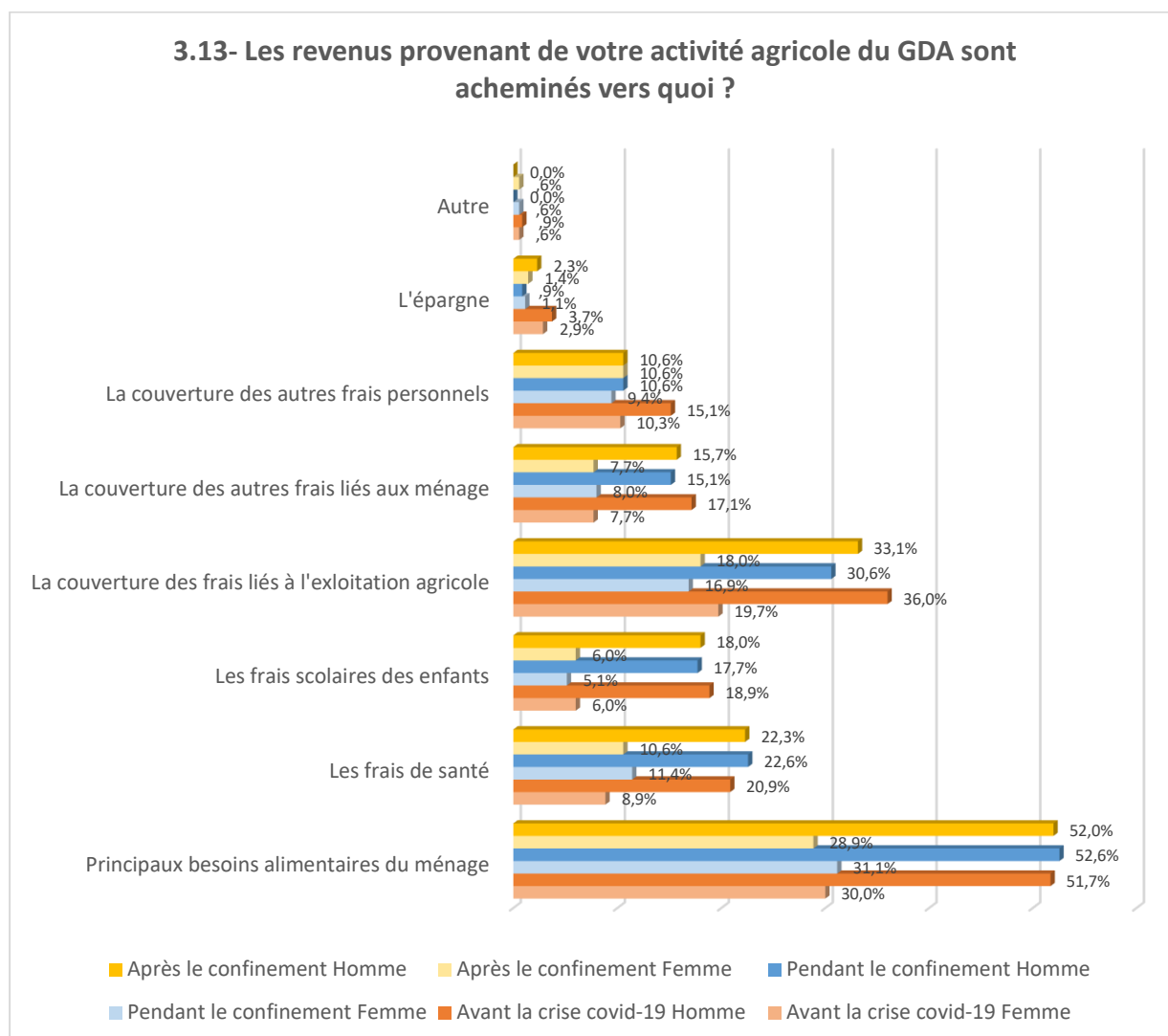
Pour les personnes reposant sur une pension de retraite ou sur l'aide d'un autre membre de famille, on note que leurs proportions ont pratiquement gardé le même niveau dans les différentes périodes, ce qui signifie la stabilité de ces sources.

3.12- Si non, comment couvrez-vous le reste de vos besoins?



En mettant l'accent sur les revenus provenant de l'activité agricole directement lié au GDA et en analysant son exploitation, on trouve que plus de la moitié des répondants masculins dirigent leurs revenus à la couverture des besoins nutritifs de leurs ménages, et c'est pendant les différentes périodes avec une légère tendance vers la hausse durant et après le confinement. A l'inverse, on note que chez les 30 pourcent des répondantes femmes ayant attesté allouer ces revenus à la consommation alimentaire de leurs ménages avant la crise covid-19, ce pourcentage a légèrement augmenté durant le confinement pour rediminuer après la réouverture et atteindre les 28,9 pourcent ce qui est inférieur au pourcentage de la période d'avant le covid-19. Cela peut être dû

à la diminution des ressources de ces dernières et l'incapacité de reprendre l'activité dans son état normal même après le confinement notamment avec la perte d'un nombre considérable des clients et fournisseurs comme le montre la figure 3.8.



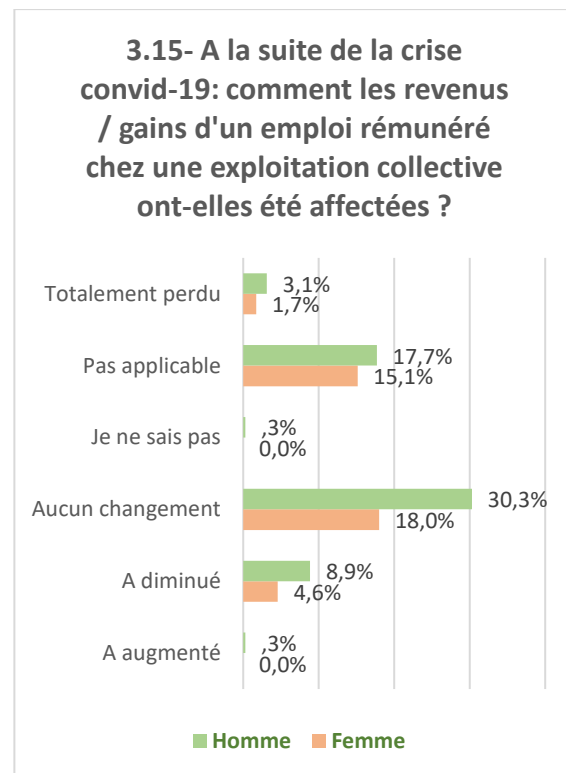
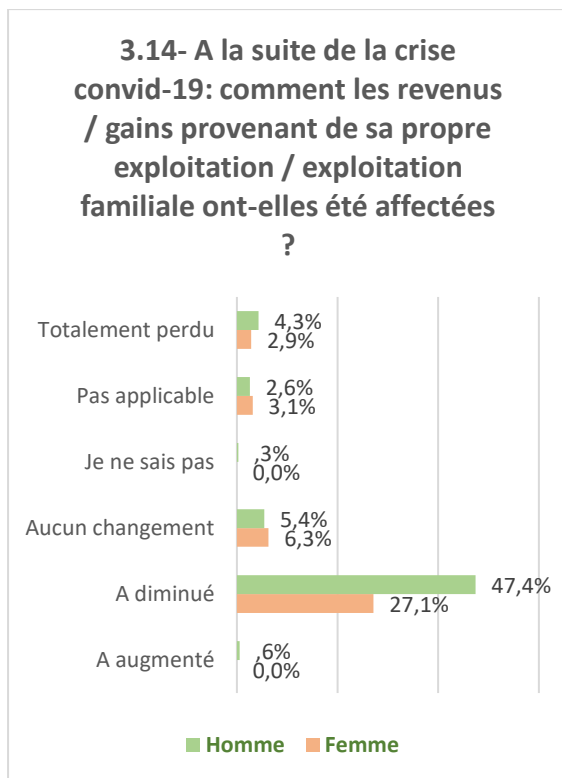
Les autres grandes cibles vers lesquelles les revenus agricoles du GDA sont acheminés, sont la couverture des frais liés à l'exploitation agricole, suivie par les frais de santé, les frais de scolarisation des enfants ainsi que les autres frais liés aux ménages. Toutes ces exploitations témoignent la même courbe de fluctuation en diminuant légèrement durant la période du confinement pour reprendre presque le niveau normal après cette période, à l'exception des frais de santé qui ont témoigné une hausse pendant et après le confinement.

Il faut noter ici, que le pourcentage des revenus acheminés vers l'épargne est très faible, ne dépassant les 3,7 pourcent pour les hommes et 2,9 pourcent pour les femmes. Ces personnes ont perdu plus de 50 pourcent de leur capacité d'épargne pendant le confinement, où les

pourcentages ont atteint les 0,9 pourcent pour les hommes et 1,1 pourcent pour les femmes. Ces pourcentages ont légèrement augmenté pendant la période de réouverture pour toucher les 2,3 pourcent et 1,4 pourcent respectivement pour les hommes et les femmes.

La fluctuation des proportions de revenus destinées à la couverture des différents types de besoins des répondants durant la période avant et après covid-19, y compris la période du confinement a nécessairement été affectée par le basculement des sources de revenus à cause de cette crise.

Les figures 3.14, 3.15 montre le niveau d'affectation des revenus, gains et rémunérations provenant notamment de l'exploitation agricole.

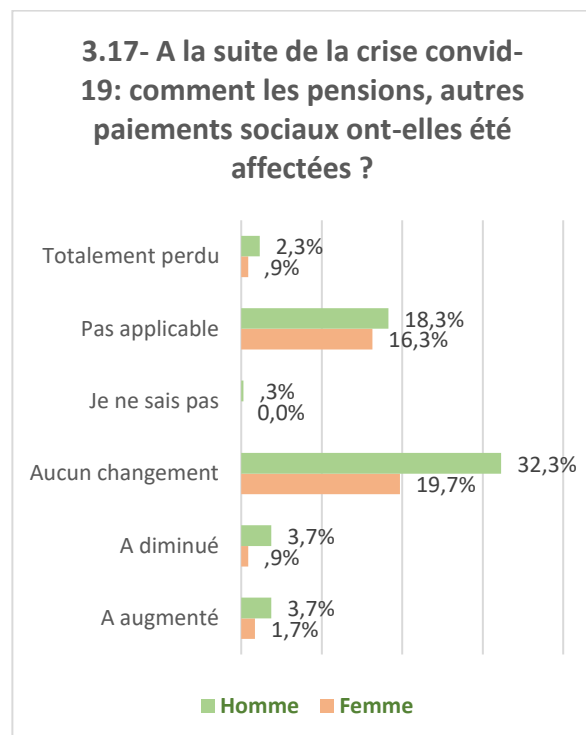
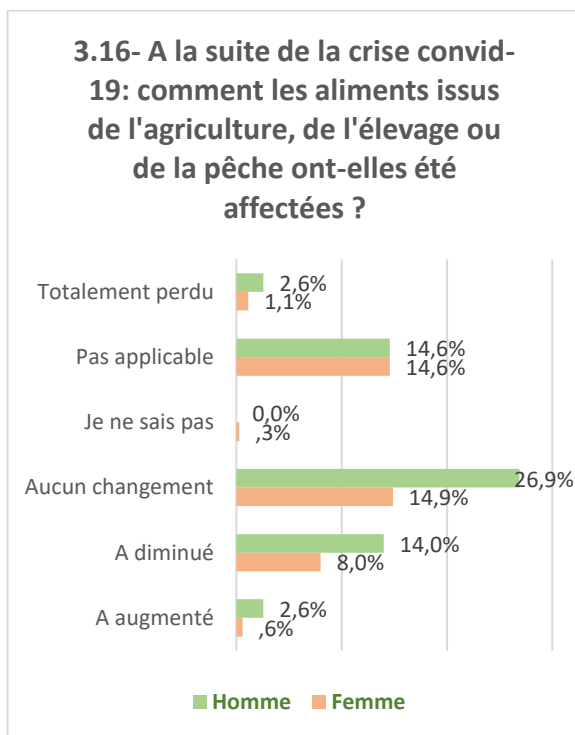


Très peu de répondants masculins attestent que la crise du covid-19 a contribué à l'augmentation de leurs profits et payes générés depuis une exploitation agricole familiale ou collective, avec 0 répondante femme attestant le même constat. Cependant, 47,4 pourcent des hommes et 27,1 pourcent des femmes confirment la diminution de leurs revenus provenant des exploitations familiales face à seulement 13,5 pourcent des répondants dont 4,6 pourcent sont femmes qui affirment la même situation, tout en appartenant à une exploitation agricole collective. Depuis ces deux figures, on constate que les personnes appartenant à ce dernier type d'exploitation agricole ont pu garder une meilleure stabilité de leurs revenus générés, avec 48,3 pourcent dont 18 pourcent sont femmes, face à seulement 11,7 pourcent des répondants opérant sur des

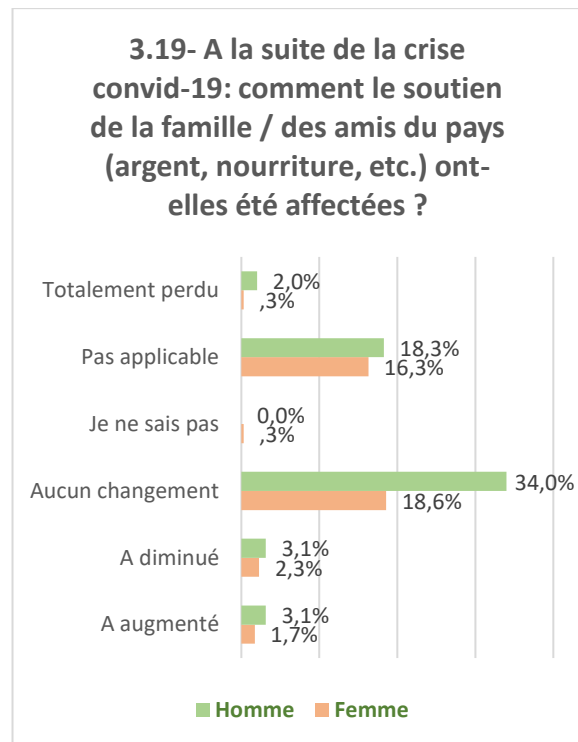
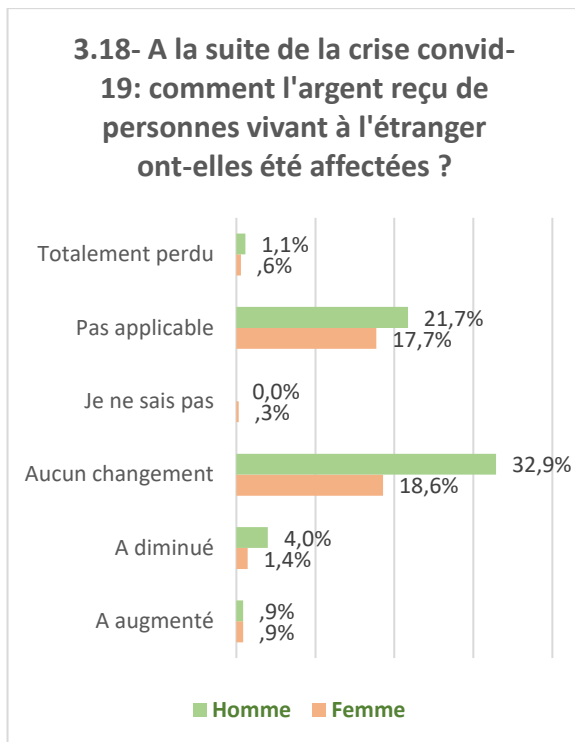
exploitations familiales ou propriétaire dont 6,3 pourcent sont femmes, qui attestent la non-affectation de leurs revenus par la crise du coronavirus.

La figure 3.16 présente une diminution au niveau des aliments issus de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche avec 14 pourcent pour les hommes et 8 pourcent pour les femmes. 3,7 pourcent des répondants dont 1,1 pourcent sont femmes confirment la perte totale de ces ressources grâce à la crise du covid-19.

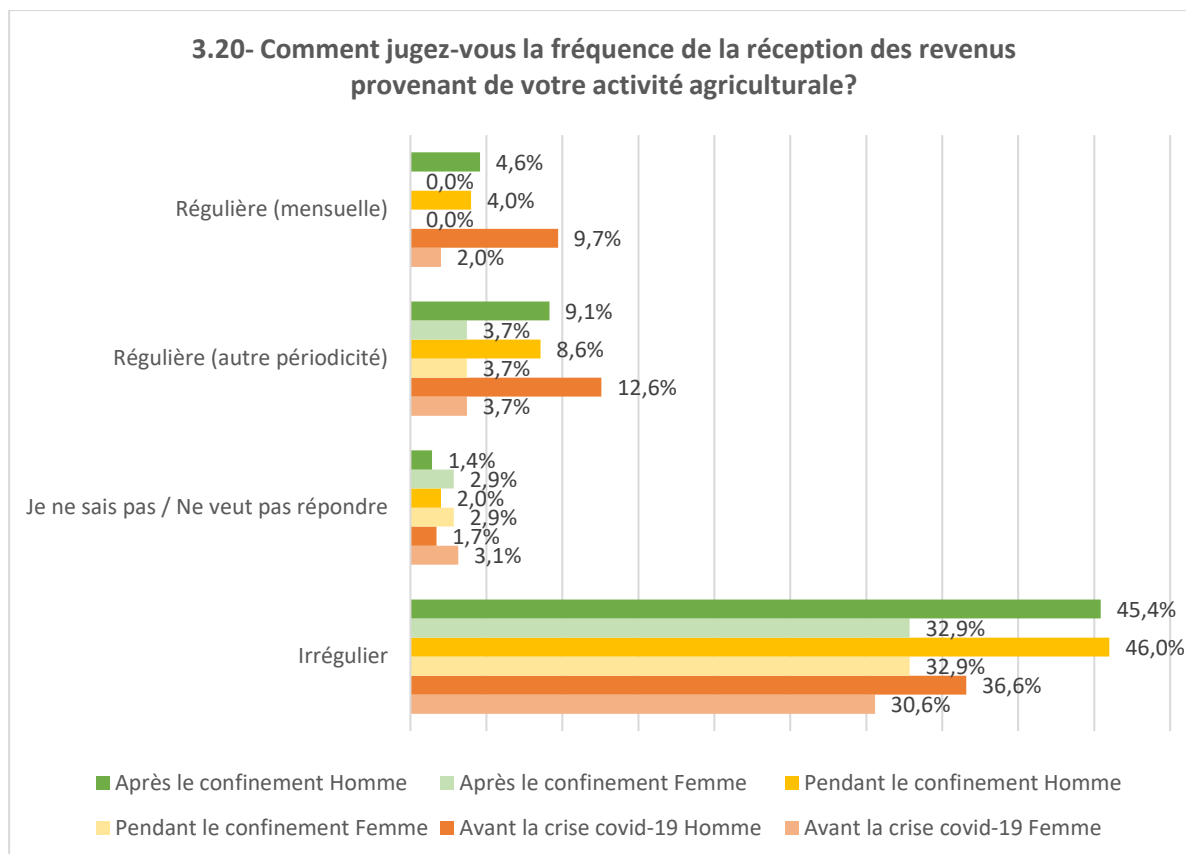
Toutefois, la figure 3.17 montre une meilleure stabilité au niveau des pensions et autres paiements sociaux, avec 32,3 pourcent des hommes et 19,7 pourcent des femmes qui attestent le non-changement au niveau de ces revenus avant et après la crise du covid-19. Seulement, 3,2 pourcent des personnes interrogées, avec 0,9 pourcent femmes, témoignent l'arrêt de réception de ce type de revenus grâce à la crise du covid-19.



Même constat que celui de la figure 3.17 s'affiche sur la figure 3.18 et 3.19 présentant un niveau de stabilité élevé au niveau de l'argent reçu des personnes vivant à l'étranger de la part des membres de familles ou des amis vivant en Tunisie.



D'après ces trois figures, on note que les importantes fluctuations des revenus causées par la crise du covid-19 ont nécessairement touché aux revenus générés par l'activité agricole. Cependant, les autres types de revenus n'ont pas été altérés d'une façon significative par les effets de cette pandémie. Sachant que les revenus agricoles sont d'une fréquence irrégulière avant le confinement pour 67,2 pourcent des répondants dont 30,7 pourcent sont femmes. Cette proportion des répondants a augmenté pour atteindre les 84,6 pourcent dont 36,6 pourcent sont femmes, pendant la période du confinement, et 78,3 pourcent, dont 32,9 pourcent sont femmes, après le confinement. Selon ces résultats, on perçoit que les effets néfastes de la crise du covid-19 n'ont pas touché uniquement au niveau de revenu provenant de l'activité agricole des répondants, mais elle a touché également à la fréquence de la réception de ces revenus, comme le montre la figure 3.20. Sur la même figure, on remarque la diminution de la proportion des répondants recevant ces revenus d'une façon régulière, pour atteindre les 0 pourcent pour les femmes ayant l'habitude de recevoir leurs paiements d'une façon mensuelle avant la pandémie du corona virus. De même 50 pourcent des répondants hommes ayant le même statut, ont perdu cela à cause de cette crise.



Pour faire face à cette fluctuation et baisse de revenu, un nombre de répondants ont témoigné l'adoption d'un nombre de pratiques, pour compenser cette perte. La figure 3.21 représente une comparaison de ces pratiques entre la période du confinement et la période post-confinement. 39,6 pourcent des répondants, dont 15,4 pourcent sont femmes, témoignent l'orientation vers l'adoption des aliments moins préférés durant la période du confinement. Cette proportion a légèrement diminué après le confinement pour atteindre les 37 pourcent, avec 13,8 pourcent des femmes.

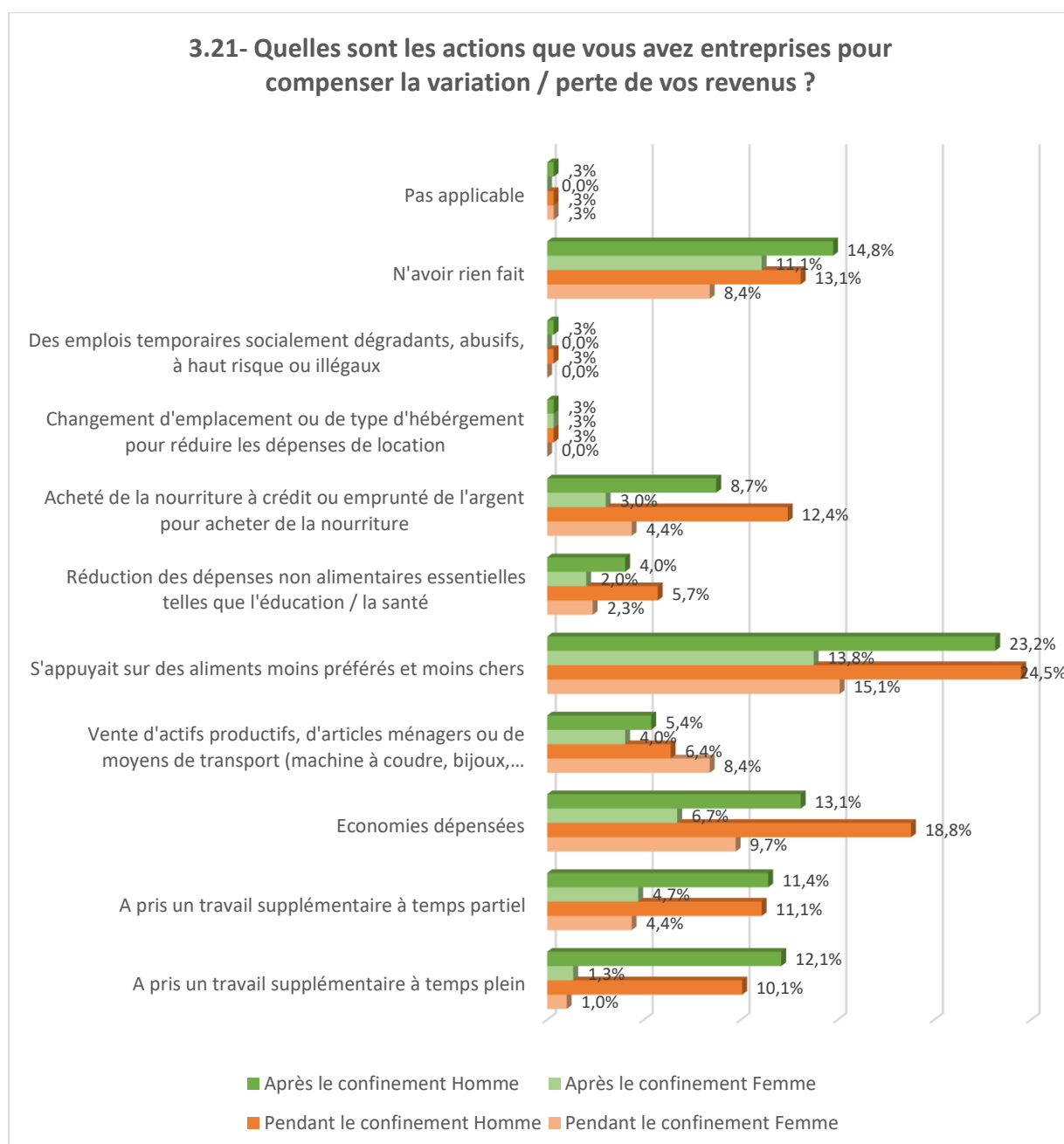
28,5 pourcent des répondants, dont 9,7 pourcent sont femmes, ont été dans l'obligation des dépenser leurs économies pendant le confinement. Cette proportion a considérablement baissé après le confinement pour atteindre les 19,8 pourcent, avec 6,7 pourcent des femmes, après la reprise de l'activité normale.

12,4 pourcent des hommes et 4,4 pourcent des femmes ont pu acheter de la nourriture à crédit ou emprunter de l'argent pendant le confinement. 11,7 pourcent des répondants dont 3 pourcent sont femmes ont continué à le faire après le confinement.

22,2 pourcent des répondants hommes et 5,4 pourcent des femmes ont opté vers la recherche d'un travail supplémentaire à plein temps ou partiel pendant le confinement. Cette proportion a

légèrement augmenté après le confinement pour atteindre les 23,5 pourcent pour les hommes et 6 pourcent pour les femmes.

Toutefois, 21,5 pourcent des répondants, dont 8,4 pourcent sont femmes n'ont pu rien faire pour compenser la perte et le manque de revenus à cause des effets de la crise covid-19. Cette proportion a augmenté après le confinement notamment pour les femmes, pour atteindre les 25,9 pourcent.



Sur toutes les alternatives et solutions recherchées pour compenser la diminution des payes, on note que la proportion des femmes est toujours beaucoup plus faible que celle des hommes et

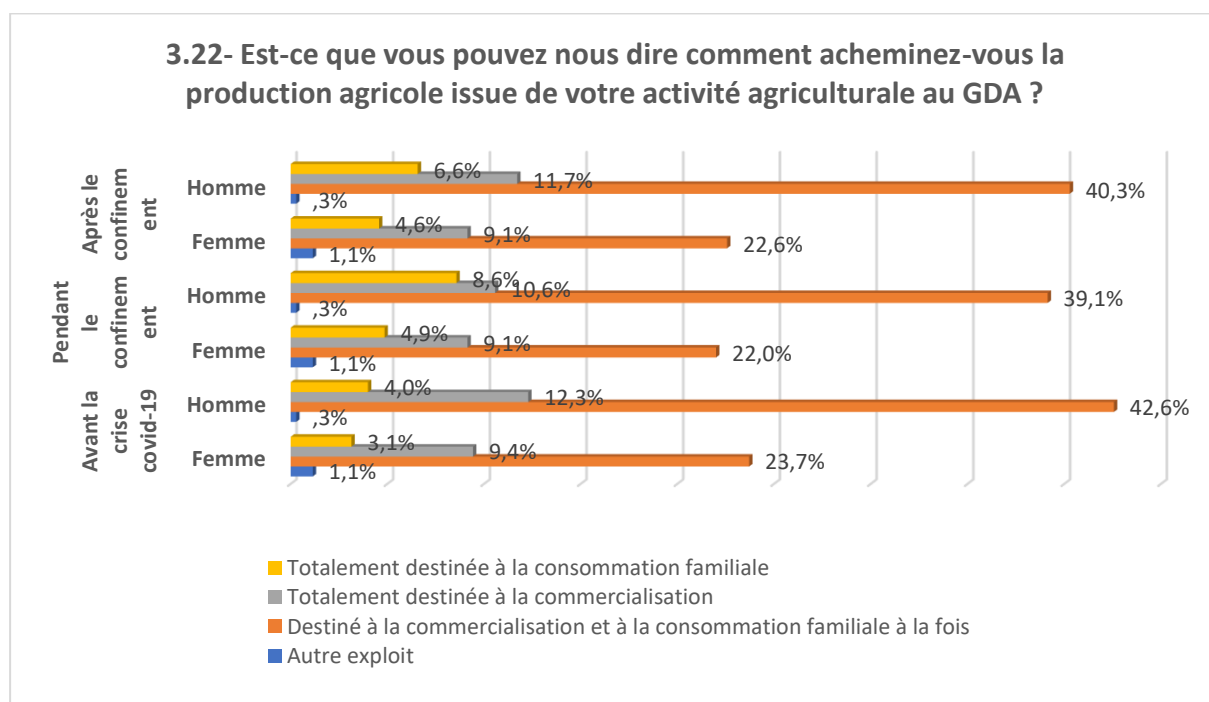
n'atteint pas dans la majorité des cas la proportionnalité de l'échantillon avec une marge supérieure à 50 pourcent. Cela reflète l'incapacité des femmes à se mouvoir dans leur environnement pour chercher des solutions et obtenir de l'aide dans des situations de crises, ou se défaire de leur dépendance aux autres membres de familles qui décident à leur égard.

c. Exploitation et commercialisation de la production agricole

o Exploitation de la production agricole

Pour pouvoir satisfaire leurs obligations, 66,3 pourcent des répondants dont 23,7 pourcent sont femmes confirment que la production issue de leur activité agricole est dirigée à la fois vers la consommation familiale et à la commercialisation. Toutefois, 12,3 pourcent des hommes et 9,4 pourcent des femmes attestent que cette production est exclusivement consacrée à la commercialisation et seulement 7,1 pourcent des répondants avec 3,1 pourcent femmes affirment que cette production est totalement épuisée pour satisfaire les besoins nutritifs du ménage. Ces pourcentages représentent la situation avant la crise du covid-19.

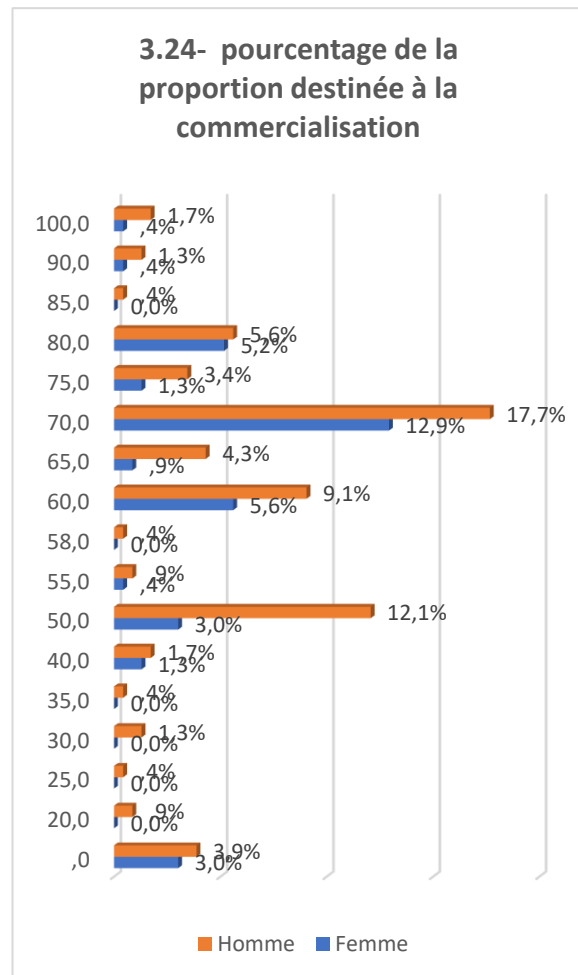
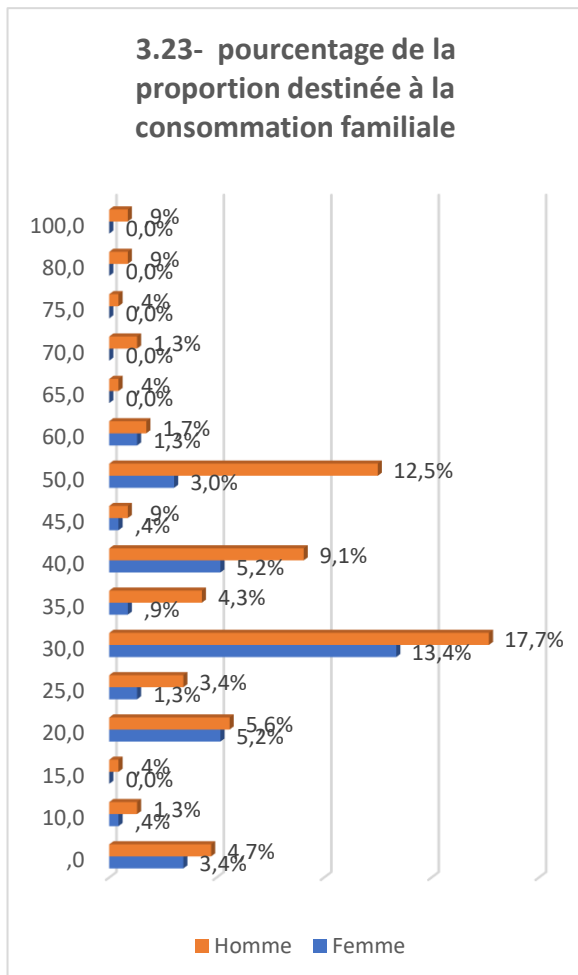
Pour la période du confinement, la figure 3.22 montre que la proportion de la production destinée à la commercialisation a régressé au profit de la consommation familiale avec respectivement 19,7 pourcent dont 9,1 pourcent sont femmes et 13,5 pourcent dont 8,6 pourcent femmes. Ces pourcentages ont connu une diminution durant la période du déconfinement pour se rapprocher à nouveau de la situation précédant la pandémie du corona virus.



Pour une meilleure compréhension de la manière d'acheminement de cette production agricole, les figures suivantes exposent les proportions exactes que consacre chaque ménage pour la consommation familiale et la commercialisation durant les trois périodes d'études.

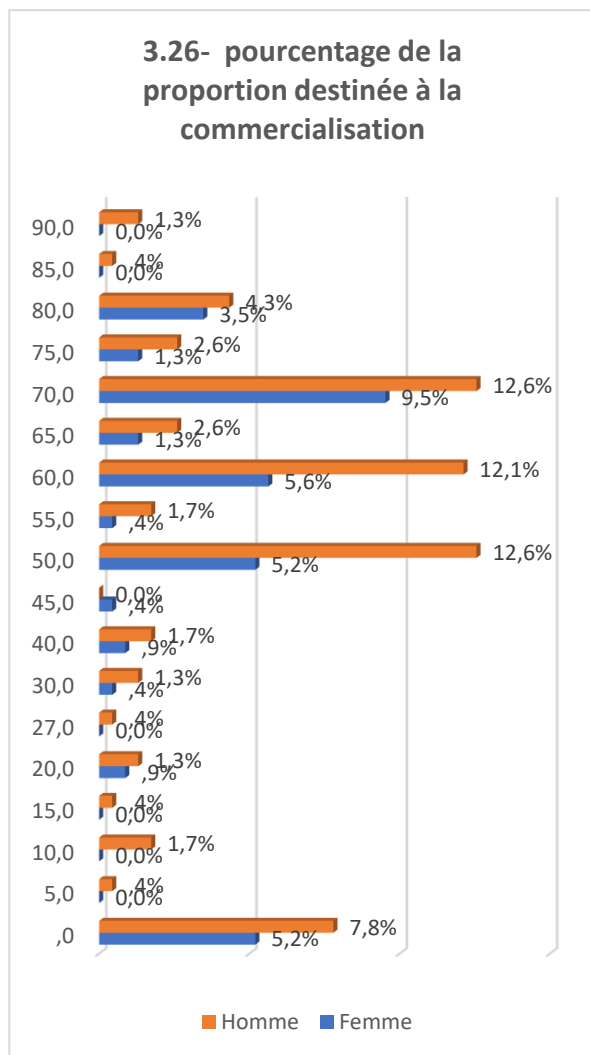
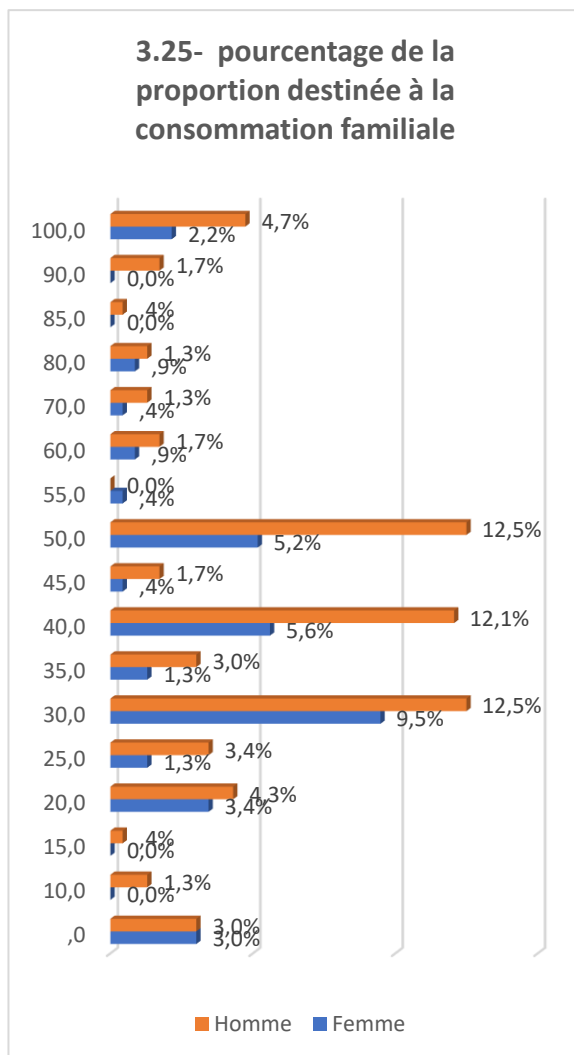
Les figures 3.23 et 3.24 dévoilent que pendant la période précédant la crise du corona virus, la proportion la plus importante des répondantes consacrent pratiquement 30 pourcent de la production agricole vers la consommation de la leurs ménages et utilisent le reste pour la commercialisation sur le marché. Néanmoins, presque 15 pourcent des répondants, avec 3 pourcent des femmes, confirment que la production agricole est devisée en proportions égales entre la commercialisation et consommation familiale. Il faut noter ici, que les proportions des répondants attestant que la recette agricole est totalement allouée à la nutrition familiale reste faible et ne dépasse pas les 5 pourcent, avec moins de 1 pourcent pour les femmes.

- **Avant la crise du covid-19**



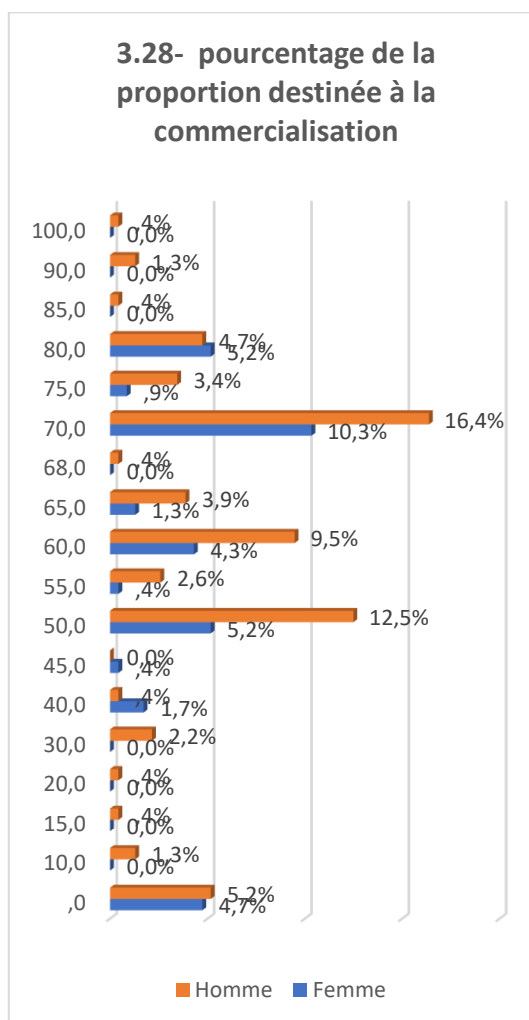
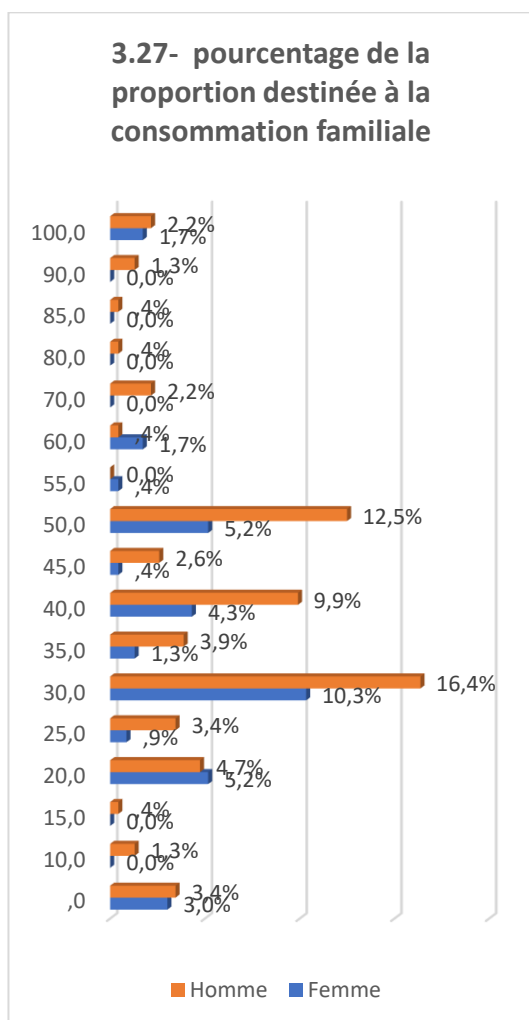
- **Pendant le confinement**

Cependant, le constat précédant change en période de confinement, avec les restrictions de déplacement, l'arrêt de l'activité économique et la diminution des niveaux de revenus. A première vue, on note que la proportion des répondants consacrant plus de 70 pourcent de la production agricole pour la commercialisation a diminué de 30,6 pourcent, avec 12,9 pourcent des femmes, à 22,1 pourcent avec 9,5 pourcent femmes. De même, on remarque que la proportion des répondants consacrant 100 pourcent de cette production pour l'alimentation du ménage, a changé de 0 pourcent avant la crise du covid-19, à 6,9 pourcent avec 2.2 pourcent femmes. Le pourcentage des répondants assumant que la recette agricole est répartie à égalité entre les deux voies, a connu une augmentation pendant le confinement, avec la régression des proportions consacrant la majorité de leur production à la commercialisation. Cette régression peut justifier en partie la diminution des revenus provenant de l'activité agricole noté dans les figures 3.16.

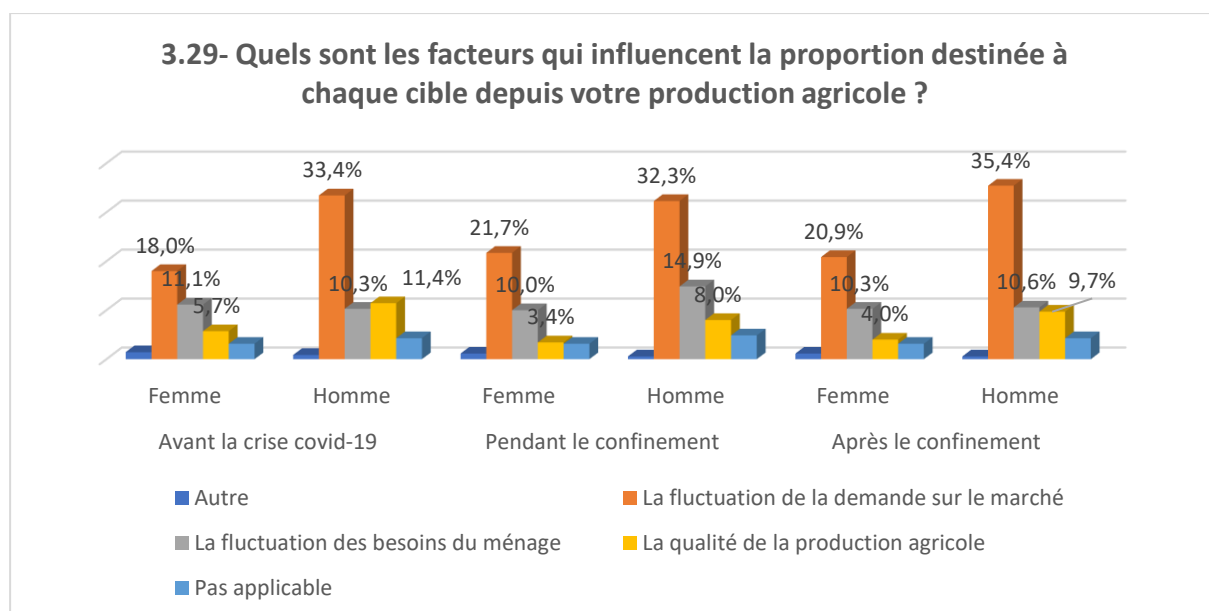


- **Après le confinement**

Comme constaté au niveau de la figure 3.22, durant la période du déconfinement, les proportions commencent à reconnaître leurs niveaux normaux enregistrés avant le confinement. Sur les figures 3.27 et 3.28, le nombre des répondants consacrant plus que les deux tiers de la production agricole pour la commercialisation, a reconnu une hausse pour atteindre les 26,7 pourcent après avoir chuté à 20 pourcent durant le confinement. La proportion des répondants répartissant cette recette à égalité entre la consommation familiale et la commercialisation a gardé son équilibre, avec une petite diminution au niveau de la proportion consacrant 100 pourcent de la production à la consommation familiale, pour s'ajouter aux proportions consacrant la totalité de cette production à la commercialisation.

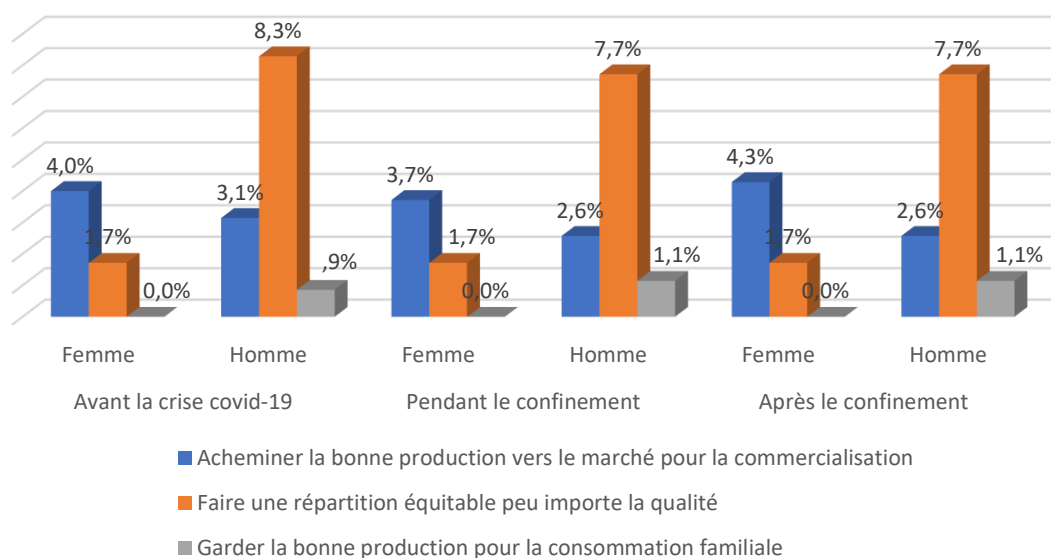


Pour une meilleure compréhension des facteurs influençant la proportionnalité de l'acheminement de la production agricole vers la commercialisation ou la nutrition familiale, la figure 3.29 montre que la fluctuation de la demande sur le marché est le principal facteur qui impacte cette distribution durant tous les périodes. Suivie par la fluctuation des besoins du ménage, qui influencent mais d'une façon plus faible les décisions de répartition de la recette agricole. Il faut noter ici, que chez les répondants masculins, la qualité de la production agricole représente le deuxième facteur le plus important influençant cette décision, et ce avant la pandémie du corona virus. Ce facteur a diminué au profit de la fluctuation des demandes de ménage pendant le confinement, pour reconnaître la hausse après le déconfinement. Pour les répondantes femmes, c'est le flottement de la demande sur le marché suivie par le balancement des besoins du ménage qui sont considérées en premier lieu lors de la répartition de la production agricole durant toutes les périodes.



Pour les participants témoignant que la qualité de la production agricole est l'un des principaux facteurs influençant leurs décisions d'usage de cette dernière, la figure 3.30 montre que la proportion la plus importante des personnes interrogées fait une répartition équitable peu importe la qualité. Cependant, et notamment pour les femmes, on note qu'une autre proportion des répondants qui frôle les 4 pourcent préfère acheminer la bonne production vers le marché pour la commercialisation et ce pendant toutes les périodes de l'étude. Toutefois, uniquement une faible proportion masculine qui tend vers le 1 pourcent assume vouloir garder la meilleure production pour la consommation familiale. Aucune femme, n'a rejoint cette tendance.

3.30- Si la qualité de la production agricole affecte le type d'exploitation de cette dernière, quel choix effectuez-vous ?



o Commercialisation de la production agricole

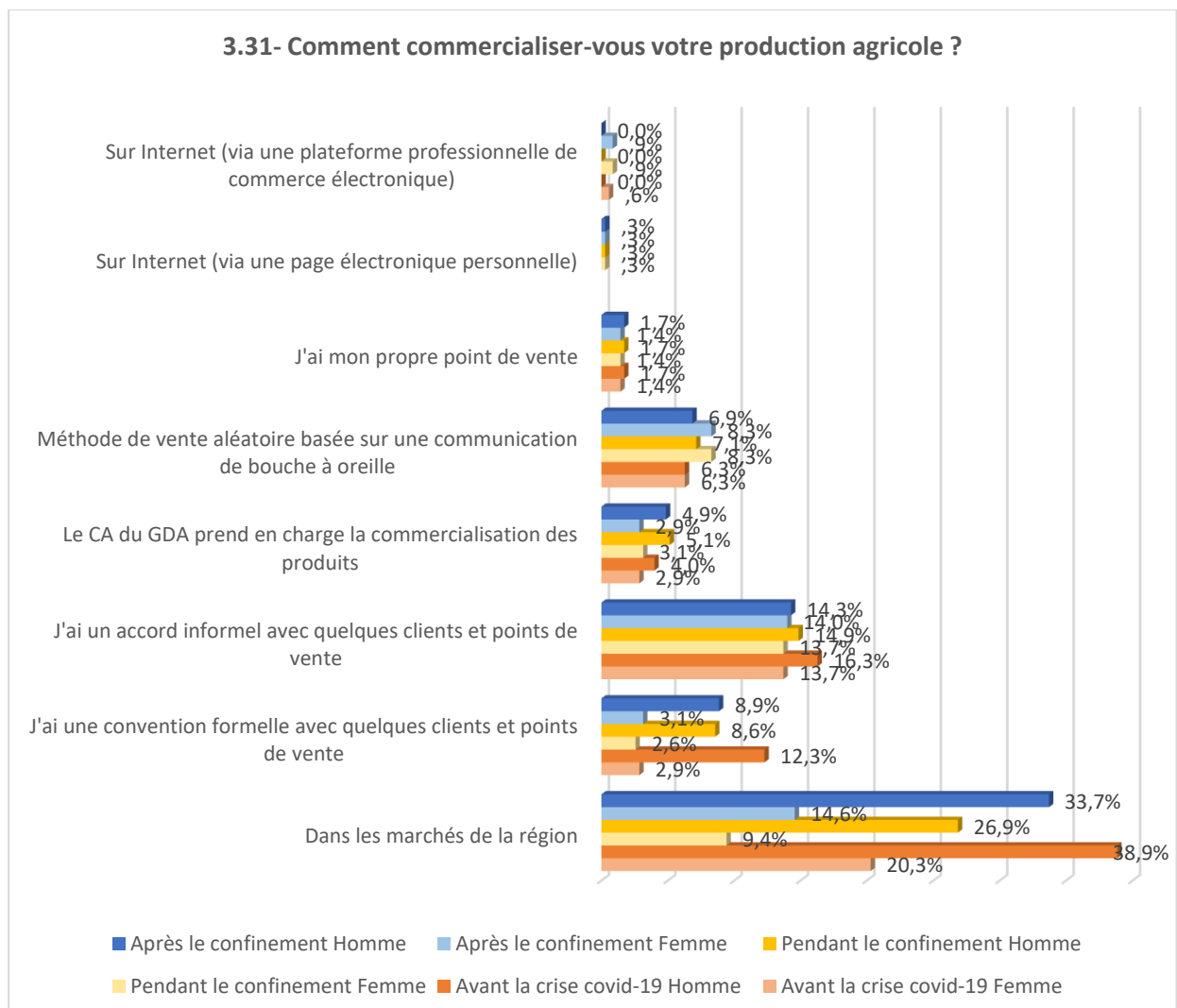
En mettant l'accent sur les canaux de commercialisation de la production agricole, on note que le marché de la région forme le premier point de vente pour les répondants de cette étude avec 59,2 pourcent dont 20,3 pourcent sont femmes. Ce point de vente reste la première cible de commercialisation des produits agricoles durant toutes périodes de l'étude, mais avec une baisse considérable pendant le confinement, vue la fermeture des marchés et l'imposition des restrictions de déplacement.

En deuxième lieu, on trouve qu'une bonne proportion des répondants qui touche les 30 pourcent, avec 13,7 pourcent femmes, essaye de commercialiser ses produits en se basant sur des accords non formels avec quelques clients et points de vente. Cette proportion a légèrement diminué pendant le confinement et même après la levée des restrictions pour atteindre les 28,3 pourcent, dont 14 pourcent sont femmes, ce qui signifie la perte de ces clients ou de l'accès à ces points de vente pour un nombre de ces répondants.

Sur la figure 3.31, on remarque que même les répondants ayant des accords formels avec des clients ou points de vente, ont perdu une partie de ces accords pendant et après le confinement, ce qui justifie le constat établi précédemment sur la perte des clients et fournisseurs et la directe relation avec ce facteur et celui de la perte des revenus grâce aux effets de la pandémie de la corona virus.

Ce qui attire plus l'attention sur la figure ci-dessous, c'est le rôle des GDA dans la commercialisation de la recette agricole et qui s'avère très faible selon les témoignages des répondants, notamment avant la crise du covid-19.

Néanmoins, le pourcentage des répondants attestant l'accès à des outils internet pour la commercialisation de leurs produits est presque inaperçu, avec 0 répondant certifiant l'accès à une plateforme professionnelle de commerce électronique, et uniquement 0,3 pourcent des hommes et des femmes confirmant l'utilisation des pages électroniques durant et après le confinement pour la commercialisation des articles agricoles. Toutefois, une faible proportion des répondants ayant gardé son équilibre pendant toutes les périodes, confirme l'accès à un point de vente personnel, avec 3,1 pourcent, dont 1,4 pourcent sont femmes.



Cependant, 74,3 pourcent des participants de cette étude confirment avoir rencontré des difficultés lors de la commercialisation de leurs produits agricoles. La figure 3.32 présente une

schématisation de l'évolution de ces difficultés durant toutes les périodes de l'étude. Selon cette représentation, toutes les obstructions indiquées enregistrent une augmentation notamment en période de confinement. Naturellement, et avec la fermeture des marchés et l'imposition des restrictions de déplacement, 100 pourcent des répondants attestent que c'est le premier obstacle rencontré pour la commercialisation des produits. Toutefois, cet obstacle est toujours considéré comme le plus élevé même avant la propagation du corona virus, et aussi durant la période de déconfinement, ce qui signifie la présence d'autres obstacles environnementaux ou organisationnels entravant l'accès à ces marchés.

Cela devient plus visible à travers les témoignages des répondants attestant que la deuxième difficulté rencontrée pour l'acheminement des produits vers la commercialisation est celle de la restriction de déplacement grâce à l'absence des moyens de transports adéquats pour la mobilisation des produits préparés pour la vente. Cette restriction est devenue plus importante notamment pour les hommes durant et après le confinement.

La faible demande sur le type des articles agricoles offerts est considérée comme la troisième difficulté rencontrée par les personnes interrogées et qui a connu une hausse pendant la période du confinement et la période suivante, pour les répondants hommes comme pour les répondantes femmes.

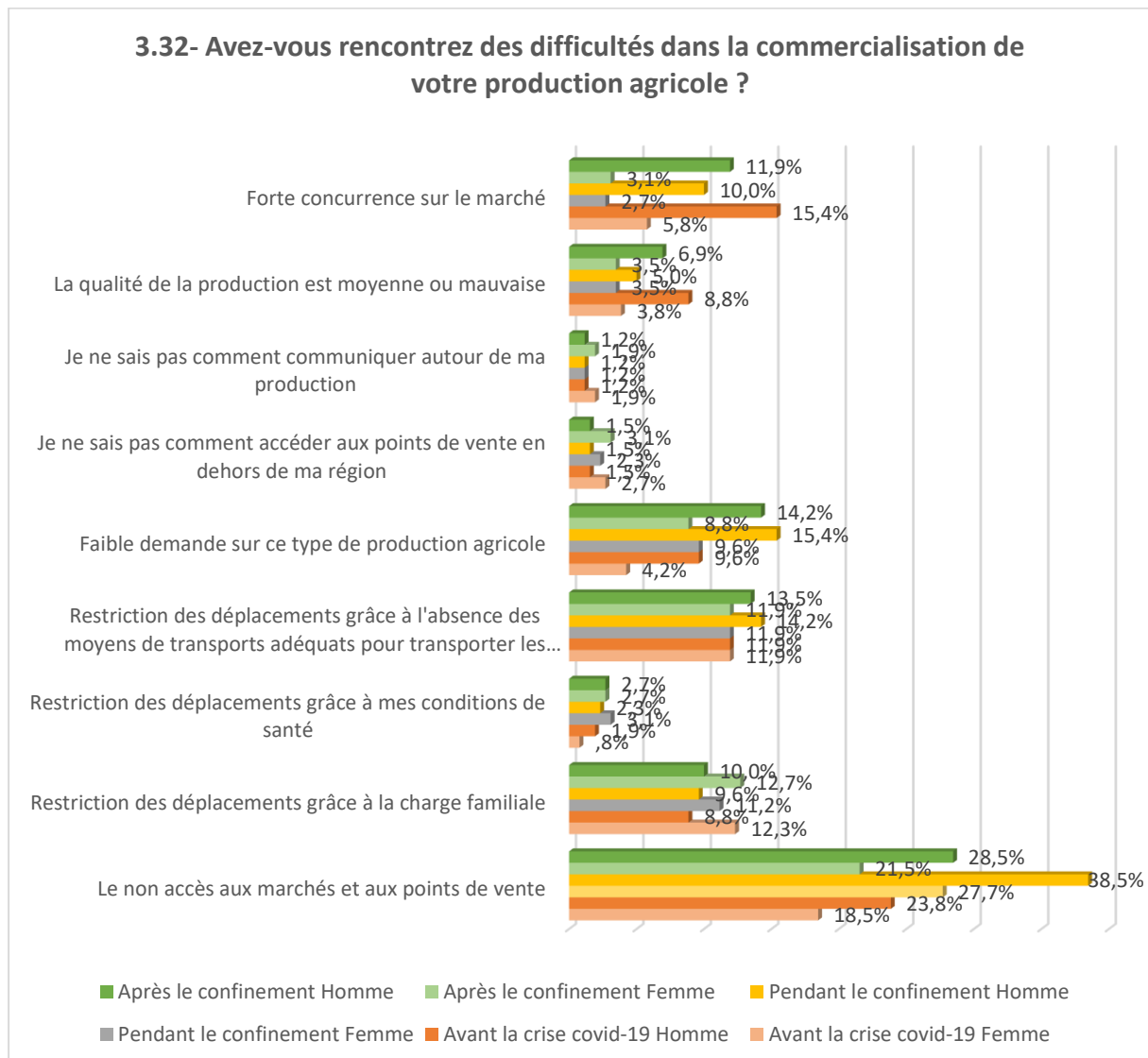
Cependant, d'autres problèmes tels que la forte concurrence et la qualité moyenne des produits issus de l'activité agricole, ont connu une baisse pendant la période du confinement et la période d'après par rapport à ce qui est naturellement expérimenté avant l'apparition de la crise du corona virus.

D'autres types de difficultés touchent essentiellement aux répondantes femmes d'une façon plus élevée qu'aux hommes ont été notées. Par exemple, presque 12 pourcent des répondantes attestent qu'elles rencontrent des obstacles au niveau de déplacement grâce à leurs charges familiales et ce pendant toutes les périodes de l'étude, face à 8,8 pourcent chez les hommes. Il faut noter que ce pourcentage a légèrement baissé pour les femmes pendant le confinement et a augmenté chez les hommes durant la même période.

Également, on note que plus de femmes témoignent avoir des problèmes de santé, leurs provoquant des contraintes pour se déplacer dans leur environnement vital.

Ainsi, peu de répondants attestent que les difficultés de commercialisation sont liées à des problèmes de connaissance ou d'information tels que savoir comment communiquer pour faire

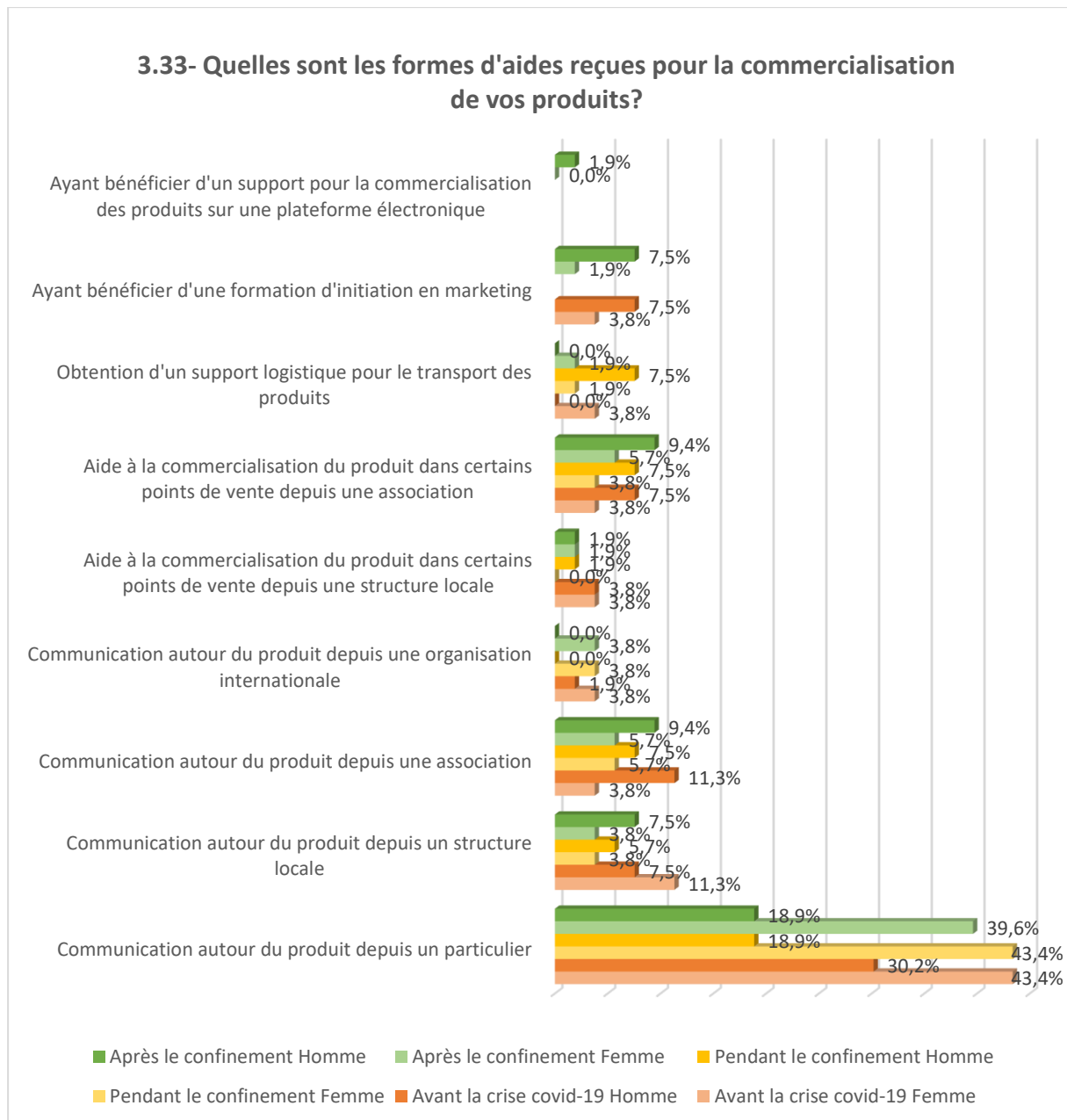
apprécier son produit, ou savoir comment accéder aux points de vente en dehors de sa région. Toutes ces difficultés restent plus élevées pour les femmes par rapports aux hommes, notamment en période de post-confinement.



Pour surmonter ces difficultés, uniquement 15,2 pourcent des interviewés, dont 8,6 pourcent sont femmes, attestent avoir reçu de l'aide ou de l'assistance pour la commercialisation de leurs produits. Sur la figure 3.33, on trouve que le premier type d'aide reçu est la communication autour du produit depuis un particulier. Ce type d'aide a gardé son même niveau pour les femmes pendant le confinement pour baisser un peu durant la période de déconfinement, mais il a beaucoup diminué pour les hommes durant la période du verrouillage et la période d'après.

Le deuxième type d'aide reçu notamment pour les femmes est celui de la communication autour du produit depuis une structure locale ou une association, suivie par l'aide à la commercialisation

dans quelques points de vente via une association. Ce dernier type d'aide a connu une hausse durant la période du déconfinement pour les bénéficiaires hommes et femmes.

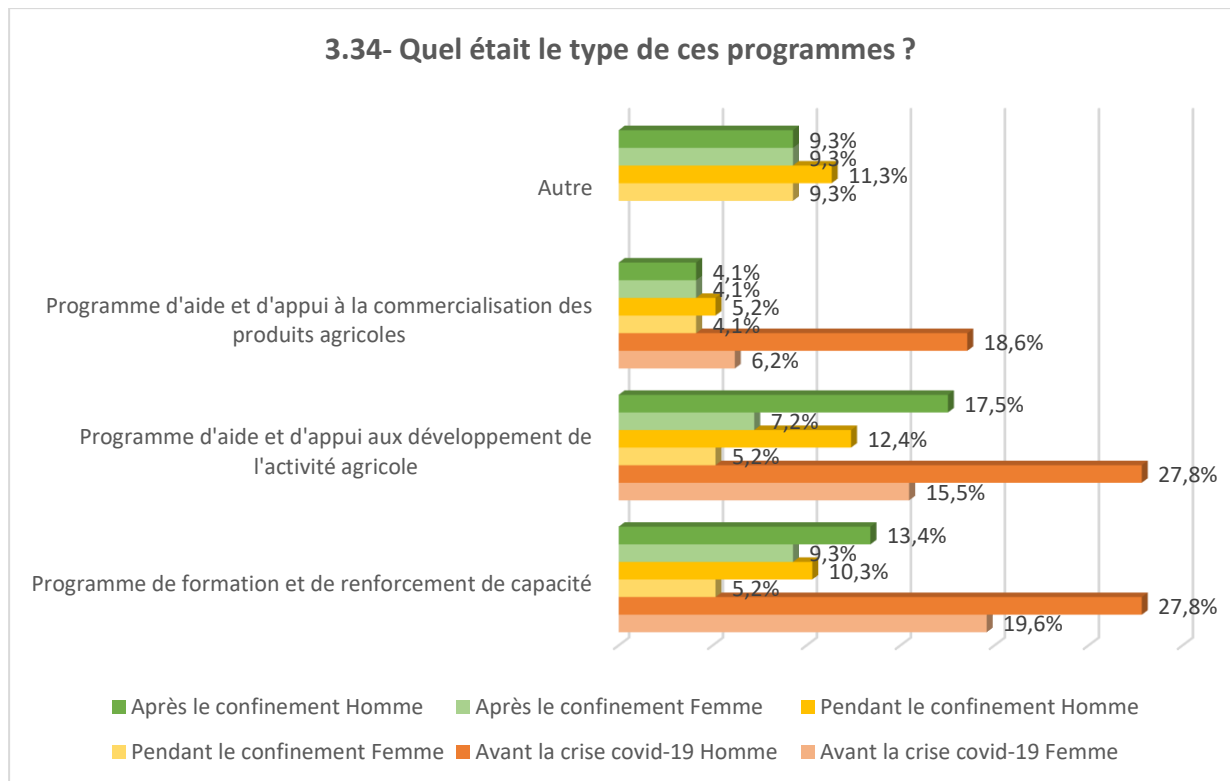


Certains types d'aide ont connu une évolution exceptionnelle pendant la période du confinement et dont la cible était presque exclusivement féminine, telle que l'offre d'un support logistique pour le transport des produits.

De l'autre côté, on trouve que d'autres types d'aides ne sont devenu accessibles qu'après le confinement et dont les bénéficiaires étaient pratiquement des hommes, tels que des formations

d'initiation en marketing ou l'obtention d'un support pour la commercialisation électronique des produits.

Autre que la commercialisation des produits et dans un contexte d'aide plus générale et plus formelle, seulement 17,7 pourcent des répondants, dont 11,1 pourcent sont femmes témoignent avoir vu naître des programmes formels pour l'aide et le support des agriculteurs dans leurs régions.



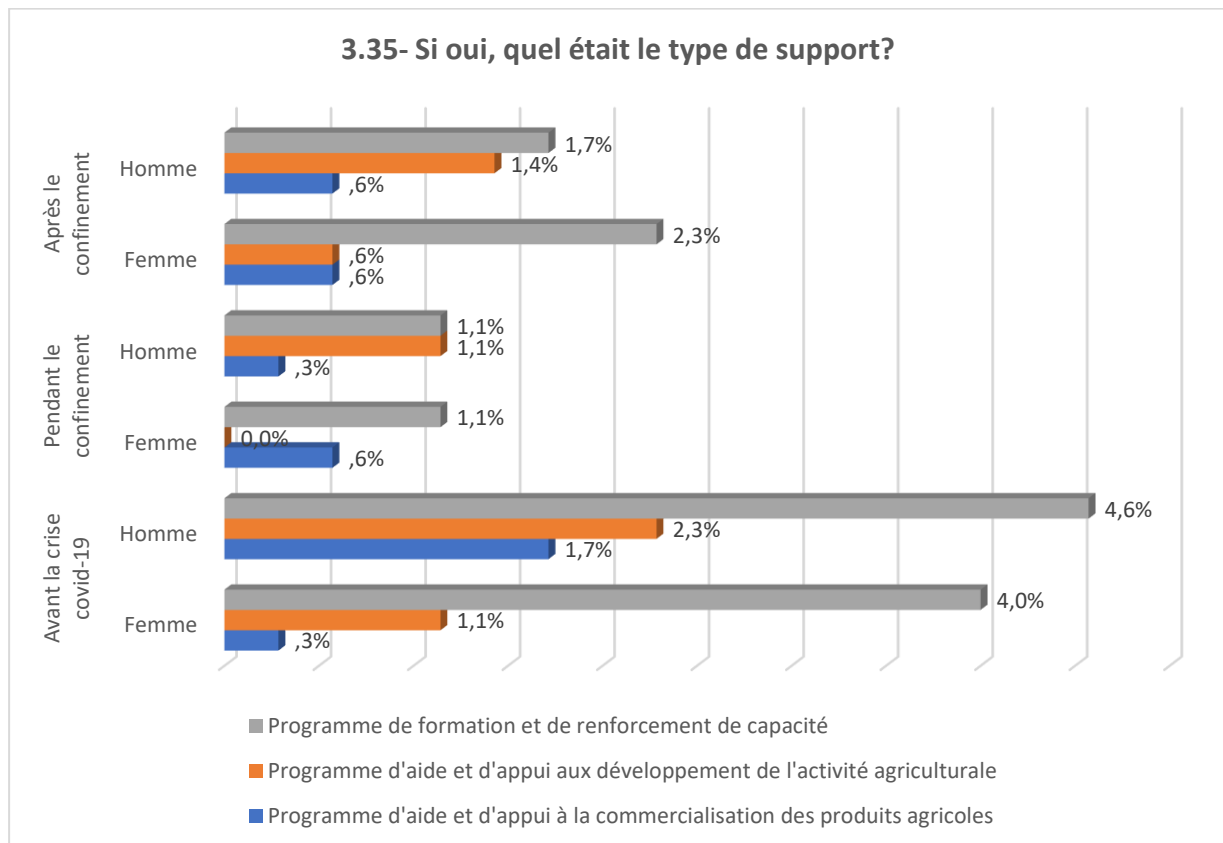
Sur la figure 3.34, on trouve que pour la période précédant la propagation du corona virus, les programmes d'aide fournis dans ces régions étaient principalement des programmes de formation et de renforcement de capacité ou des programmes d'aide et d'appui aux développements de l'activité agricole. En deuxième lieu, on trouve des programmes d'aide et d'appui à la commercialisation des produits agricoles.

En se basant sur les proportions des répondants, on remarque que le taux d'information chez les hommes autour de ces programmes est beaucoup plus élevé que chez les femmes et c'est pour tous les types de programmes et durant toutes les périodes de l'étude.

Il faut noter aussi que la disponibilité de ces programmes dans les régions de l'étude a connu une régression importante durant la période du confinement et la période qui l'avait suivie.

Cependant, seulement 14,6 pourcent des répondants dont 5,7 pourcent sont femmes confirment avoir bénéficié de ces programmes.

4,6 pourcent des hommes et 4 pourcent des femmes attestent avoir bénéficié d'un programme de renforcement de capacité avant la crise du covid-19. Ce taux a diminué considérablement pendant le confinement pour atteindre les 1,1 pourcent pour les hommes ainsi que pour les femmes. La remontée de ce taux est plus notable chez les femmes après le confinement que celui des hommes, avec des taux respectifs de 2,3 pourcent et 1,7 pourcent.



La figure 3.35 montre également qu'une très faible proportion des répondants ne dépassant les 3,4 pourcent, dont 1,1 pourcent sont des femmes, a pu bénéficier des programmes d'aide et d'appui aux développements de l'activité agricole. Ce type d'aide a pratiquement disparu pour les femmes pendant le confinement, et a connu une régression pour les hommes pour atteindre les 1,1 pourcent. Après le confinement, ce taux a vu une hausse légère aux profits des bénéficiaires hommes et femmes.

En ce qui concerne les programmes formels d'appui et d'aide à la commercialisation des produits, on note sur la figure 3.35 que le taux des bénéficiaires hommes est plus important que celui des femmes, même si le taux général est considéré très faible pour tous les répondants et c'est durant

toutes les périodes de l'étude. Cela nous renvoie à un constat complémentaire à celui établi depuis la figure 3.33 qui montre que les femmes bénéficient plus du support des particuliers pour la communication autour de leurs produits. Mais ce type d'aide reste informel. De ce fait, on note que les femmes ont plus d'accès aux types d'aides informels alors que les hommes bénéficient plus des programmes d'aide formels, puisqu'ils ont un meilleur taux d'information autour d'eux, comme le montre la figure 3.34.

Ainsi, et en cherchant les raisons derrière le faible taux de bénéficiaires des programmes d'aide et de support disponibles dans les régions de l'étude, la figure 3.36 nous représente la variation de ces facteurs durant toutes les périodes concernées.

En premier niveau, et notamment avant l'apparition de la crise du covid-19, la proportion la plus importante des femmes pensent que le processus de préparation des listes des bénéficiaires est corrompu. 0,9 pourcent des hommes affirment le même constat pour la même période. Ce taux a diminué pour les femmes, atteignant les 1,7 pourcent pendant le confinement et la période d'après, mais il a connu une hausse chez les hommes durant ces deux périodes.

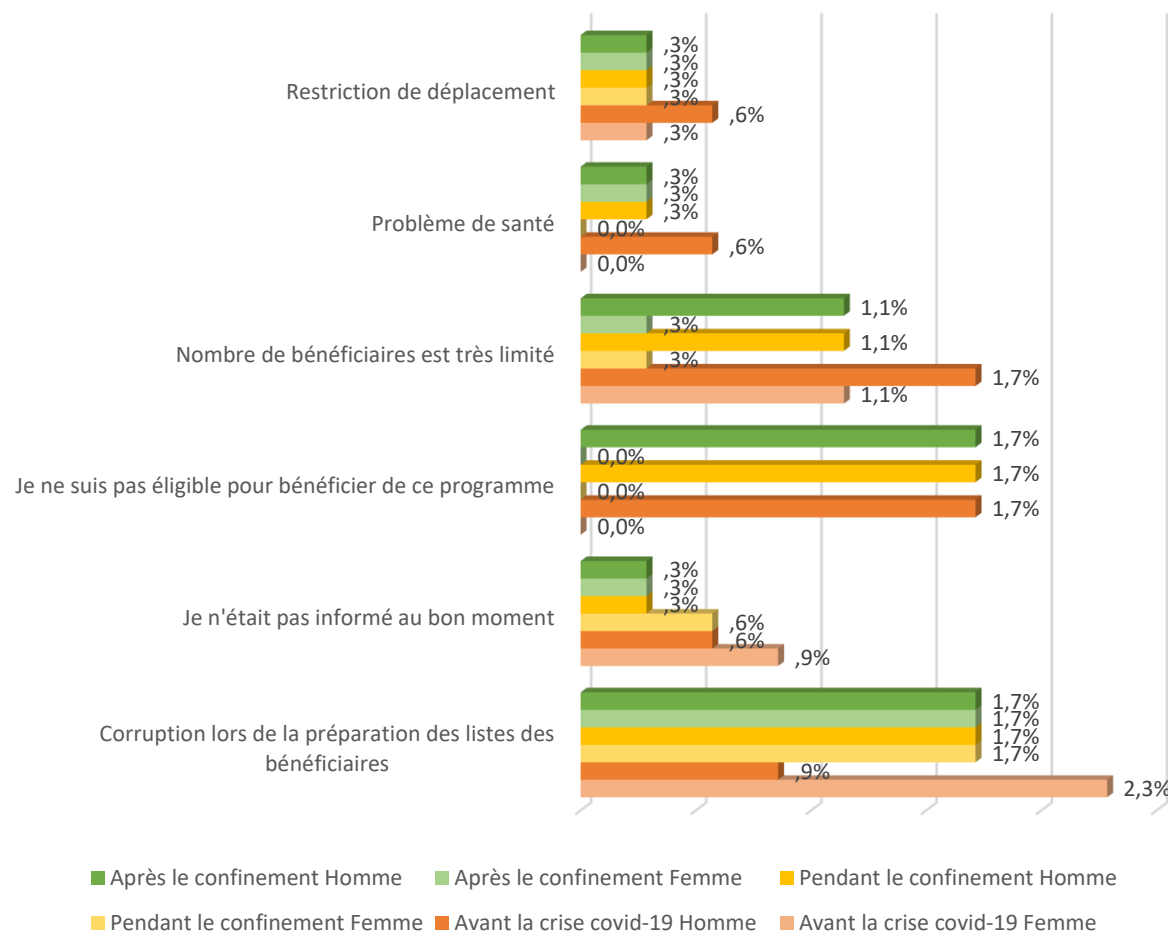
La deuxième raison et qui a été exclusivement exprimée par les hommes, est la non-éligibilité pour les programmes disponibles. Ce taux a gardé son équilibre pendant toutes les périodes de l'étude.

Par la suite, on trouve la limite du nombre des bénéficiaires que touchent ces programmes. Ce problème a beaucoup diminué pour les femmes pendant et après la période du confinement, tout en indiquant uniquement une légère régression pour les hommes.

Et pour s'assurer des problèmes d'informations qui touchent aux femmes concernant ces programmes d'aide, on note dans la figure ci-dessous que ce sont les femmes qui expriment le plus des problèmes d'accès à l'information concernant ces programmes d'appui.

D'autres répondants, avec une proportion très faible, expriment avoir des problèmes de santé ou des restrictions de déplacement les ayant empêchés de l'accès à ces programmes d'aides. Ces taux ont gardé pratiquement leurs niveaux de la période de confinement, même avec la levée des restrictions et le déconfinement.

3.36- Si non, pourquoi n'avez-vous pas pu bénéficier de ces programmes?

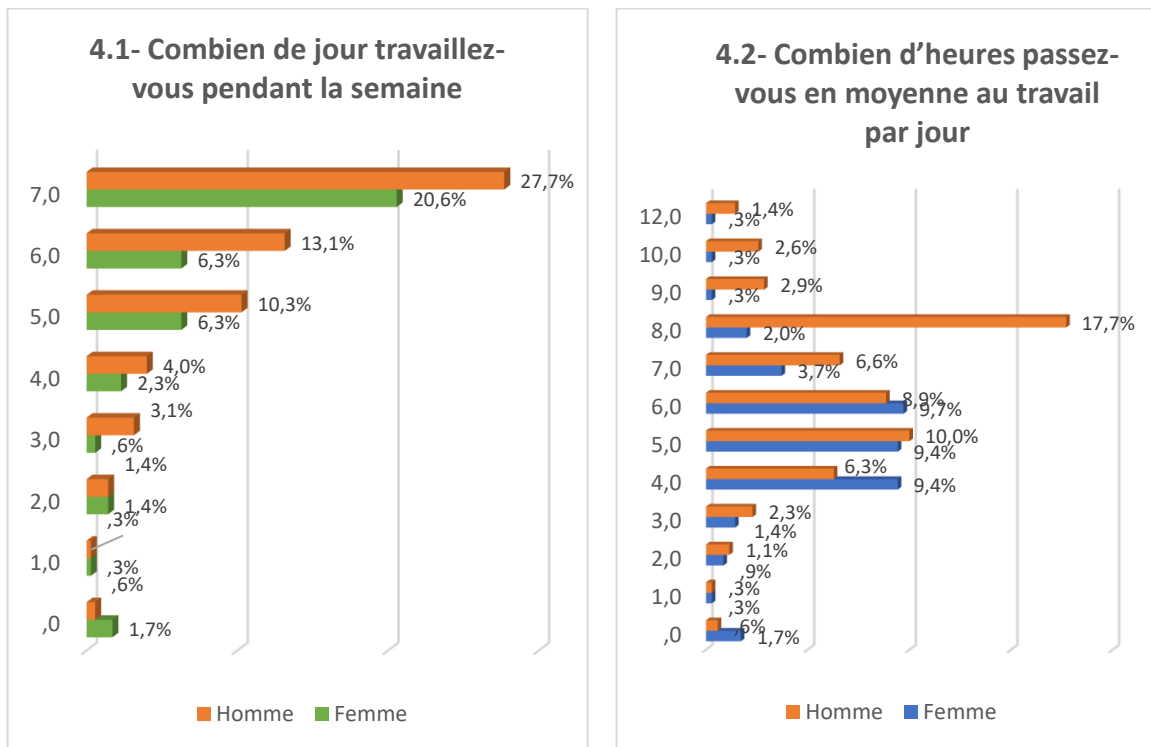


4. Protection et couverture sociale

L'objectif principal de cette section de l'étude vise l'analyse des conditions d'emploi des membres de GDA, leur capacité d'accès à l'aide et la couverture sociale notamment en période de crise. Les informations collectées à travers cet axe nous ont permis d'évaluer si les personnes interrogées durant cette étude bénéficient réellement des mesures de protection adéquate lors de l'exercice de leur activité agricole, et jouissent d'un droit à la couverture sociale et l'assurance médicale. Les témoignages enregistrés nous donnent une vision globale sur l'accès de ces personnes aux différents types d'aides sociales en cash ou nature de la part des différentes institutions intervenants dans le domaine agricole et autres domaines connexes. Cette section traite aussi le sujet de la violence et du harcèlement subi par les participants de cette étude dans l'environnement familial et professionnel.

a. Conditions de travail

48,3 pourcent des répondants, dont 20,6 pourcent sont des femmes attestent avoir l'habitude de travailler pendant tous les jours de semaine sans arrêt, face à seulement 16,6 pourcent des répondants, dont 6,3 pourcent sont des femmes qui confirment avoir un rythme de travail de 5 jours par semaine. Cependant, 19,4 pourcent des interviewés, dont 6,3 pourcent sont femmes affirment avoir un rythme de travail de 6 jours par semaine avec un seul jour de repos.

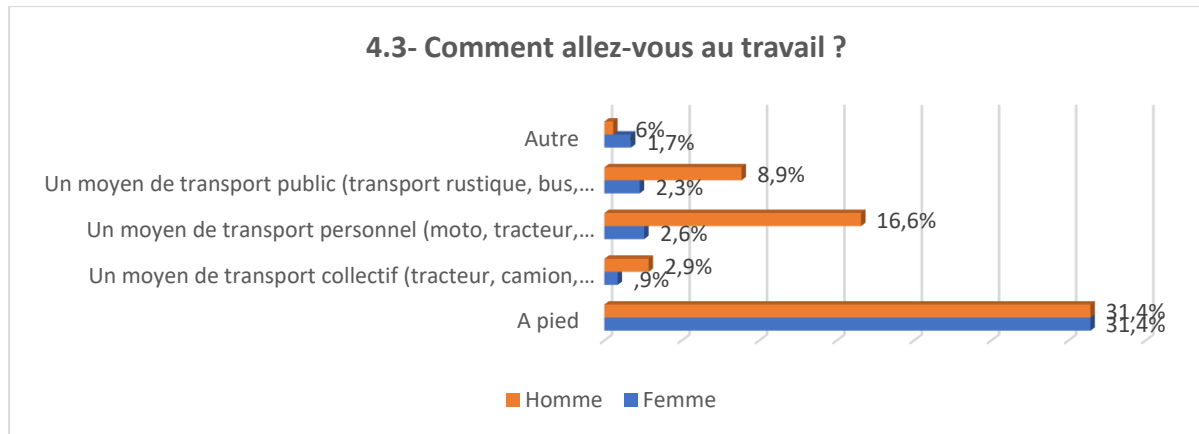


Quant aux heures de travail, 17,7 pourcent des hommes témoignent devoir travailler 8 heures par jour face à seulement 2 pourcent pour les femmes. La majorité des répondants attestent avoir une activité qui varie entre 4 à 6 heures par jours et ce avec un taux qui frôle les 30 pourcent pour les femmes et 25 pourcent pour les hommes. Cependant, seulement 0,6 pourcent des répondantes femmes affirment devoir travailler plus que 10 heures par jour face à 4 pourcent pour les hommes.

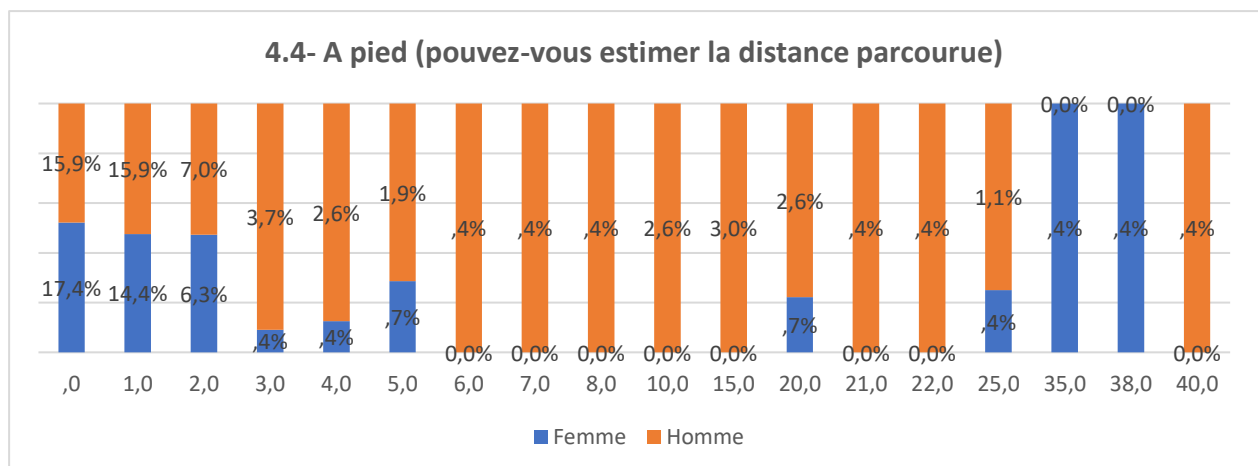
Et pour se déplacer au lieu de travail, la majorité des répondants, avec 31,4 pourcent hommes et 31,4 pourcent femmes, confirment traverser le parcours du trajet à pieds. Ici, il faut noter que pour la grande proportion des personnes interrogées représentée par 76,6 pourcent dont 38,1 pourcent sont femmes, le lieu de travail est aux alentours de 3Km au maximum depuis le foyer.

La figure 4.3 montre que la proportion des femmes utilisant des moyens de transport pour se déplacer au lieu de travail est très faible par rapport aux hommes, où on trouve que seulement 0,9

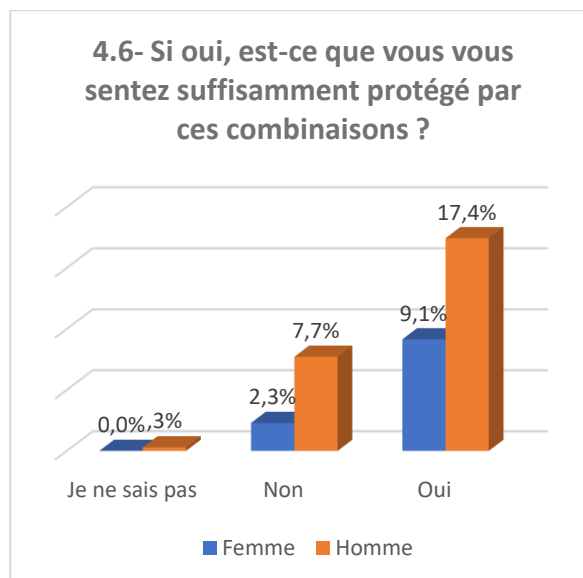
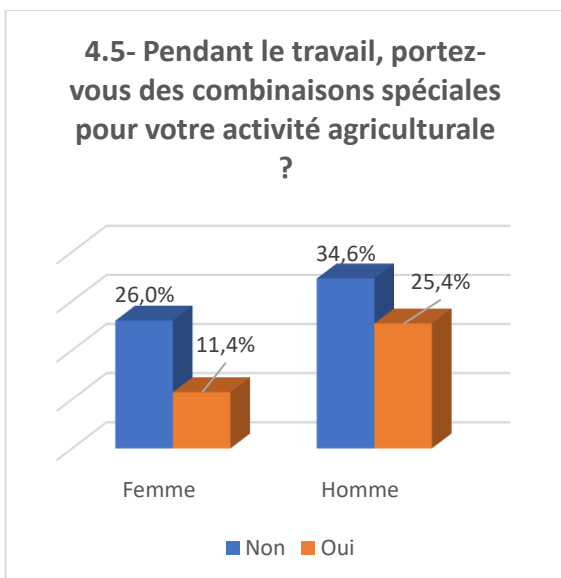
pourcent des femmes qui utilisent un moyen de transport collectif tel qu'un camion, un tracteur ou un autre type de citadine de co-voiturage, face à 3,8 pourcent, pour les hommes. De même pour les moyens de transport personnel ou public où la proportion des femmes utilisant ces moyens ne dépasse pas les 5 pourcent.



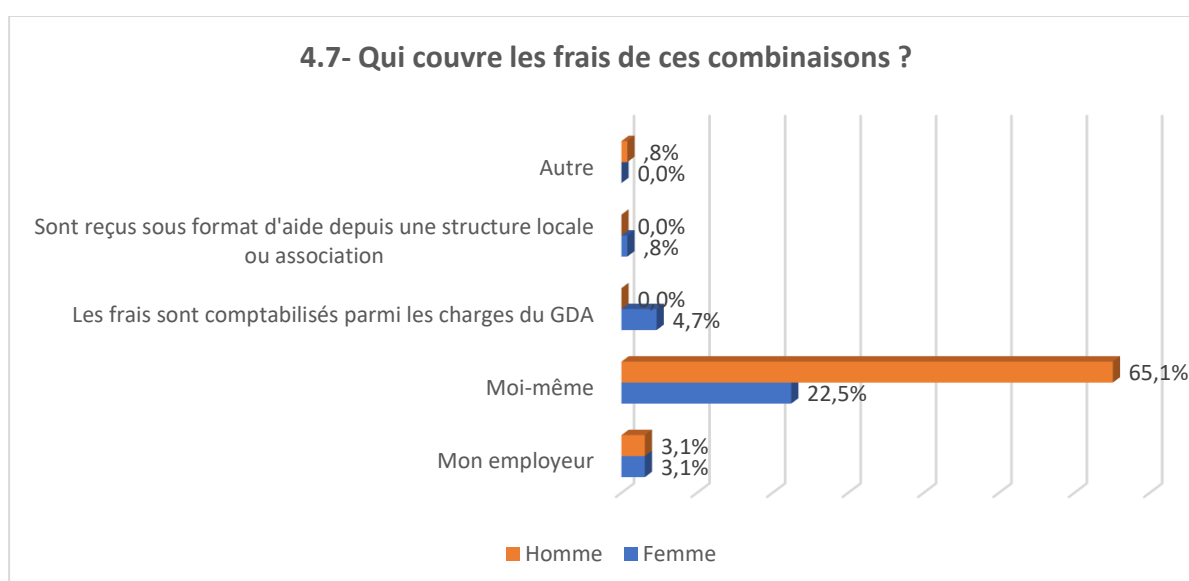
La fréquence de l'utilisation des moyens de transport peut être justifiée à travers les témoignages des répondants représentés dans la figure 4.4, montrant que la grande majorité des répondants ne parcourent pas un trajet plus loin de 5km depuis le foyer pour atteindre le lieu de travail. Malgré cela, parcourir un tel trajet à pied chaque jour, notamment dans des zones rurales et dans des conditions climatiques difficiles spécialement durant l'hiver, représente un risque considérable pour les femmes que pour les hommes.



En étant sur le milieu de travail, seulement 36,8 pourcent des répondants, avec 11,4 pourcent femmes garantissent le port d'une combinaisons spéciales durant l'exercice de leur activité agricole. 26,5 pourcent d'entre eux, avec 9,1 pourcent femmes, pensent être suffisamment protégées par ces combinaisons comme le montre la figure 4.6.

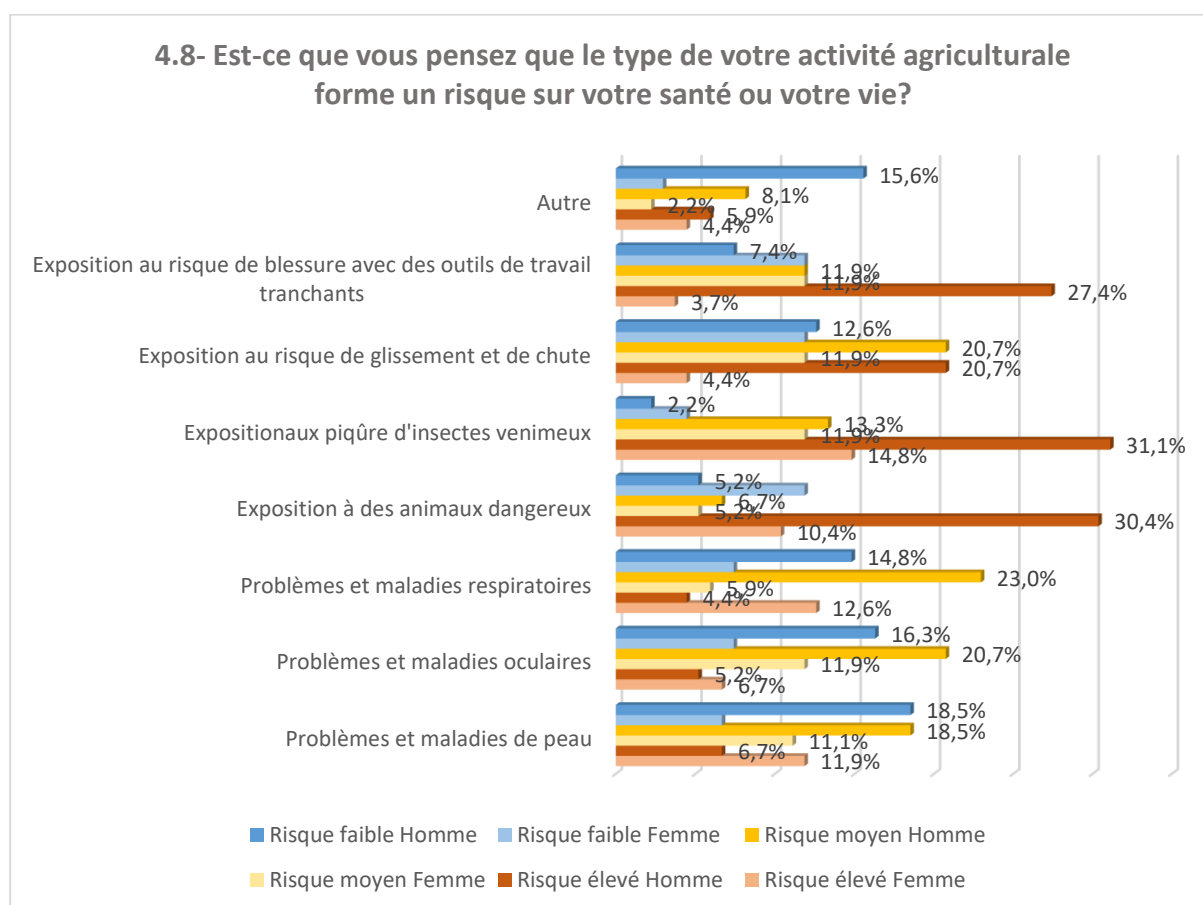


Les frais d'achat de ces combinaisons sont généralement couverts par les agriculteurs eux-mêmes avec 65,1 pourcent pour les hommes et 22,5 pourcent pour les femmes. Seulement 6,1 pourcent des répondants, dont 3,1 pourcent sont femmes confirment que ces combinaisons sont financées par leurs employeurs. Toutefois, 4,7 pourcent des répondantes affirment que les frais des combinaisons sont financés par leurs GDA.



Sachant que seulement le 1/5 des répondants confirme avoir un sentiment de sécurité à travers le port d'une combinaison de travail lors de l'exercice de l'activité agricole, 38,6 pourcent des personnes interrogées avec 14,3 pourcent femmes, témoignent que leur activité agricole forme un risque à leur santé ou même à leur vie.

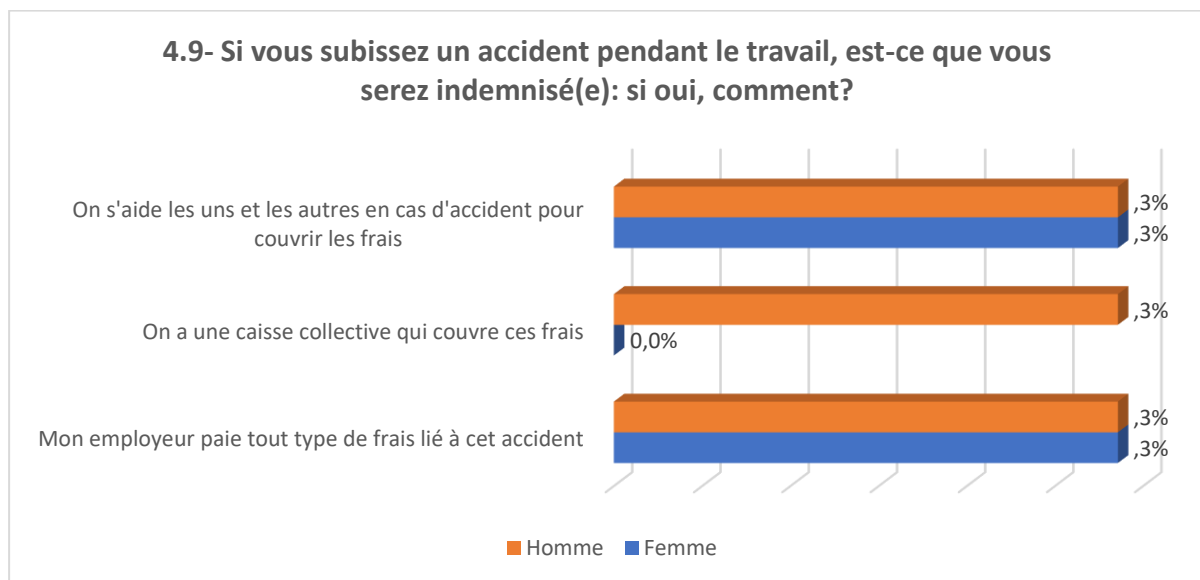
Selon la figure 4.8, on note que les risques les plus élevés auxquels les répondants sont affrontés durant l'exercice de leur activité sont l'exposition aux piqûres d'insectes vénéreuses, l'exposition à des animaux dangereux, l'exposition aux risques de blessure avec des outils de travail tranchants, ainsi que le risque de glissements ou de chute. Ces risques ont été spécialement exprimés par des répondants hommes. Pour les répondantes femmes, qui partagent l'avis sur le taux élevé de risque que présentent certains insectes et animaux dans leurs environnement de travail, elles confirment également que certains autres facteurs présentent des risques majeurs sur leur santé durant l'exercice du travail agricole tel que l'exposition à des matières provoquant des maladies respiratoires ou des maladies dermiques.



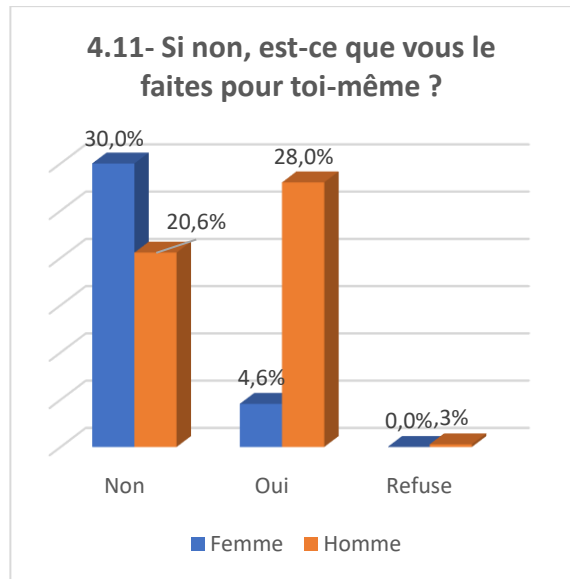
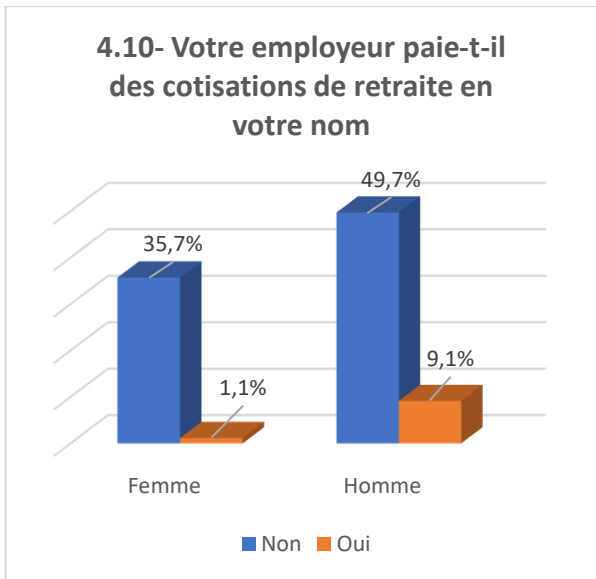
En étant exposé à tous ces risques durant l'exercice de son activité professionnelle, la présence d'une assurance maladie devient impérative. Toutefois, seulement 3,7 pourcent des répondants, dont 0,3 pourcent sont femmes, confirment avoir une couverture de santé couvrant l'ensemble des risques parcourus au travail.

Pour les autres, et en l'absence d'une assurance ou couverture maladie, seulement 0,9 pourcent des hommes et 0,6 pourcent des femmes témoignent être indemnisés s'ils subissent un accident pendant le travail.

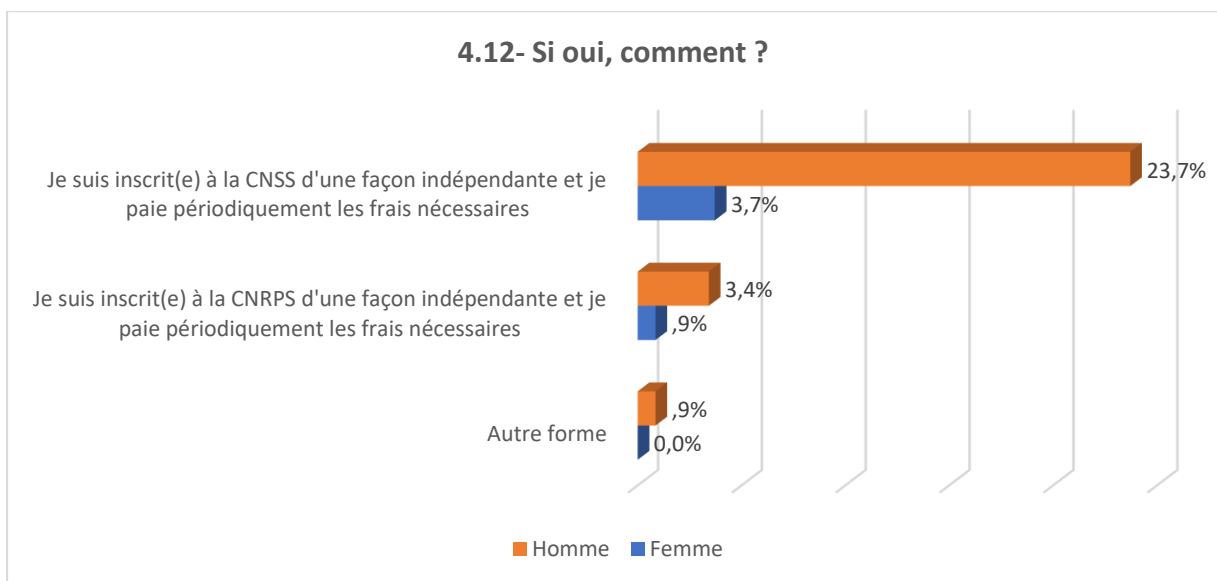
La figure 4.9 montre les différentes façons selon lesquelles les répondants sont indemnisés en cas d'accident. 0,6 pourcent, dont 0,3 pourcent sont femmes attestent que l'employeur prend en charge tous les frais liés à l'accident. 0,3 pourcent des hommes et 0,3 pourcent des femmes témoignent que les membres du GDA s'entraident les uns avec les autres pour couvrir les frais de l'accident. 0,3 pourcent des répondants hommes confirment que le GDA possède une caisse collective qui sert à la couverture des frais en cas d'accident. Il faut noter ici que toutes ces alternatives sont informelles et non consignées dans des contrats ou des documents officiels au niveau de l'organisation des GDA.



De même pour le paiement de la cotisation de retraite, une très faible proportion des répondants ne dépassant les 10,2 pourcent avec 1,1 pourcent des femmes, certifient que leur employeur paye cette cotisation à leur égard. Sinon, la figure 4.11, montre que 28 pourcent des répondants hommes le font pour eux-mêmes, face à seulement 4,6 pourcent des femmes qui paient leurs propres cotisations de retraite. Cependant, 0,3 pourcent des répondants hommes ont refusé de répondre à cette question.

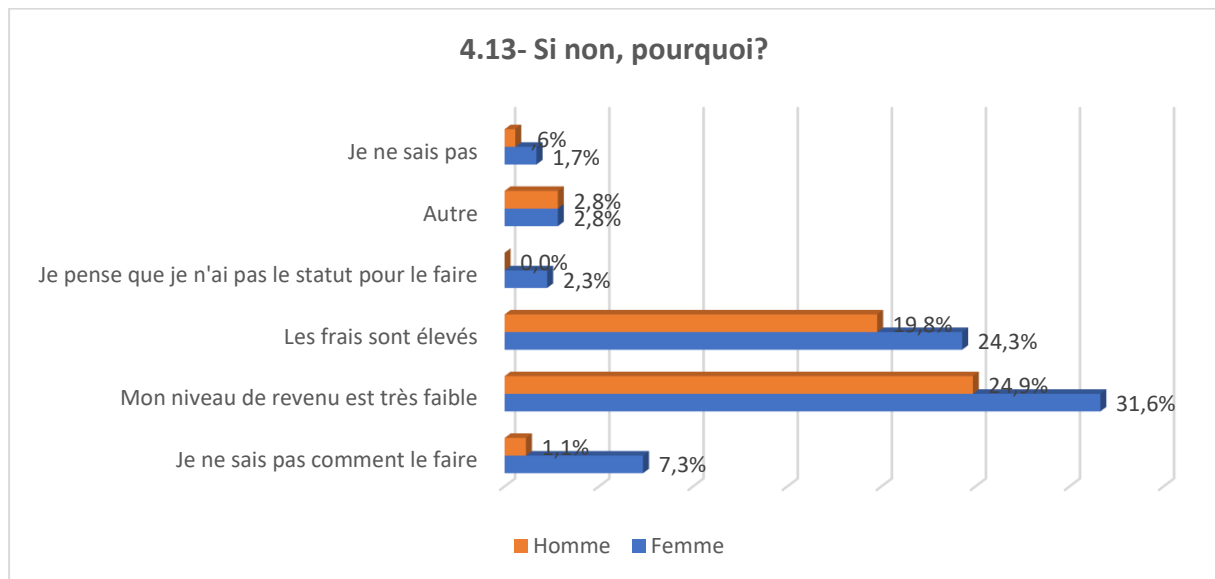


Pour les répondants payant leurs propres cotisations de retraite, 27,4 pourcent d'entre eux, dont 3,7 femmes, sont inscrits aux bureaux de la CNSS d'une façon indépendante et paient périodiquement les frais nécessaires à leurs cotisations. 4,3 pourcent, dont 0,9 pourcent sont des femmes attestent qu'elles sont inscrites à la CNRPS. Pour les 0,9 pourcent restants, ils attestent que le paiement de leurs cotisations de retraite se fait à travers d'autres formes.



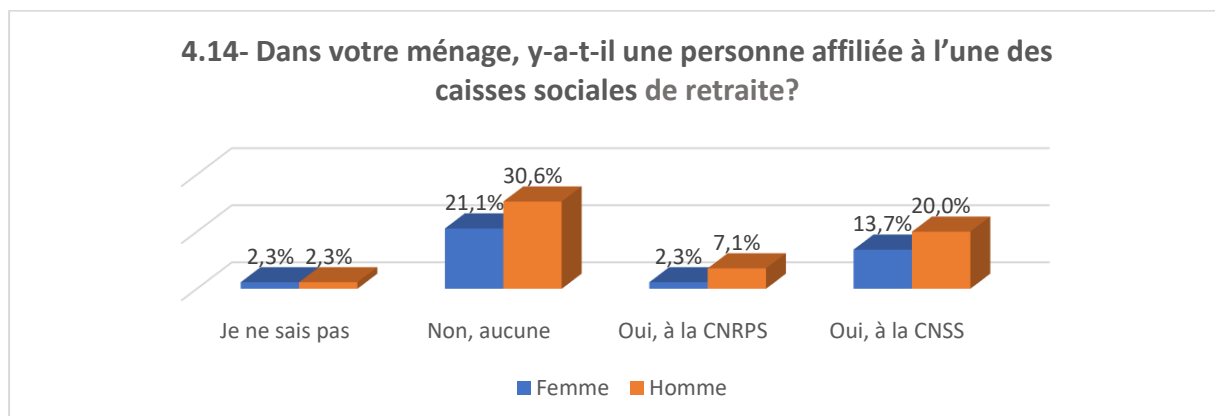
En ce qui concerne les répondants ayant nié le paiement individuel de leurs cotisations de retraite, la figure 4.13 présente les différentes raisons derrière cette incapacité, notamment pour les femmes dont le taux de couverture sociale est très faible. En premier lieu, on trouve le faible niveau de revenu qui décourage 31,6 pourcent des répondantes et 24,9 pourcent des répondants à aller s'inscrire dans une caisse nationale de couverture sociale et payer régulièrement les frais de sa

retraite. Ensuite, ce sont les taux élevés des frais exigés qui empêchent 24,3 pourcent des femmes et 19,8 pourcent des hommes à le payer. Toutefois, 7,3 pourcent des femmes et 1,1 pourcent des hommes ne savent même pas comment le faire.



En l'absence d'une couverture maladie au travail et le paiement d'une cotisation de retraite par le l'employeur ou par soi-même, nous étions intéressés de savoir si un autre membre de la famille est affiliée à l'une des caisses sociales.

Selon la figure 4.14, 37,7 pourcent des répondants dont 13,7 pourcent sont femmes confirment qu'un membre de leur ménage est affilié à la CNSS. 9,4 pourcent, dont 2,3 pourcent sont femmes déclarent qu'un membre est inscrit à la CNRPS. Toutefois, 41,7 pourcent des répondants dont 21,1 pourcent sont femmes, n'attestent qu'aucun autre membre du ménage n'est affilié à l'une des caisses de la sécurité sociale. 4,6 pourcent des répondants, n'ont pu répondre à cette question.



b. Accès à l'aide

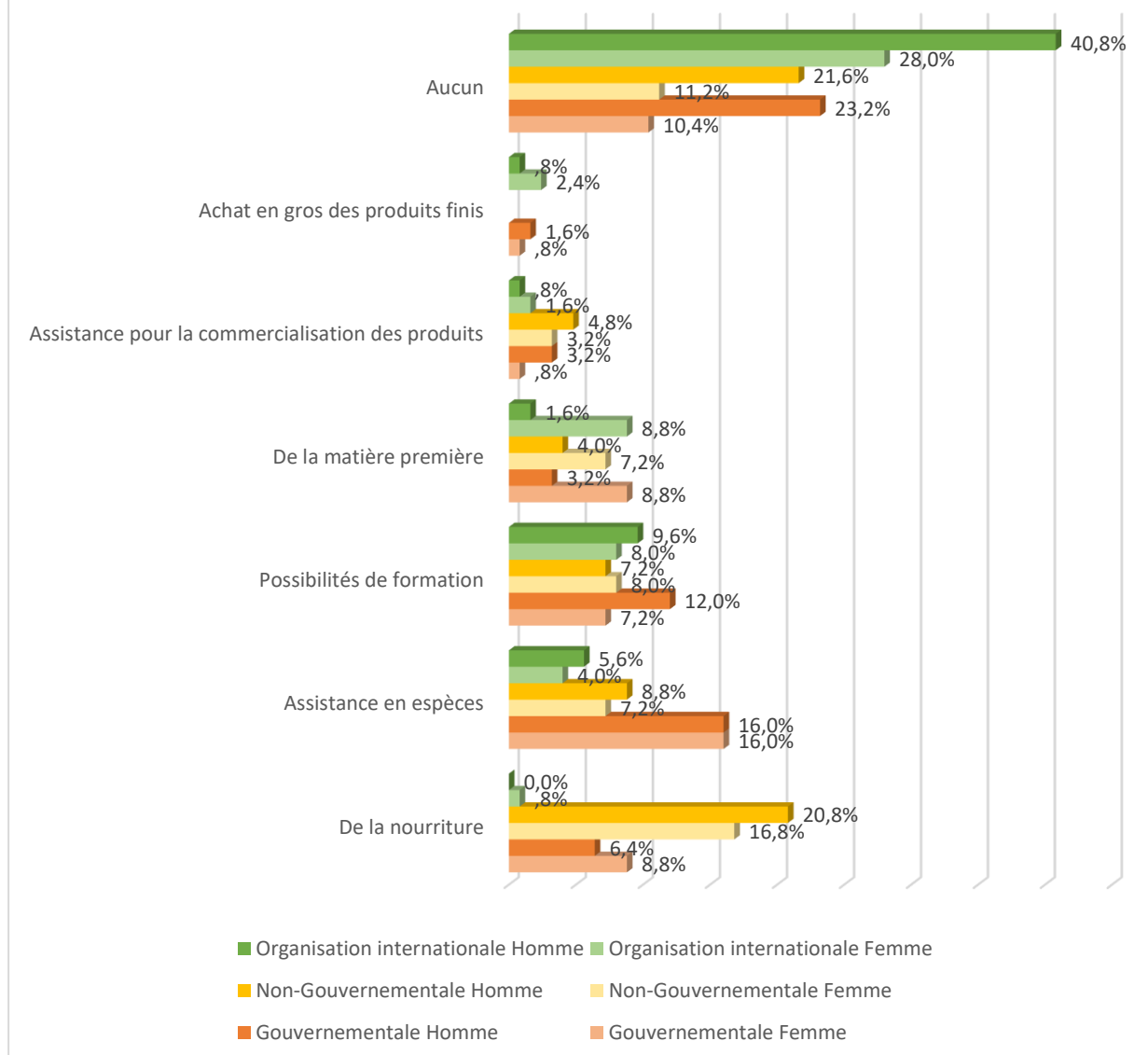
Pour pouvoir étudier la disponibilité et l'évolution des différents types d'aide fournis aux répondants pour faire face aux effets de la pandémie du covid-19, il était opportun d'évaluer les niveaux de cette aide avant la propagation du virus et l'entrée en confinement.

A cet effet, seulement 35,7 pourcent des répondants, avec 15,1 pourcent des femmes attestent avoir bénéficié d'une aide quelconque avant l'épidémie de la covid-19. Cette aide avait plusieurs formes, mais elle était principalement sous format de nourriture, assistance en espèce ou en matière première ou la fourniture des activités de renforcement de capacité. Selon la figure 4.15, 37,6 pourcent des répondants, dont 16,8 pourcent sont femmes confirment que l'aide en nourriture provient principalement des organisations non-gouvernementales, alors que 6,4 pourcent des hommes et 8,8 pourcent des femmes affirment que cette aide est reçue de la part des institutions gouvernementales. Seulement 0,8 pourcent des femmes attestent que l'aide en nourriture a été fournie par des organisations internationales.

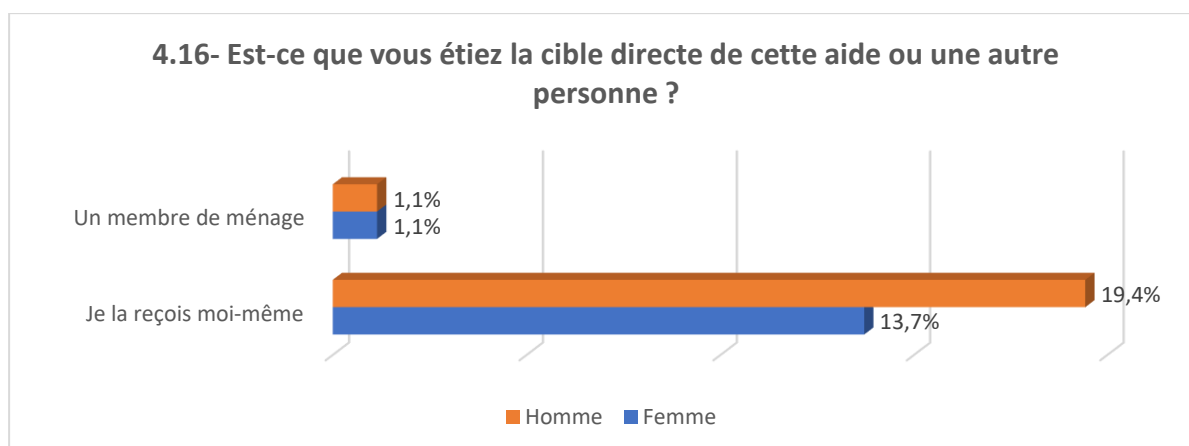
Pour l'aide en espèce, 32 pourcent des personnes confirmant l'avoir reçu dont 16 pourcent sont femmes, attestent la provenance de cette dernière de la part des institutions de l'Etat. Cependant, 25 pourcent des répondants avec 11,2 pourcent des femmes confirment que la source de cette aide est non gouvernementale.

Ainsi, on note que l'intervention des organisations internationales, notamment au profit des femmes s'inscrit pour la fourniture de la matière première ou des activités de renforcement de capacité. Une autre faible proportion des répondantes femmes attestent que ces organisations les ont aidées pour la commercialisation de leurs produits agricoles ou dans l'achat en gros des produits finis. Toutefois, les institutions de l'Etat fournissent également de l'assistance à ce niveau selon les témoignages des répondants.

4.15- Avant l'épidémie du COVID-19, avez-vous reçu une aide quelconque



Quant à la réception de cette aide, la majorité des répondants confirment l'avoir reçue en personne, alors que seulement 2,2 pourcent, dont 1,1 pourcent sont femmes, attestent que la réception a été effectuée par un autre membre du ménage.

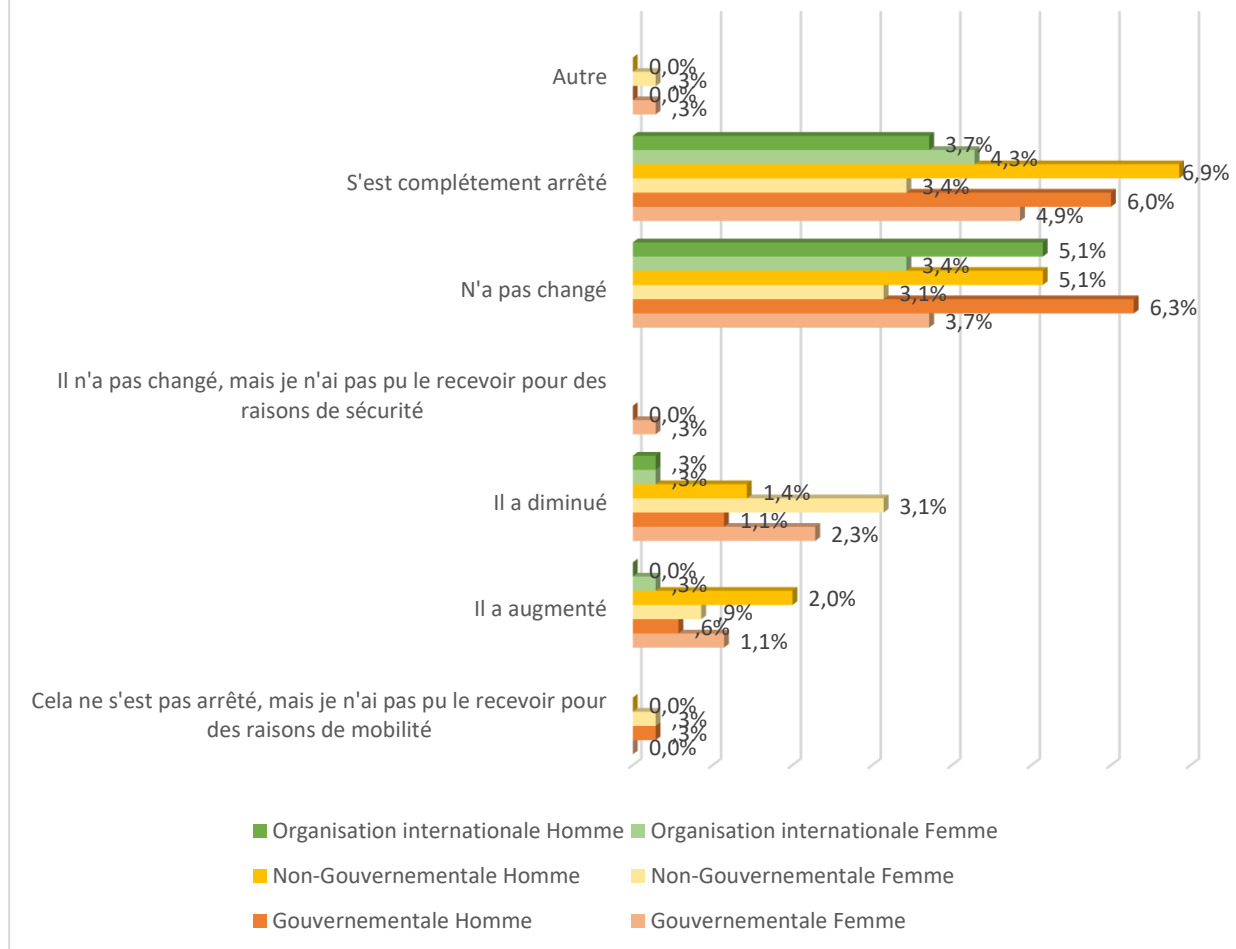


Après la propagation de la pandémie du covid-19, le un tiers des répondants confirment avoir reçu de l'aide de la part des institutions de l'Etat avant cette crise et attestent que cette aide n'a pas changé et a continué à être fournie de la même façon. Cependant, un autre tiers de ces répondants affirment l'arrêt total de cette aide après la pandémie. 2,3 pourcent des répondantes femmes confirment la diminution de cette aide alors que seulement 1,1 pourcent expriment son augmentation.

En ce qui concerne l'aide provenant des institutions non-gouvernementales, 10,3 pourcent des répondants dont 3,4 pourcent sont femmes confirment que cette aide s'est complètement arrêtée à la suite de la crise du covid-19 alors que 8,2 pourcent, dont 3,1 pourcent sont femmes attestent que cette aide n'a pas changé. Seulement 2 pourcent des hommes et 0,9 pourcent des femmes confirment que cette aide a augmenté avec la propagation de la pandémie, alors que 4,5 pourcent dont 3,1 pourcent sont femmes témoignent le contraire.

Pour les organisations internationales, 8 pourcent des répondants confirment l'arrêt total de toute aide fournie de leur part après la pandémie alors qu'uniquement 0,6 pourcent des personnes ayant bénéficié d'une assistance avant le confinement attestent que cette aide a diminué. 5,1 pourcent des hommes et 3,4 pourcent des femmes témoignent le non-changement de cette aide, et seulement 0,3 pourcent des femmes affirment son augmentation.

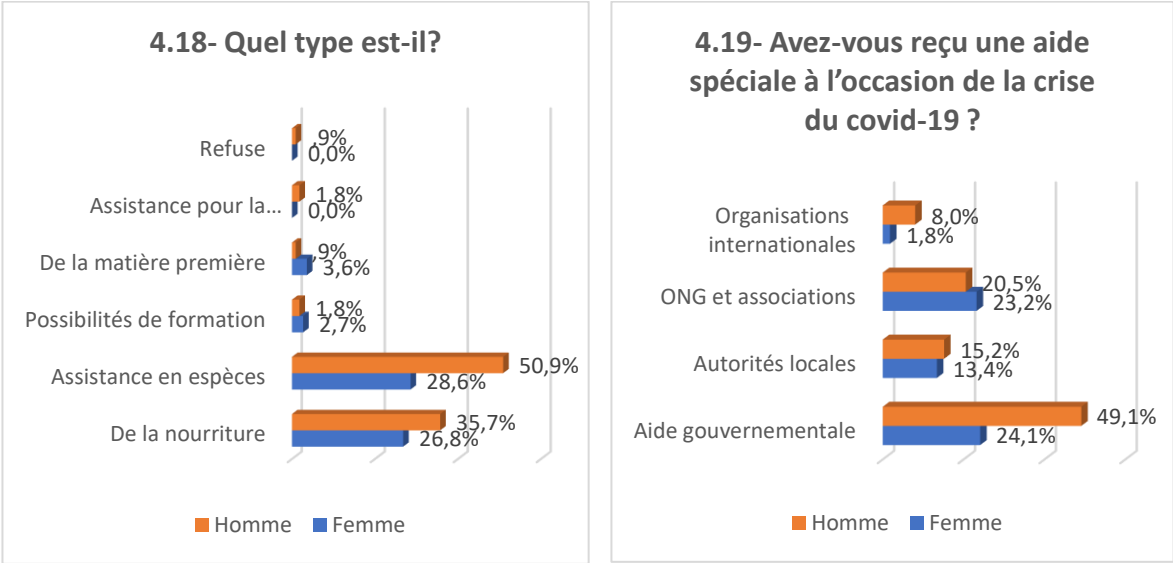
4.17- Depuis l'épidémie de COVID-19, comment l'assistance des organisations a-t-elle changé



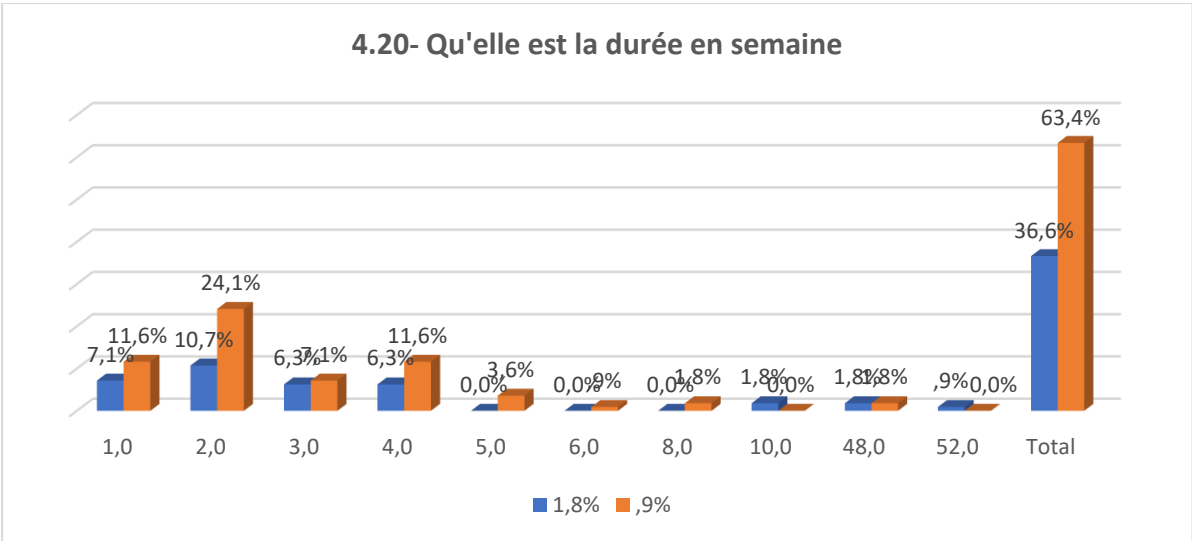
Certains répondants ont bénéficié d'une aide spéciale à l'occasion de la crise du covid-19, comme le confirment 20,3 pourcent des hommes et 11,7 pourcent des femmes. Cette aide a continué à être principalement fournie sous format de nourriture ou d'aide en espèces. Cependant, une faible proportion des répondants a bénéficié d'autres formats d'aide tels que la fourniture de la matière première, l'assistance pour la commercialisation des produits ou des activités de renforcement de capacités.

La figure 4.19 montre que la principale source de cette aide est gouvernementale comme le confirment 73,2 pourcent des répondants dont 24,1 pourcent sont femmes. Durant les temps difficiles de la crise, les associations et les organisations non gouvernementales ont également formé la deuxième source d'aide pour 43,7 pourcent des répondants, dont 23,2 pourcent sont femmes.

28,6 pourcent des interviewés attestent que l'aide reçue a été parvenue de la part des autorités locales et 18,8 pourcent confirment que cette aide a été reçue de la part des organisations internationales avec seulement 1,8 pourcent des femmes bénéficiaires.

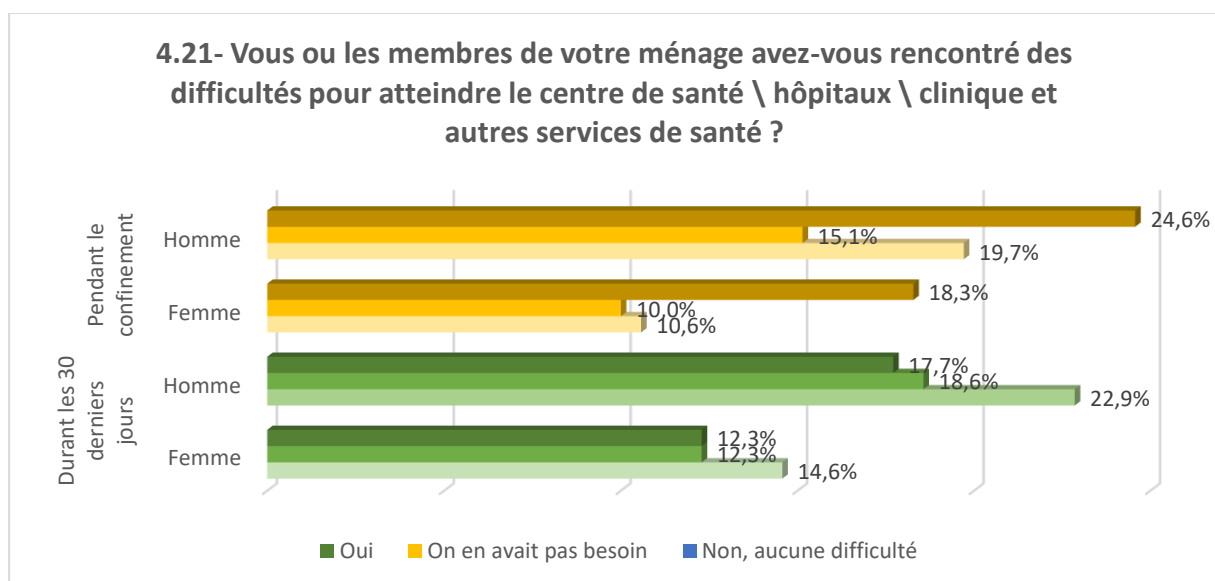


Sachant que le confinement a duré officiellement 8 semaines, seulement 1,8 pourcent des répondants hommes témoignent que l'aide reçue a pu couvrir toute cette période. Pour la majorité des répondants, les différents types d'aides fournies ont duré entre une à deux semaines, avec une plus faible proportion qui confirment que cette aide a duré pour trois ou quatre semaines. Toutefois, une très faible proportion des répondants ne dépassant les 3,6 pourcent dont 1,8 pourcent sont femmes, confirment que cette aide a continué à être fournie en dehors de la période du confinement pour atteindre les 48 semaines. 0,9 pourcent des répondantes affirment avoir reçu une aide ayant pu couvrir 52 semaines.



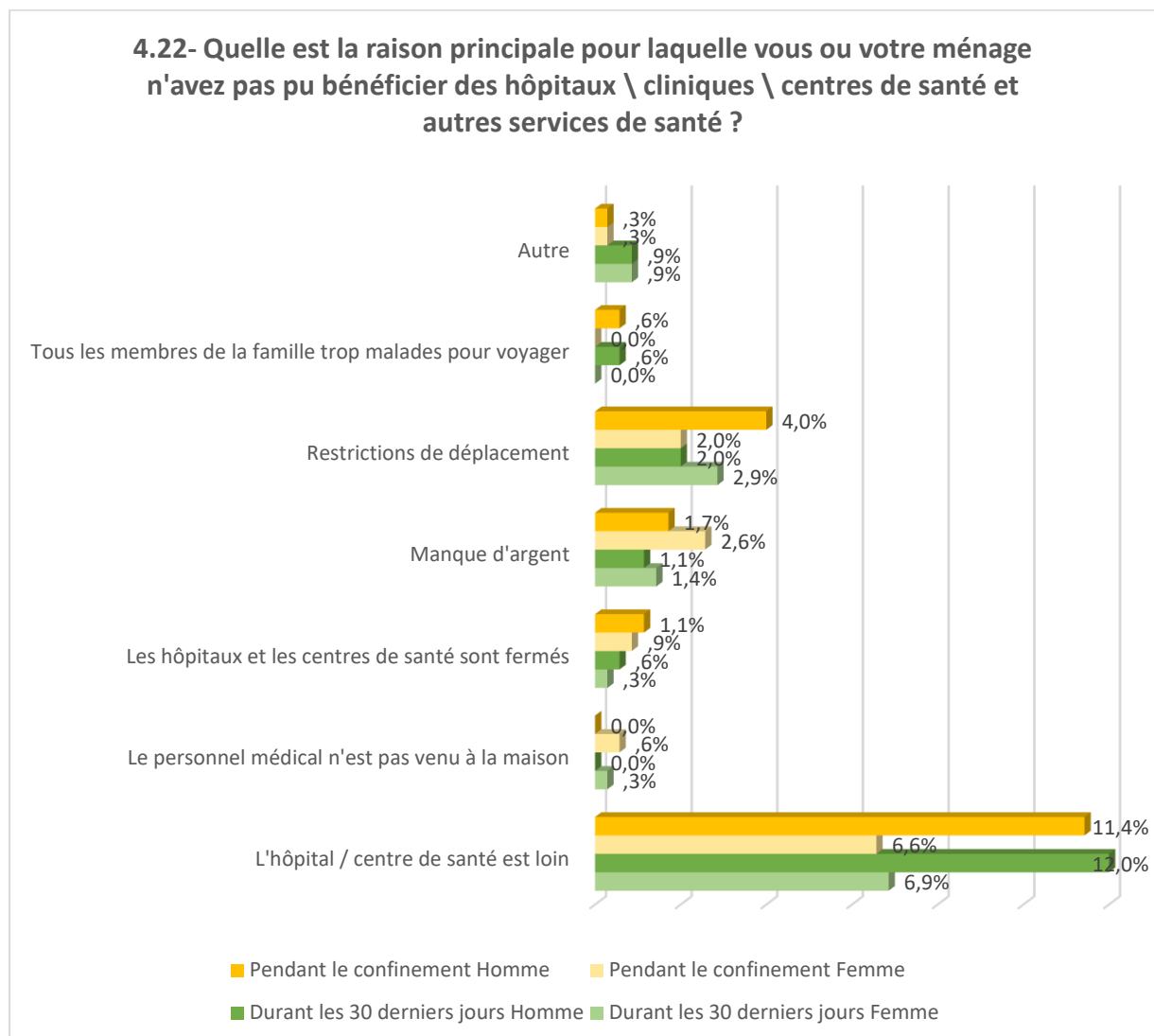
c. Accès aux services de la santé

Toujours dans le cadre de l'analyse des conditions de vie des répondants et leur capacité d'accès à l'aide et à la couverture sociale et médicale notamment en période de crise, il a été demandé aux interrogés de confirmer s'ils ont confronté eux ou les membres de leurs ménages, des difficultés pour atteindre un centre ou une institution médicale en vue de bénéficier d'une assistance sanitaire. 17,7 pourcent des hommes et 12,3 pourcent des femmes confirment déjà la présence d'un nombre d'obstacles entravant la facilité d'accès à ces institutions médicale durant les 30 derniers jours. Toutefois et en comparant avec la période du confinement, on trouve que ces taux s'élèvent 24,6 pourcent pour les hommes et 18,3 pourcent pour les femmes.



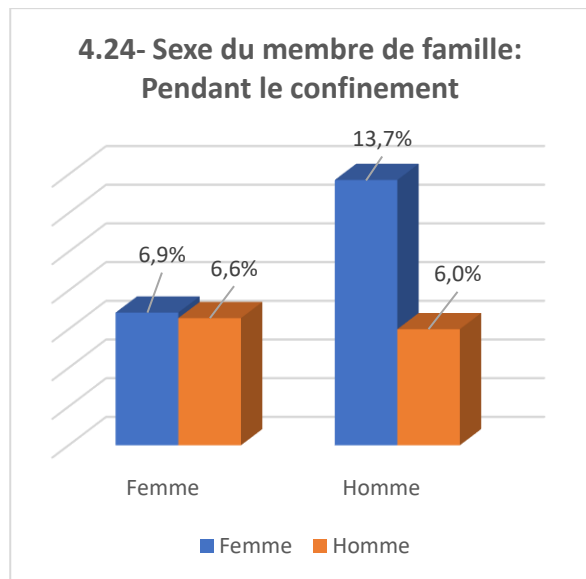
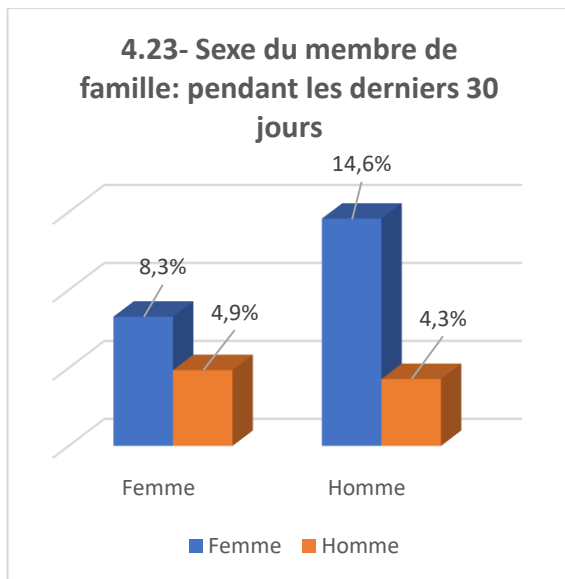
En cherchant les principales raisons derrière ces difficultés et notamment les facteurs d'augmentation en période de confinement, on trouve que la distance par rapports aux centres de santé est la principale difficulté que rencontre les interrogées durant tous les jours, sans exceptions. Toutefois, la restriction de déplacement est l'un des principaux obstacles affrontés par les hommes durant le confinement, à l'inverse des femmes qui confirment que cette restriction est plus contraignante pour elles durant les 30 derniers jours. Le manque d'argent forme également l'une des difficultés que rencontrent les femmes plus que les hommes lors de l'accès aux centres de santé notamment en période de confinement. Certaines femmes affirment également que la vulnérabilité de l'état de santé de tous les membres de familles les prive de se déplacer vers des institutions médicales, et ce pendant tous les jours. Malgré cela, le personnel de santé n'a pu faire la visite à domicile pour offrir les soins nécessaires.

Toutefois, la fermeture des centres médicaux en période de confinement est l'un des facteurs ayant augmenté les taux des répondants confirmant le nonaccès aux services de santé durant cette période.



Selon les témoignages des participants de cette étude, les problèmes d'accès aux centres médicaux en période de confinement ont touché principalement les femmes avec 22,9 pourcent des répondants affirmant que ce sont des membres féminins de leurs ménages qui étaient privées de l'accès aux soins, face à seulement 9,2 pourcent confirmant la même situation mais pour des membres masculins.

Durant les 30 derniers jours, le taux des femmes touchées par les difficultés d'accès aux centres de santé, a connu une légère diminution pour atteindre les 20,6 pourcent. Cependant, ce taux a connu une augmentation pour les membres masculins du ménage, et a atteint les 12,6 pourcent.

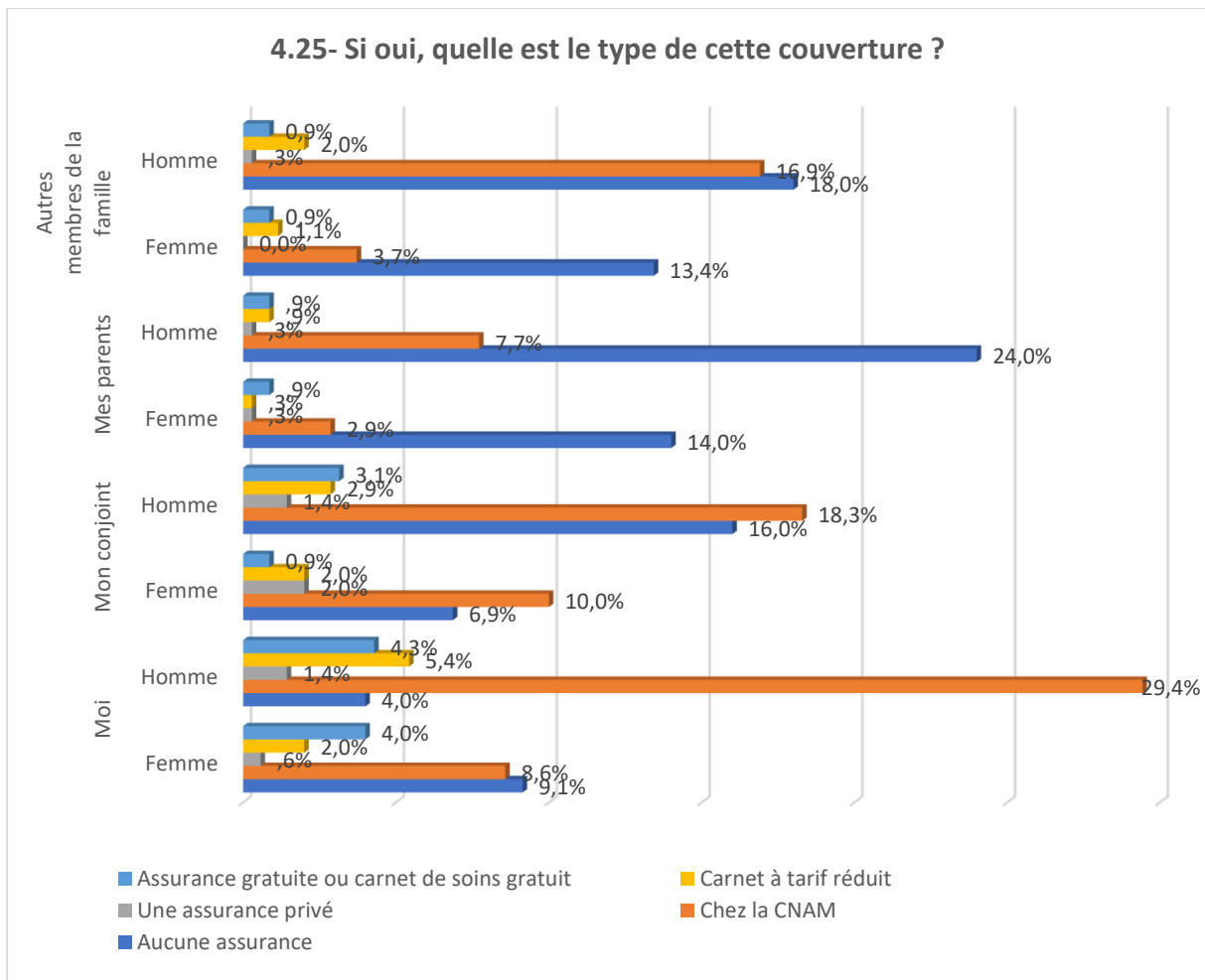


Concernant la couverture médicale, 69,2 pourcent des répondants affirment avoir une couverture de santé au sein du ménage dont 24,6 pourcent sont femmes.

Pour une assurance médicale chez la CNAM et qui représente le type d'assurance le plus utilisé par les répondants, 66,3 pourcent, dont 18,6 pourcent sont femmes, confirment avoir eux-mêmes ou leurs conjoints une inscription leur permettant l'accès à ce type de couverture. 10,6 pourcent des interrogés dont 2,9 pourcent sont femmes affirment que leurs parents possèdent ce type d'assurance, alors 20,6 pourcent dont 3,7 pourcent sont femmes attestent que c'est un autre membre de famille qui la détient.

Quant aux autres types d'assurances, comme les carnets à tarif réduit ou les carnets de soins gratuits, seulement 12,4 pourcent des répondants dont 4 pourcent sont femmes, témoignent la possession d'un carnet leur permettant d'avoir accès aux soins médicaux dans les institutions de santé de l'Etat tout en payant des tarifs réduits. Seulement, 4,3 pourcent des répondants dont 1,4 pourcent sont femmes confirment que leurs parents ou un autre membre du ménage a déjà accès à ce type de soins.

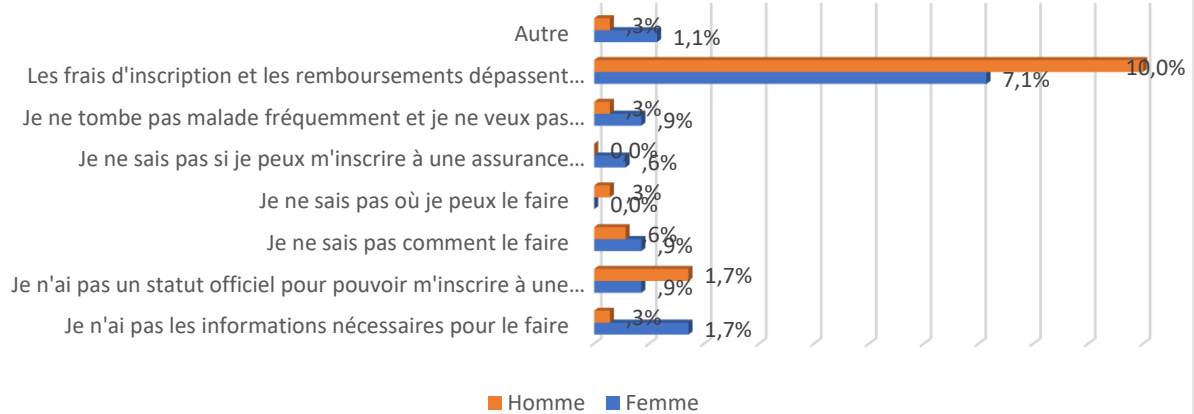
15,7 pourcent des interviewés dont 6,6 pourcent sont femmes attestent que le ménage possède un carnet de soins lui permettant l'accès gratuit aux services de santé publique. Toutefois, seulement 6,3 pourcent des répondants dont 2,9 pourcent sont femmes affirment que l'un des membres de ménage possède une assurance privée, avec seulement 2 pourcent pour les répondants eux-mêmes, 3,4 pourcent pour le conjoint du répondant, 0,6 pourcent pour l'un des parents du répondants, et 0,3 pourcent pour un autre membre du ménage.



Pour les répondants ayant nié la possession d'aucune forme de couverture médicale, la principale raison justifiant cet état, était en relation avec les frais d'inscription et les remboursements qui dépassait leurs capacités financières et les niveaux de leurs revenus. Ainsi, 2,6 pourcent des répondants avec 0,9 pourcent des femmes attestent que leurs statuts sociaux ou professionnels ne leurs permettent pas de s'inscrire auprès d'une assurance médicale.

Toutefois, certaines difficultés informationnelles rencontrées spécialement par les femmes forment la principale entrave face à la possession d'une assurance ou d'une couverture médicale. Dans ce contexte, 1,7 pourcent des répondantes femmes confirment ne pas avoir les informations nécessaires pour le faire, alors que 0,9 pourcent ne savent pas comment le faire.

4.26- Si aucune, pourquoi vous n'avez pas d'assurance maladie ou couverture de santé ?

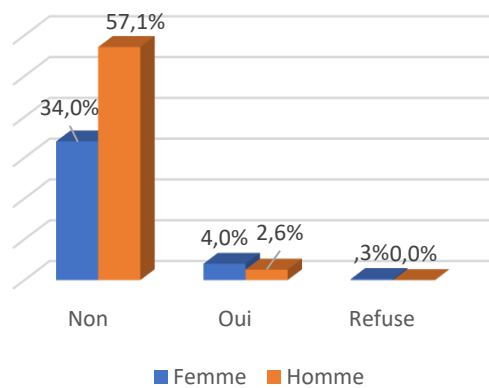


d. Violence et harcèlement

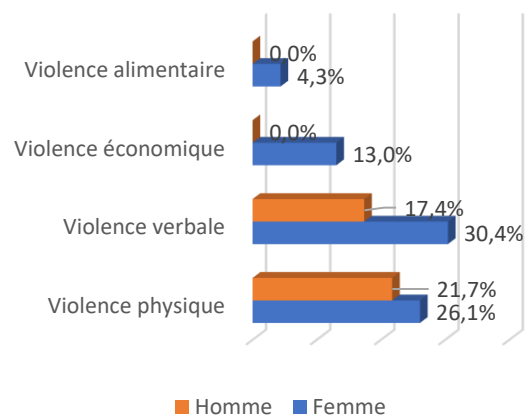
Malgré les efforts fournis en Tunisie pour lutter contre toutes les formes de la violence à l'égard des femmes comme aussi à l'égard des hommes, reconnaître et déclarer en être victime notamment en milieu familial relève toujours d'un niveau de courage élevé, vu la culture de la société qui tend toujours vers le déni notamment au sein de la population masculine.

Il faut mentionner à ce niveau que l'échange avec les participants au niveau de cette section n'était pas aussi confortable ce qui justifie la faiblesse des taux enregistrés dans la majorité des questions. A cet effet, seulement 6,6 pourcent des répondants dont 4 pourcent sont femmes ont reconnu avoir subi de la violence dans leur milieu familiale.

4.27- Avez-vous jamais subi de la violence dans votre milieu familiale

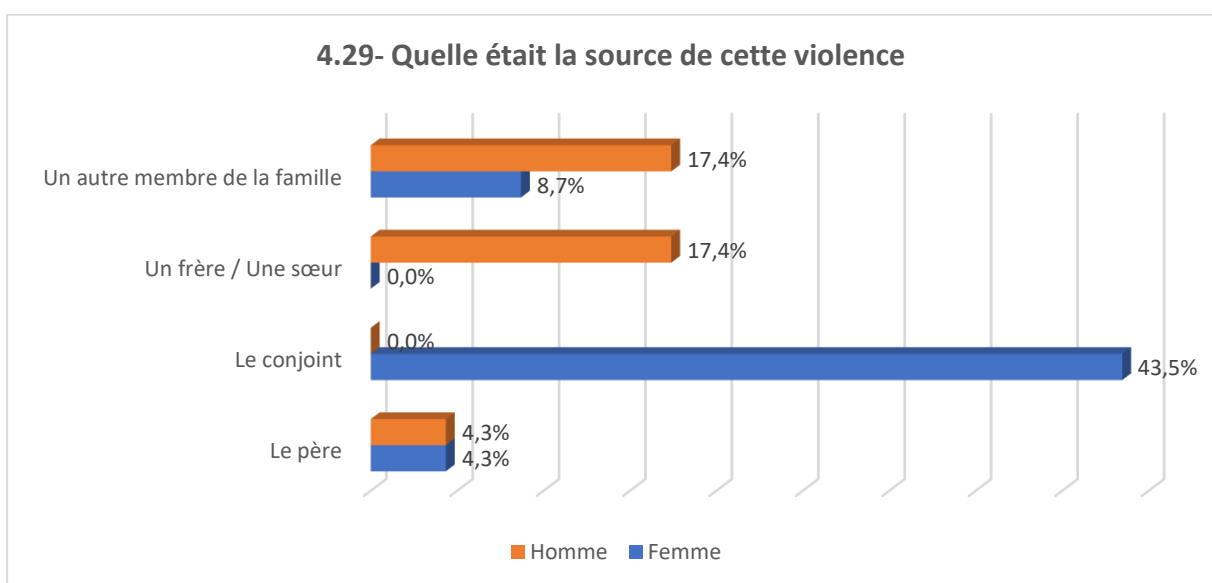


4.28- Quel type de violence avez-vous subi ?

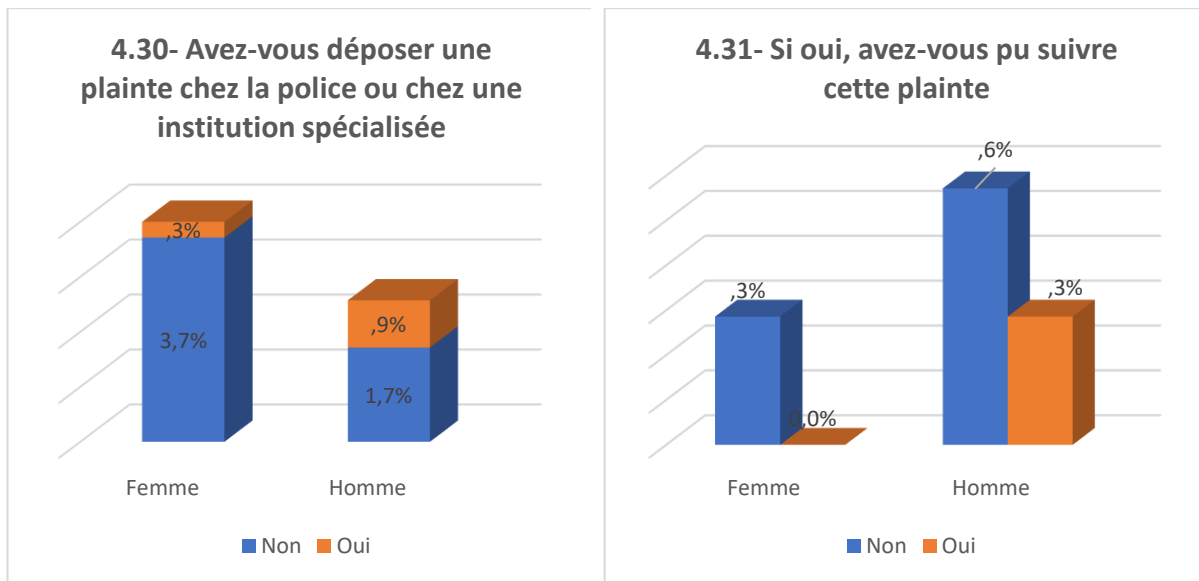


Pour les personnes ayant subi une violence, 47,8 pourcent d'entre eux dont 26,1 pourcent sont femmes attestent que cette violence est de nature physique, alors que pour 30,4 pourcent des femmes et 17,4 pourcent des hommes, elle était verbale. Cependant, seulement des femmes témoignent être victimes d'une violence économique ou alimentaire, avec respectivement 13 pourcent et 4,3 pourcent.

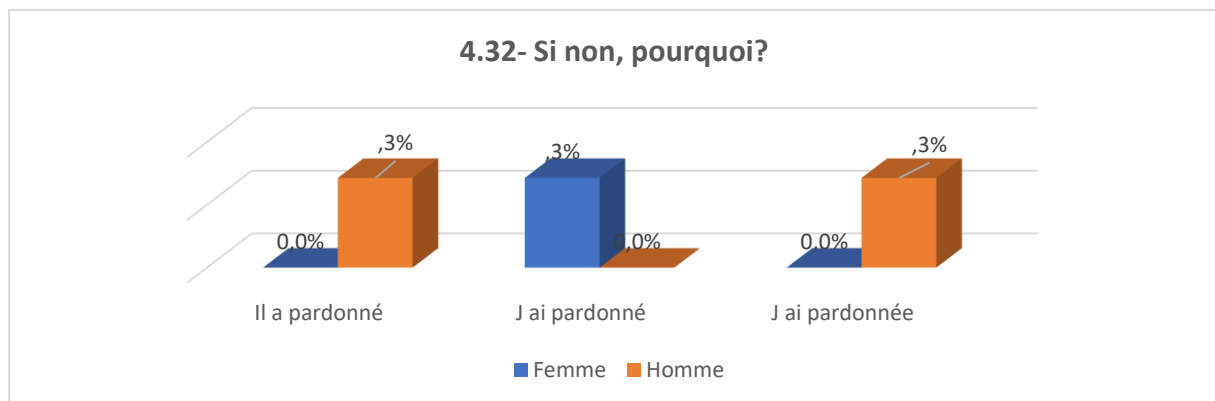
Pour ces dernières, la principale source de cette violence est généralement le conjoint. Alors que pour les hommes, la violence subie provient généralement du frère/sœur ou d'un autre membre de la famille. Le père aussi forme une source de violence même pour les répondants hommes et femmes ayant même le statut marié.



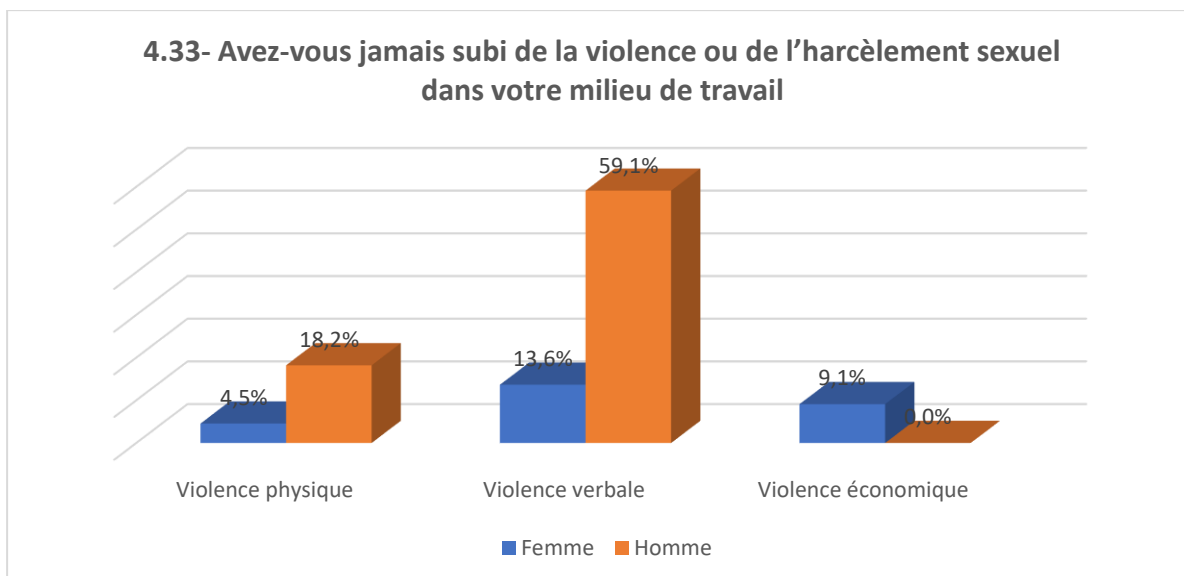
Pour mettre fin à cette violence ou lutter contre cette forme d'agression, seulement 1,2 pourcent des répondants, dont 0,3 pourcent sont femmes confirment avoir déposé une plainte chez la police ou chez une institution spécialisée. Cependant, seulement 0,3 pourcent des répondants masculins ont pu suivre cette plainte comme le montre la figure 4.31.



En cherchant la raison derrière le non suivi de cette plainte, toutes les femmes confirment avoir déjà pardonné l'agresseur et abandonné le procès. De même pour les hommes où 0,3 pourcent ont retiré l'affaire après avoir pardonné l'offenseur.

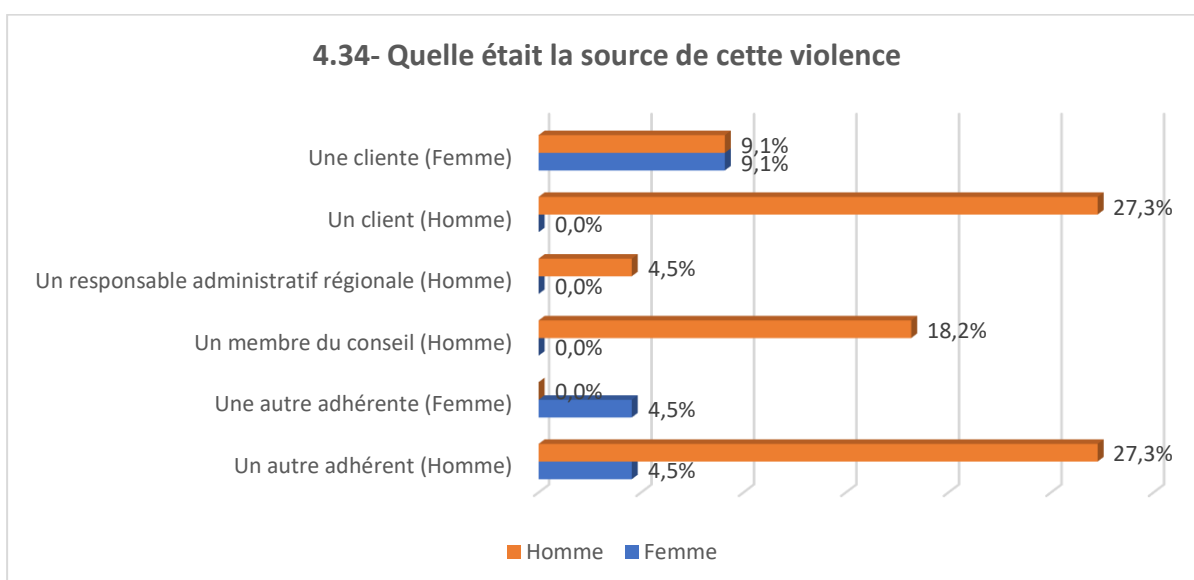


Concernant le milieu professionnel, les taux enregistrés sont également faibles, avec seulement 1,4 pourcent des femmes et 4,9 pourcent des hommes qui affirment être victimes de violence ou d'harcèlement. 72,7 pourcent de ces répondants dont 13,6 pourcent sont femmes, témoignent que la violence subie était verbale. 22,5 pourcent, dont 4,5 pourcent sont femmes attestent que cette violence est physique et seulement, 9,1 pourcent des femmes confirment être victimes de violence économique. Toutefois, aucun répondant n'a reconnu être victime de violence ou d'harcèlement sexuel.



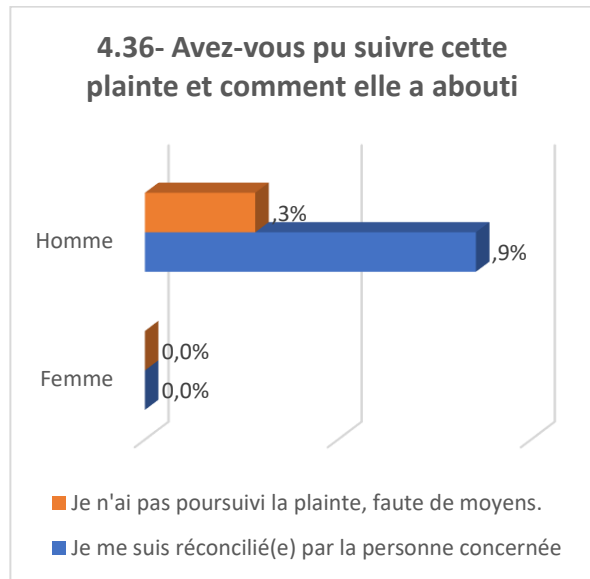
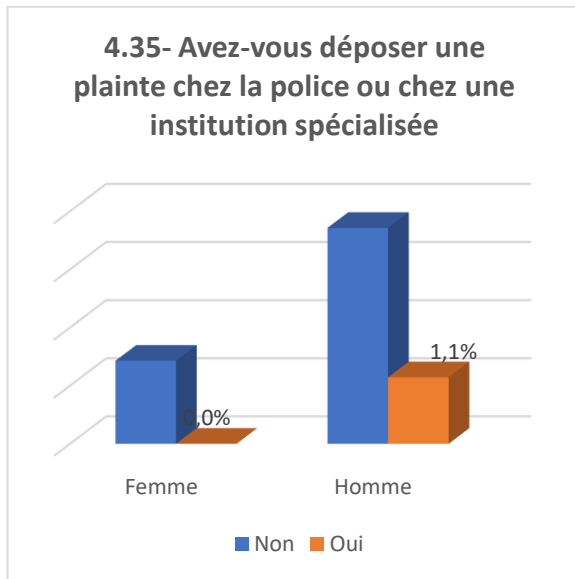
Pour les hommes, la violence subie provient principalement de la part des clients masculins en premier lieu, puis de la part des membres de conseil du GDA. Ainsi, des proportions moins faibles des répondants hommes attestent que les clientes femmes et les responsables administratifs forment également une source de violence pour eux.

En ce qui concerne les femmes, ce sont les clientes du GDA qui forment la principale source de violence au sein de leur milieu de travail. Toutefois, cette violence provient également de la part des autres adhérents du GDA, quels qu'ils soient hommes ou femmes.



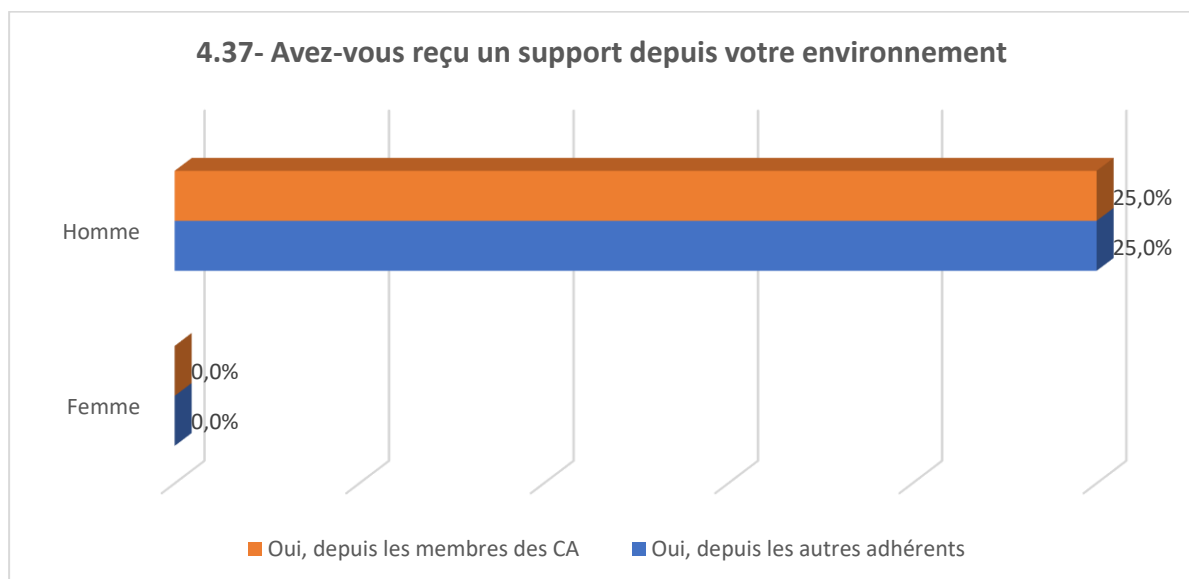
En étant dans un milieu professionnel et formel, il est supposé avoir des taux de résistance plus importante aux différentes formes de violence subies. Pourtant, seulement 1,1 pourcent des répondants hommes ont attesté avoir déposé une plainte chez la police ou chez une institution

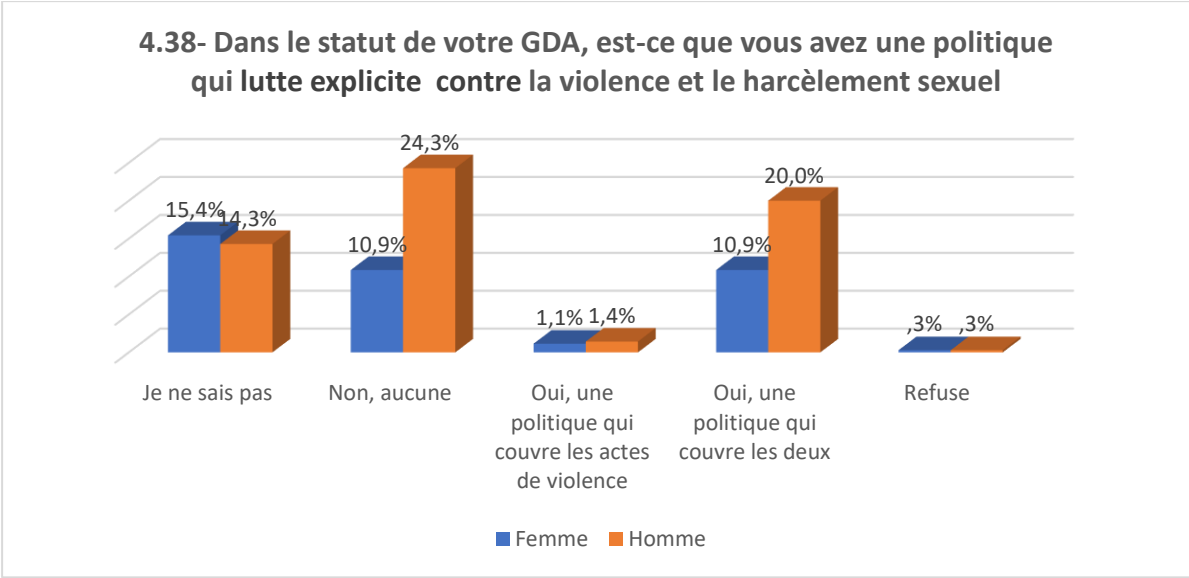
spécialisée pour dénoncer cette violence et réclamer ce qu'ils ont de droit. Cependant, aucun d'entre eux n'a pu poursuivre cette plainte, car 0,3 pourcent n'avaient pas les moyens nécessaires pour le faire et 0,9 pourcent se sont réconciliés avec l'agresseur.



Sachant que 30,9 pourcent des répondants, dont 10,9 pourcent sont femmes certifient la présence d'une politique explicite au sein de leur GDA qui couvre les cas de violence d'harcèlement sexuel, aucune femme n'affirme avoir reçu de l'aide en cas de violence.

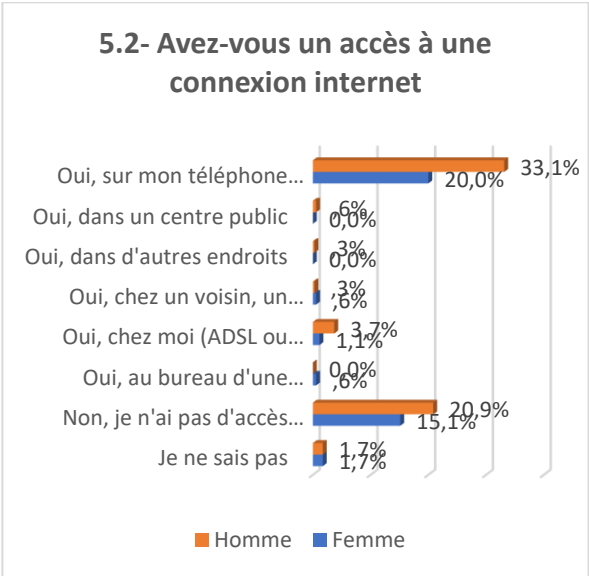
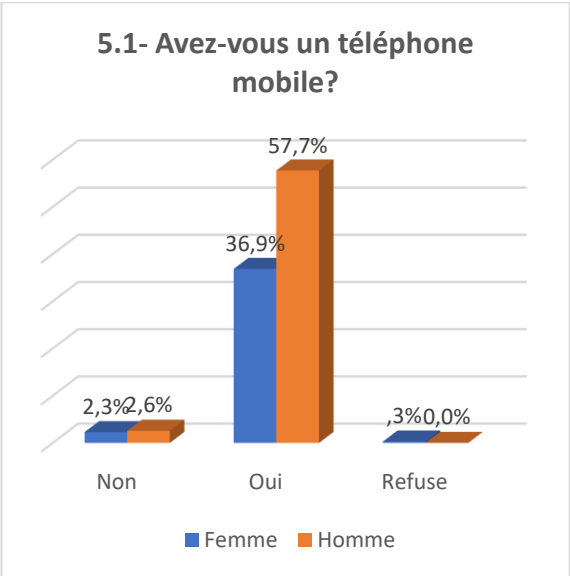
Cependant, les membres masculins des GDA attestant avoir subi de la violence dans le cadre de leur milieu de travail, témoignent avoir reçu un support de la part des autres adhérents au sein du GDA et de la part des membres du conseil d'administration.





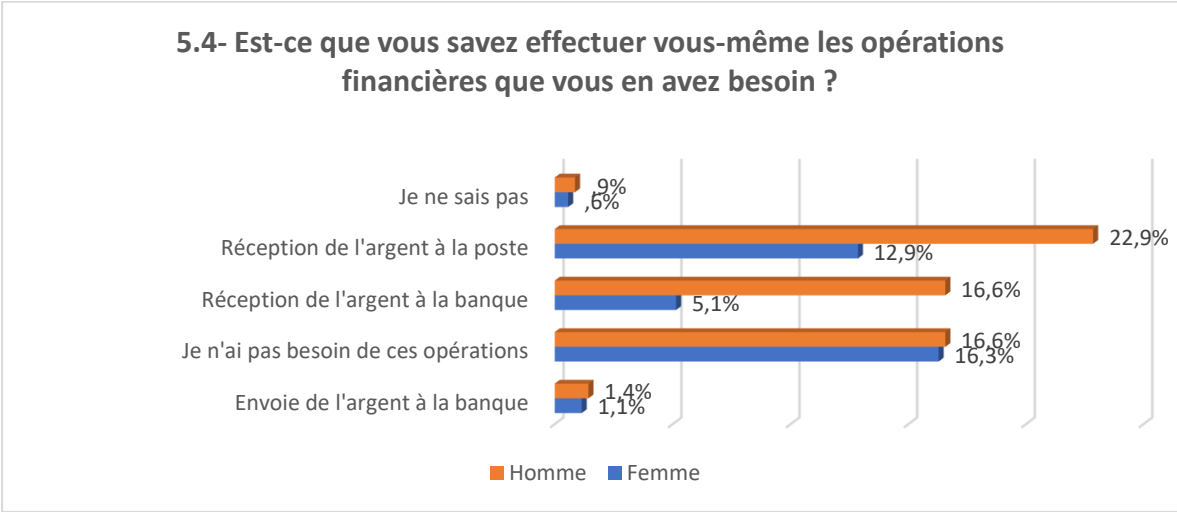
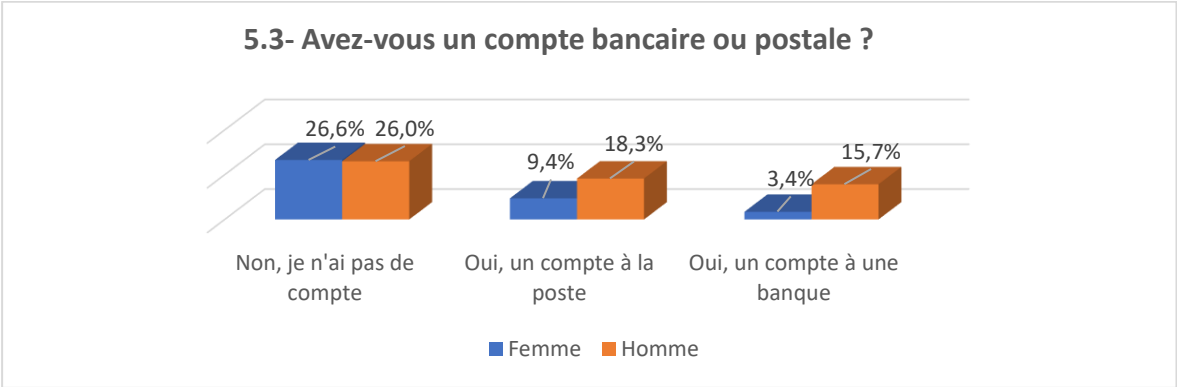
5. Accès à la technologie et aux facilités

En ce qui concerne l'accès à la technologie 57,7 pourcent des hommes et 36,9 pourcent des femmes confirment avoir un téléphone mobile. 53,1 pourcent d'entre eux, dont 20 pourcent sont des femmes affirment pouvoir se connecter à Internet depuis ces téléphones. Seulement 4,7 pourcent des répondants, dont 1,1 pourcent sont des femmes attestent la présence d'une connexion internet de type ADSL chez eux. Et 36 pourcent, dont 15,1 pourcent sont des femmes, témoignent le nonaccès à aucun type de connexion Internet dans leur milieu social ou professionnel.



Quant à l'accès aux institutions financières, plus que la moitié des répondants dont 26 pourcent sont hommes et 26,6 pourcent sont femmes affirment la non-disposition d'aucun compte bancaire ou postal. Ainsi, 18,3 pourcent des interrogés masculins et 9,4 pourcent des féminins confirment avoir un compte à la poste, face 19,1 pourcent, dont 3,4 pourcent uniquement sont femmes, qui affirment avoir un compte à la banque. Selon la figure 5.4, ces comptes sont principalement utilisés pour la réception de l'argent, où 35,8 pourcent des répondants, avec 12,9 pourcent femmes, attestent la réception de l'argent via leurs comptes postaux. 21,7 pourcent, dont 5,1 pourcent sont femmes, confirment la réception de l'argent via leurs comptes bancaires. Seulement 2,5 pourcent des personnes interrogées dont 1.1 pourcent sont femmes attestent l'utilisation de ces comptes pour l'envoi de l'argent.

Toutefois, 32,9 pourcent des interviewés, dont 16,3 pourcent sont femmes expriment ne pas avoir besoin de faire aucune opération financière d'où la non-nécessité d'avoir un compte chez la banque à la poste selon eux.



III. Conclusions

L'étude quantitative auprès des membres des GDA a touché 350 personnes dont 60,6 pourcent hommes et 39,4 pourcent femmes, affiliés à 50 GDA distribués sur 33 délégations dans 14 gouvernorats Tunisiens (Bizerte, Kef, Beja, Jendouba, Sousse, Mahdia, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa, Kébili, Gabès et Médenine). La sélection de cet échantillon a été effectuée selon des critères fixés à l'avance entre les différents partenaires du projet et qui porte essentiellement sur le tirage des GDA situés dans des gouvernorats ayant un niveau de pauvreté élevé dépassant les 25 pourcent. Les résultats de cette étude ont dévoilé un nombre de constats concernant la situation sociale et professionnelle de ces répondants et ce pendant les différentes périodes de l'étude portant sur la période avant la propagation de la crise du corona virus, la période du confinement et la période du déconfinement. Les principales conclusions tirées depuis ces résultats peuvent être citées comme suit :

Ménage et conditions de vie

- 50 pourcent des répondants masculins sont chefs de leurs ménages face à seulement 8 pourcent pour les femmes, qui occupent dans la majorité le statut du conjoint du chef de ménage et ce avec 23,7 pourcent.
- La majorité des participants de cette étude ont un statut professionnel d'ouvrier avec 17,7 pourcent pour les femmes et 38,6 pourcent pour les hommes. Toutefois, 12,6 pourcent des femmes déclarent être au foyer.
- Le statut de logement des répondants n'a subi aucun changement pendant toutes les périodes de l'étude
- Les principaux revenus des répondants et de leurs ménages proviennent en premier lieu de l'exploitation d'une terre agricole et ce pour 50 pourcent des répondants, dont 15,4 pourcent sont femmes. En deuxième lieu, les revenus proviennent d'une activité d'élevage de bétail ou d'autres types de cheptel. Moins de 30 pourcent des répondants confirment avoir d'autres sources de revenus tel que des pensions de retraites, des revenus provenant d'une activité commerciale, ou des salaires provenant de l'exercice d'une activité régulière dans une institution publique ou privée. Pour ces personnes, l'exercice de l'activité agricole est considéré pour eux comme une activité secondaire et ils sont nécessairement des hommes.

- Plus que 80 pourcent des répondants témoignent la baisse de leurs revenus pendant et après la période du confinement. 23,7 pourcent des femmes et 38,9 pourcent des hommes confirment que cette baisse est principalement causée par les effets de la crise du corona virus.

Résilience et chaîne des valeurs

- o Activité et accès aux moyens

Seulement 2,9 pourcent des femmes sont chef de GDA (exclusivement féminins), face à 10,3 pourcent des participants hommes de cette étude. Ainsi, 15,1 pourcent des hommes sont membres des conseils d'administrations au GDA, face à seulement 4,6 pourcent pour les femmes. Les femmes rencontrent encore des problèmes pour l'accès aux postes de décisions au sein de ces structures, et ne peuvent être membres des unités décisionnelles qu'au sein des structures totalement féminines. Sinon, et dans des structures mixtes, l'accès aux postes de décisions est exclusivement masculin.

Uniquement 19,4 pourcent des femmes confirment l'exploitation de leurs propres terres face à 40,6 pourcent pour les hommes. 22,3 pourcent des répondants avec 10,9 pourcent femmes, attestent le fermage d'une entité agricole à la propriété de leurs familles. Seulement 1,4 pourcent des femmes exercent leur activité dans exploitations agricoles collective.

23,8 pourcent des femmes et 49,5 pourcent des hommes attestent le lancement de leurs activité agricole tout en se basant sur leur propres moyens et épargnes. Toutefois, cette proportion des répondants sont contraints à chercher de l'aide notamment financière, auprès d'un certain nombre d'institution, mais cette aide n'était pas toujours disponible. Les associations étaient la cible principale des femmes vers lesquelles elles se dirigeaient pour obtenir de l'aide à l'inverse des hommes qui se dirigeaient généralement vers les structures locales ou les institutions de micro-crédit et ce durant toutes les périodes de l'étude. La majorité des répondants n'ayant pas pu accéder à cette aide, avait un problème de statut professionnel qui les avait privés de l'obtention des micro-crédits. L'absence d'un garant, était également l'une des difficultés rencontrées par ces répondants pour l'obtention d'un support financier. Toutefois, les problèmes d'informations sur les différents types d'aide disponibles et la façon d'y accéder était également l'un des principaux problèmes rencontrés notamment chez les répondantes femmes.

- o L'exercice de l'activité agricole

La commercialisation des produits agricoles forme la première difficulté rencontrée par les répondants lors de l'exercice de leurs activités agricoles, suivie par l'incapacité de couvrir les charges et frais de cette activité. Cependant, le faible niveau d'accès à toute forme d'aide pour le développement de son activité agricole constitue un autre obstacle pour les répondants. Ces difficultés ont connu une hausse considérable durant le confinement à la suite de la fermeture des marchés et l'arrêt de l'activité. Toutefois, la coordination défailante avec les structures décisionnelles au sein des GDA est l'une des autres difficultés que rencontrent les adhérents avant la propagation du corona virus et qui s'est accentuée pendant et après le confinement. Ainsi, plus de femmes témoignent avoir plus de difficultés pour accéder aux structures de support y compris les structures des GDA, depuis l'arrivée de la pandémie, chose ayant rendu plus difficile pour elles la recherche des moyens pour le lancement d'une activité agricole indépendante.

Certains GDA ont complètement arrêté toutes activités de coordination pendant le confinement et ont eu du mal à la reprendre après le confinement. A cet effet, la capacité des GDA à supporter les agriculteurs en période de crise semble très faible depuis les témoignages des répondants, notamment les femmes.

- Revenus générés depuis l'activité agricole

Presque la moitié des répondants dont 15,4 pourcent sont femmes confirment que les revenus générés depuis leurs activités agricoles sont incapables de payer pour couvrir leurs besoins. Ce pourcentage a augmenté en période de confinement pour les hommes ainsi que pour les femmes.

Les revenus provenant de l'activité agricole, notamment pour les répondants travaillant sur des exploitations familiales, ont connu une baisse considérable pendant la période du confinement et même dans la période d'après, pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, les personnes travaillant sur des exploitations agricoles collectives ont témoigné un niveau d'altération des revenus moins grave pendant le confinement par rapport à celui constaté par le premier groupe. Cependant, les revenus provenant des autres sources autres qu'agricole, comme les pensions de retraite ou les salaires ou l'aide reçue de la part des membres de familles à l'étranger ont pratiquement gardé ses mêmes niveaux durant et après le confinement. Toutefois, les effets de la pandémie ont touché également à la fréquence de la réception des revenus agricoles notamment les femmes.

La plus grande proportion des revenus provenant de l'activité agricole est consacrée à la couverture des besoins alimentaires des ménages, suivie par les frais scolaires des enfants ainsi que les frais de la santé.

Pour faire face à la diminution des niveaux de revenus, les répondants hommes se sont orientés vers la recherche d'une activité auxiliaire à temps partiel ou à plein temps. Toutefois, les femmes expriment avoir cherché de l'aide auprès de leurs conjoints notamment en période de confinement. Plusieurs femmes attestent avoir des difficultés de santé ou de mobilité les privant de la possibilité d'aller chercher de l'aide, ou exercer une autre activité, ce qui justifie la taille de la proportion féminine confirmant l'incapacité de ne rien faire pendant la période du confinement pour couvrir les revenus perdus.

- Commercialisation des produits

Plus que les deux tiers des répondants dont 23,7 pourcent sont femmes confirment que la production issue de l'activité agricole est dirigée à la fois vers la consommation familiale et à la commercialisation et ce avant le confinement. Durant ce dernier, la proportion de la production acheminée vers la commercialisation a connu une diminution au profit de la proportion consacrée à la consommation du ménage. Généralement, la fluctuation de la demande sur le marché est le principal facteur intervenant pour décider la répartition de ces deux proportions, en plus du besoin détecté au niveau du ménage. Cependant, la qualité de la production agricole peut intervenir dans ce processus décisionnel, notamment pour les femmes, qui préfèrent acheminer la bonne qualité de leur production vers le marché.

Avant la crise de la corona virus, la commercialisation de la production agricole est effectuée principalement dans le marché de la région, ou selon des accords informels ou formels avec quelques particuliers ou points de vente. Toutefois, le rôle des GDA dans l'aide à la commercialisation des produits s'avère très faible notamment en période de crise, pendant laquelle l'accès aux marchés et points de ventes est devenu très limité pour les répondants, notamment les femmes.

Très peu de répondants, dont 8,6 pourcent seulement sont femmes, attestent avoir reçu de l'aide pour la commercialisation de leurs produits agricoles, et ce sous format de communication autour du produit de la part d'un particulier. Durant la période du confinement et la période d'après, on note que plus de femmes ont bénéficié d'un support de la part des associations et des structures locales notamment en termes d'aide à la commercialisation auprès d'un nombre de points de

vente, ou l'aide à transporter ses produits. Toutefois, Certains types d'aides n'ont devenu accessibles qu'après le confinement et dont les bénéficiaires étaient pratiquement des hommes, tels qu'un renforcement de capacité en matière de marketing et marketing électronique. Il faut noter ici que la proportion des répondants ayant accès à des alternatives de commerce électroniques est très faible et elle est presque nulle pour les femmes.

- Les programmes d'aide

Les répondants témoignent la présence d'un nombre de programme d'aide et de renforcement de capacité dans leurs régions pour l'appui et le développement de l'activité agricole. D'après les résultats, on note que le taux d'informations autour de ces programmes est plus élevé chez les hommes.

Même si le taux des répondants affirmant être des bénéficiaires de ces programmes est généralement faible, on constate que l'accès des hommes à ces programmes est plus important que celui des femmes. Cela peut être lié au positionnement des femmes dans les GDA qui reste toujours en dehors des structures décisionnelles ayant plus d'informations sur ces programmes et pouvant faciliter l'insertion dans la liste des concernées et profils éligibles.

Protection et couverture sociale

- Conditions de travail

Plus que les deux tiers des répondants, dont 31,4 pourcent sont femmes parcourent le trajet entre le foyer et le lieu de travail à pied, sachant que la distance parcourue ne dépasse pas les 3 km en aller et en retour chaque jour. Très peu de femmes utilisent des moyens de transports collectifs ou personnels pour se déplacer.

Au travail, seulement le un tiers des répondants, dont 14,3 pourcent sont femmes confirment le port d'une combinaison spéciale lors de l'exercice de l'activité agricole. Les frais de ces combinaisons sont généralement à la charge de l'agriculteur lui-même, sauf pour 6,1 pourcent des répondants dont la moitié étant des femmes et qui confirment que ces frais sont assurés par l'employeur. Ainsi, 4,7 pourcent seulement indiquent que ces frais sont couverts par les structures du GDA.

Parmi les personnes portant des combinaisons au travail, les deux tiers pensent être suffisamment protégées durant l'exercice de leur activité agricole. Sinon, 38,6 pourcent dont 14,3 pourcent sont femmes témoignent qu'un niveau de risque élevé est encouru en étant sur les lieux du travail. Pour

les hommes, l'exposition aux piqûres d'insectes et aux blessures ainsi que le risque de glissement et de chute sont les principaux facteurs dangereux rencontrés lors de l'exercice de son activité. Pour les femmes, en plus de ces risques, elles sont également exposées à des matières provoquant des maladies respiratoires ou des maladies dermatiques.

- Couverture sociale et médicale au travail

En étant exposé à tous ces risques, seulement 3,7 pourcent des répondants indiquent avoir une couverture de santé au travail. 0,3 pourcent des hommes affirment que le GDA possède une caisse destinée à la couverture des accidents de travail. 0,9 pourcent dont 0,3 pourcent sont femmes confirment être indemnisés s'ils subissent un accident au travail. Cette indemnisation est généralement fournie par les membres des GDA qui s'entraident entre eux pour couvrir les frais des dégâts subis.

4,6 pourcent des femmes paient la cotisation de leur retraite d'une façon indépendante, face à 28 pourcent pour les hommes. Ainsi, seulement 10,1 pourcent des répondants dont 1,1 pourcent sont femmes confirment que ce paiement est effectué par leur employeur.

Pour les autres répondants ayant confirmé le non-paiement des cotisations de retraite, ce choix a été justifié par la faiblesse des revenus et l'incapacité de payer les frais exigés perçus comme excessifs pour eux. Pour certains répondants, ce choix est principalement lié à des problèmes d'informations concernant le lieu et la façon de payer ces cotisations, et c'est notamment chez les femmes.

- Accès à l'aide

Plus que le un tiers des répondants a bénéficié d'une aide en cash ou en nature (nourriture, matière première) avant l'arrivée de la pandémie. Sachant que la principale source de cet aide est à la fois gouvernementale et non gouvernementale, la majorité des répondants confirment l'avoir reçue en personne. La fréquence de cet aide n'a pas changé pour le un tiers de ces répondants, mais elle a diminué ou complètement arrêtée pour les reste durant le période du confinement.

20,3 pourcent des hommes et 11,7 pourcent des femmes ont bénéficié d'une aide spéciale à l'occasion de la crise du corona virus. Cette aide provenait principalement des sources gouvernementales.

- Accès aux services de la santé

Presque 30 pourcent des répondants dont 12,3 pourcent sont femmes confirment avoir rencontré des difficultés pour accéder aux institutions médicales notamment en période de confinement. Sachant que ce sont les membres féminins du ménage qui sont les plus touchées par ces difficultés, on note que les problèmes de déplacement sont les principaux obstacles rencontrés par les répondants hommes durant le confinement, alors que ce type d'obstacles est rencontré par les femmes même en dehors du confinement. Certaines autres difficultés privent les femmes d'un accès équitable aux services de la santé et ce pendant le confinement et la période d'après, notamment le manque d'argent, les problèmes de santé et la distance par rapport aux centres médicaux.

Presque 70 pourcent des répondants, dont 24,6 pourcent sont femmes, confirment avoir une couverture de santé au sein du ménage. Cette couverture est principalement de type CNAM. Cependant, une faible proportion des répondants confirme l'appropriation d'un autre type d'assurance maladie tels que des carnets de soins gratuits ou à tarif réduit obtenus depuis les services d'aides sociales.

Pour les répondants, n'ayant aucune assurance maladie, ils justifiaient cet état par l'incapacité de payer les frais d'inscription élevés chez l'une des caisses sociales. Toutefois, certain nombre des répondants, principalement des femmes, n'ont aucune information concernant le processus d'inscription ou les différentes options de couverture sociales disponibles dans leur environnement.

- Violence et harcèlement

Seulement 6,6 pourcent des répondants dont 4 pourcent sont femmes admettent déclarer être victimes de violence dans leur milieu familial. Pour la moitié de ces répondants, cette violence est verbale, alors qu'elle est physique pour le un tiers d'entre eux. Ainsi, seulement des femmes déclarent être victimes de violence économique ou alimentaire parmi cette proportion.

La source principale de cette violence est généralement le conjoint pour les femmes, le frère ou la sœur pour les hommes. Cependant, le père est l'un des principales sources de cette violence même pour les répondants mariés.

Seulement 1,3 pourcent des répondants, dont 0,3 pourcent sont femmes confirment avoir déposé une plainte chez la police. Toutefois, aucune personne n'a pu poursuivre cette plainte pour des raisons de l'abandon du procès à la suite de la réconciliation avec l'agresseur.

En milieu professionnel, uniquement 1,4 pourcent des femmes et 4,9 pourcent des hommes confirment être victimes de violence qui est principalement verbale, mais aussi physique pour une autre plus faible proportion.

Pour les femmes, la principale source de cette violence ce sont les clientes des GDA en premier lieu, puis les autres membres des GDA hommes et femmes. Ces membres représentent aussi une source de violence pour les répondants hommes, mais en premier lieu se sont les membres des conseils d'administration des GDA et les clients hommes qui occupent cette position.

Sachant que le un tiers des répondants confirment avoir une politique explicite au sein de leur GDA interdisant la violence et le harcèlement sexuel, seulement 1,1 pourcent des répondants masculins témoignent avoir déposé une plainte chez la police à la suite d'un acte de violence. Cependant, toutes ces plaintes ont été retirées après réconciliation et pardon de l'agresseur.

Aucune femme n'a témoigné avoir reçu de l'aide ou un support de la part de son environnement à la suite d'un acte de violence subi en milieu professionnel. Cela peut justifier l'incapacité de ces femmes à se tourner vers les structures officielles pour dénoncer cette violence.

IV. Recommandations

A travers les résultats durant cette étude on note que les femmes rencontrent un nombre de problèmes particuliers par rapport :

- L'accès aux postes de décisions au sein des GDA
- L'obtention de l'information concernant l'aide et le support disponibles pour le développement de leurs activités agricoles et aussi la commercialisation de leurs produits
- L'activité agricole des femmes et les revenus générés semblent vulnérables face aux crises
- Les alternatives disponibles pour compensation des revenus perdus en période de crises paraissent très limitées.
- L'accès à la couverture sociale et aux assurances médicales s'avèrent très faible et c'est lié en quelque sorte aux problèmes d'information concernant les options disponibles
- L'incapacité de réclamer la violence et de bénéficier d'un support formel pour dénoncer l'injustice.

A cet effet, un nombre de recommandations peuvent être avancées afin d'améliorer la situation de ces femmes :

Au niveau de l'activité agricole

Pour les femmes

Mettre en place des mécanismes assurant un meilleur flux d'informations aux profits des femmes agricultrices dans le milieu rural, pour une meilleure information concernant les programmes d'aide et de support disponibles dans leur environnement.

Renforcer la capacité des femmes en termes de prospection d'aide et de recherche de financement pour le développement de leur activité agricole

Aider les femmes à atteindre les institutions de microfinances et créer des alternatives de financement auxquelles elles peuvent bénéficier sans l'obligation de passer par un garant ou avoir une source de revenu régulière.

Aider les femmes à améliorer leur production agricole pour une meilleure compétitivité sur le marché.

Renforcer la capacité des femmes en termes de marketing et assurer un meilleur accès aux canaux de commercialisation notamment électronique.

Encourager les femmes à rejoindre les structures décisionnelles au sein des GDA pour une meilleure visibilité et une prise de décision plus adaptée à leurs besoins.

Pour les GDA

Produire un statut model qui permet au GDA d'avoir une meilleure structuration et organisation de ses différentes unités opérationnelles pour une meilleure efficacité et pertinence dans la gestion de l'activité agricole de ces adhérents

Garantir une représentativité genre aux niveaux des structures décisionnelles des GDA et faciliter l'accès des femmes aux conseils d'administration notamment au sein des GDA mixtes.

Renforcer les capacités organisationnelles et décisionnelles des membres des conseils d'administration des GDA.

Renforcer la capacité des membres des conseils d'administrations des GDA en termes de planification, gestion des crises et gestion des ressources.

Au niveau de la couverture sociale

Plaider pour améliorer les conditions de travail au sein des GDA et l'assurance d'une meilleure protection contre tous les risques lors de l'exercice de l'activité agricole

Plaider pour une meilleure couverture des femmes en termes de cotisation de retraite et de protection maladie dans les GDA.

Plaider pour une meilleure protection des femmes contre les risques de violence et de harcèlement subis dans et en dehors des GDA

Assurer la communication entre les femmes agricultrices et les structures vers lesquelles elles peuvent s'orienter en cas de problème, d'harcèlement ou de violence

Encourager les structures sociales et sanitaires à mettre en place des services plus adaptés à la situation de ces femmes, tout en prenant en considération leurs vulnérabilités économiques et sociales.

Toutefois, et pour pouvoir mettre en place les recommandations citées ci-dessus, il est primordial de passer par l'étape de la mise en place d'une base de données exhaustive et mise à jour des GDA. Cette base de données va offrir une meilleure visibilité sur l'état des lieux de ces GDA et de leurs besoins ainsi que les spécificités de leurs adhérents. Cet état des lieux va permettre une intervention optimisée au profit de ces GDA avec des résultats plus rapides.

Il faut noter que la majorité des constats dégagés durant cette étude son au niveau des membres des GDA. Ainsi, plusieurs autres problématiques concernant la structuration et l'organisation du travail au sein de ces GDA ainsi que l'interaction de ces derniers avec les différentes autres entités dans leur environnement, n'avaient pas pu être traités dans cette étude pour des raisons de ressources. Il sera opportun de mieux creuser dans la situation de ces GDA pour une intervention plus efficace aux profits de leurs membres, notamment les femmes.